

RAPPORT ANNUEL

2016



STEF 

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| GOVERNANCE DU GROUPE | 2 |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT | 3 |
| CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS | 4 |
| ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU GROUPE | 8 |
| ACTIVITÉS DU GROUPE EN 2016 | 12 |
| RESPONSABILITÉ SOCÉTALE DE L'ENTREPRISE | 36 |
| FACTEURS DE RISQUES | 64 |
| GOVERNANCE | 68 |
| RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL | 72 |
| COMPTES CONSOLIDÉS | 76 |
| COMPTES ANNUELS | 134 |
| CONTRÔLE INTERNE | 136 |



ÊTRE LE TRAIT D'UNION ENTRE LES UNIVERS DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA CONSOMMATION, TELLE EST LA MISSION DE STEF.

Leader européen des services de logistique et de transport sous température contrôlée, le groupe achemine des produits frais, surgelés ou thermosensibles de leurs zones de production vers leurs zones de consommation, et ceci dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, de délais et de qualité.

Chaque jour, à travers un large réseau en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, les 16 000 salariés du groupe se mobilisent au service des industriels de l'agroalimentaire, des enseignes de la distribution et des acteurs de la restauration hors domicile.

Le professionnalisme et l'expertise des femmes et des hommes de STEF, leurs valeurs communes d'enthousiasme, de respect, de rigueur et de performance sont au service des clients du groupe.

GOVERNANCE DU GROUPE

COMITÉ EXÉCUTIF



Bertrand BOMPAS
Directeur Général de STEF Logistique

Marco CANDIANI*
Directeur Général de STEF Italie

Serge CAPITAINE
Directeur Général Délégué de STEF
Directeur Commerce et Marketing

Jean-Yves CHAMEYRAT
Directeur des Ressources Humaines

Christophe GORIN
Directeur Métiers groupe

Angel LECANDA
Directeur Général de STEF Iberia



Stanislas LEMOR
Directeur Général Délégué de STEF
Directeur Financier

Marc REVERCHON
Président-Directeur Général de La Méridionale

Léon de SAHB
Directeur des Systèmes d'Information
Directeur Général de STEF Information et Technologies

Jean-Pierre SANCIER
Directeur Général de STEF
Président de STEF Transport

Gilles SAUBIER
Directeur Immobilier et Achats
Directeur Général d'Immostef

Marc VETTARD
Directeur Général Délégué de STEF Transport

* Nommé en janvier 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Francis LEMOR, Président
Bernard JOLIVET, Vice-Président
Jean-Charles FROMAGE,
Administrateur Délégué
Jean-Michel DELALANDE
Elisabeth DUCOTTET
Alain GEORGES
Emmanuel HAU

Estelle HENSGEN-STOLLER
Jean-François LAURAIN
Murielle LÉMOINE
Dorothee PINEAU
ALLIANZ Vie, représentée
par Peter ETZENBACH
ATLANTIQUE MANAGEMENT,
représentée par François de COSNAC

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Pierre SANCIER
Directeur Général

Serge CAPITAINE
Directeur Général Délégué
Commerce et Marketing

Stanislas LEMOR
Directeur Général Délégué
Finances et Administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT



La zone euro a connu, en 2016, une croissance modérée (+1,7 %). La production et la consommation alimentaires ont suivi un rythme de croissance identique. Dans ce contexte, la performance de leur supply chain est un impératif pour nos clients : mobilité, flexibilité, anticipation et innovation sont les moteurs de compétitivité pour tous les acteurs de nos marchés. Cette année encore, les femmes et les hommes de STEF ont su répondre présents.

J'en veux pour preuve la confiance que nous accordent nos clients et qui se traduit dans la progression de nos chiffres d'affaires en France mais surtout dans nos activités internationales, la progression de nos taux de service et de nos résultats. Pour consolider le rayonnement européen du groupe, nous avons conclu deux partenariats porteurs d'avenir, l'un en Allemagne avec NORDFROST, l'autre en Suisse avec EMMI. Nous avons enfin travaillé à la construction d'un réseau de groupage domestique aux Pays-Bas et intégré quatre nouveaux sites logistiques pour le « Tempéré Sec Alimentaire » (TSA) en Italie.

L'investissement immobilier prépare la croissance de demain. Confiant pour son avenir, STEF a fortement investi en 2016 en France (Châteaubourg, Orléans Nord, Darvault), comme dans nos autres pays (Italie, Portugal, Pays Bas, Suisse).

La Méridionale a pris toute sa place dans le dispositif redéfini de la délégation de service public au départ de Marseille et a renforcé son identité visuelle pour aligner sa notoriété sur le haut niveau de qualité de service reconnu par ses clients.

Le développement de notre groupe ne se conçoit pas sans le respect de notre environnement social et sociétal et sans le souci constant de nos engagements en matière de Développement durable. Ainsi, avons-nous, plus particulièrement en 2016, soutenu des actions favorisant l'insertion professionnelle des jeunes générations et obtenu la reconduction de la certification ISO 50 001 pour la mise en œuvre de notre système de management de l'énergie, déployé sur l'ensemble de nos sites en France.

En 2017, notre structure financière renforcée nous permettra de répondre aux opportunités de croissance externe qui pourraient se présenter avec l'objectif affirmé de compléter le maillage géographique du groupe, dans les pays où STEF a choisi d'être présent. Plus généralement, au sein de l'espace européen, STEF accompagnera le développement de ses clients, soit directement, soit au travers de ses partenariats actifs.

A cet égard, le niveau historique d'investissements que nous avons décidé de réaliser en 2017 est le meilleur témoignage de nos ambitions et de notre volonté de nous adapter de manière durable aux évolutions nécessaires de nos marchés. Il est aussi, j'en suis convaincu, la meilleure réponse qui soit, face aux incertitudes de notre environnement économique.

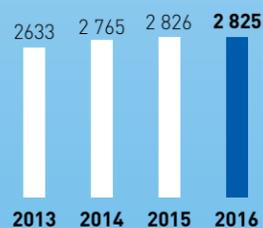
Je souhaite, pour terminer, rendre hommage à l'ensemble des collaborateurs du groupe car ils sont les acteurs des réalisations et des performances de l'année écoulée et ils incarnent nos exigences de qualité, de service et de performance. Je les en remercie chaleureusement et je leur redis ma confiance dans l'avenir de STEF.

Francis LEMOR
Président

CHIFFRES CLÉS 2016

● Implantations STEF
● Implantations partenaires

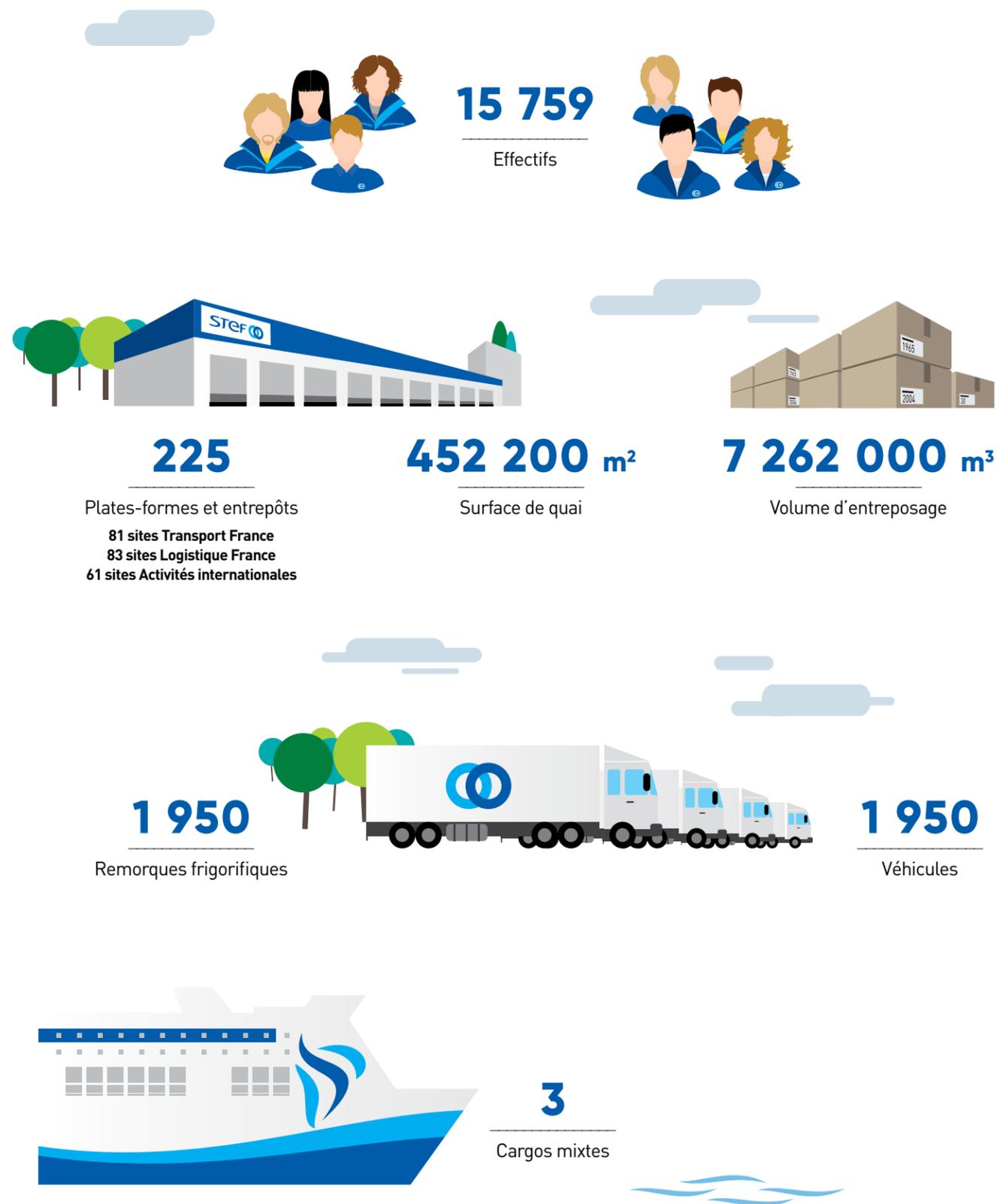
Chiffre d'affaires consolidé
(en millions d'euros)



Résultats consolidés 2016
(part du groupe en millions d'euros)



Capitaux propres consolidés 2016
(part du groupe en millions d'euros)



STEF EN 2016

1

Pays-Bas : STEF renforce son réseau européen avec l'acquisition de la société VERS-EXPRESS, spécialisée dans la distribution de produits frais, ainsi que le rachat de l'immobilier et de 40 % du capital de la société NETKO.

2

Allemagne : STEF signe avec NORDFROST, le leader allemand de la logistique de produits surgelés, un accord de partenariat européen qui ouvre de nouvelles opportunités pour ses clients vers l'Europe du Nord et de l'Est.



5

Suisse : STEF annonce la mise en commun de son réseau logistique avec EMMI, 1^{er} groupe laitier de Suisse, et consolide sa position sur le segment de la logistique des produits frais en territoire helvète.



6

France : STEF devient le 1^{er} réseau de transport frigorifique certifié AFAQ ISO 9001 : 2015.



3

France : STEF met en service un nouveau site transport à Châteaubourg (Rennes) et débute ses activités sur son nouveau site logistique d'Orléans Nord.



STEF EUROPE

4

Europe : Le groupe lance STEF Europe, sa nouvelle offre transport pour les flux internationaux (import / export) disponible à partir de 7 pays grâce à la force de son réseau européen de plates-formes frigorifiques de groupe.

7

France : STEF reçoit le Trophée Défis RSE 2016 pour la qualité de sa politique environnementale, un événement placé sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.



8

Italie : STEF complète sa couverture sur le segment Tempéré Sec Alimentaire (TSA) grâce à la reprise de 4 sites logistiques dédiés aux produits thermosensibles auprès d'un grand opérateur industriel local.

9

France : STEF obtient le label « Objectif CO₂ » après avoir réduit de 20 % ses émissions de CO₂ à la tonne kilomètre entre 2009 et 2014.



10

Belgique : STEF fête les 40 ans de son site logistique de Saintes et obtient la certification IFS Logistics.



11

Espagne : STEF remporte le prix « Emprendedores y Empleo » avec son plan de formation pour les personnes en difficulté professionnelle.



12

France : STEF teste avec CITELIV (Lille) et les Triporteurs Bordelais des solutions innovantes de livraison de produits frais et ultra-frais en centre-ville grâce à des vélovans ou des triporteurs électriques.



13

France : STEF reçoit le Trophée « F d'Or Handicap » dans la catégorie « Maintien dans l'emploi » pour son projet d'accompagnement personnalisé auprès des salariés reconnus handicapés.



14

Maritime : Afin de préserver l'environnement, La Méridionale installe un système novateur de traitement des eaux de ballast et investit dans une solution de branchement électrique à quai lui permettant de limiter les émissions de CO₂.

15

Pays-Bas : STEF poursuit avec succès l'europeanisation de son Plan d'Epargne Entreprise avec sa 1^{ère} campagne d'actionnariat salarié dans le pays.

16

Suisse : STEF pose la première pierre de son futur site à Kolliken, en Suisse alémanique.



17

Portugal : STEF renforce son maillage en ouvrant de deux plates-formes à Alverca (près de Lisbonne) et Coïmbra.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU GROUPE

UNE REPRISE ÉCONOMIQUE MODESTE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT



CROISSANCE RALENTIE DANS LA ZONE EURO

En 2016, la zone euro a poursuivi sa croissance à un rythme modéré (+1,7 %, contre +2 % en 2015), malgré les incertitudes politiques internes et externes à l'Union Européenne.

Seule l'Espagne s'est démarquée de ses partenaires par une croissance soutenue (+3,2 %), confirmant le redressement du pays après des années difficiles. En France, en Belgique et en Italie, les taux de croissance se sont maintenus par rapport à 2015 sans offrir de réel dynamisme.

Évolution du PIB 2016

(source : Commission européenne et instituts nationaux de statistiques)

| | |
|-----------|--------|
| ZONE EURO | +1,7 % |
| FR | +1,1 % |
| BE | +1,2 % |
| IT | +0,9 % |
| ES | +3,2 % |
| PT | +1,4 % |
| NL | +2,1 % |
| CH | +1,3 % |

En 2016, l'inflation dans la zone euro a très légèrement augmenté : +0,2 % en moyenne annuelle contre +0,0 % en 2015. Sous l'effet du redressement progressif des prix de l'énergie, elle a entamé, en fin d'année, une remontée notable (+1,1 % en décembre sur un an). La variation moyenne des prix des produits alimentaires s'est maintenue au même rythme qu'en 2015 à +0,7 %.



Inflation 2016

(source : Eurostat, taux de variation moyen)

| | Total | Alimentaire |
|-----------|--------|-------------|
| ZONE EURO | +0,2 % | +0,7 % |
| FR | +0,3 % | +0,7 % |
| BE | +1,8 % | +1,9 % |
| IT | -0,1 % | +0,2 % |
| ES | -0,3 % | +1,4 % |
| PT | +0,6 % | +0,5 % |
| NL | +0,1 % | +0,5 % |
| CH | -0,5 % | +0,5 % |

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Après avoir atteint un niveau exceptionnellement bas en janvier 2016 (28,37€/baril), le cours du pétrole a augmenté de 81 % sur un an. Il a dépassé les 50€/baril en décembre, suite à la conclusion, fin novembre, d'un accord de réduction de production entre les membres de l'OPEP. En moyenne annuelle, il reste inférieur à son niveau de 2009 (43,8€/baril). Ces variations ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires réalisé dans tous les pays où STEF opère.



PROGRESSION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Évolution de la consommation alimentaire des ménages en valeur en 2016

| (source Eurostat) | versus A - 1 |
|-------------------|--------------|
| ZONE EURO | +1,3 % |
| FR | +2,5 % |
| BE | -0,8 % |
| IT | +0,2 % |
| ES | +0,8 % |
| PT | +4,0 % |
| NL | +0,9 % |
| CH | -0,7 % |

Même si les volumes de consommation des ménages dans la zone euro seront restés stables, la consommation en valeur a repris un rythme de croissance très modéré depuis trois ans, principalement en raison des améliorations sur le marché de l'emploi. Si sa progression a été particulièrement nette au Portugal, elle s'est en revanche contractée en Belgique et en Suisse.

RYTHME SIMILAIRE POUR LA PRODUCTION AGROALIMENTAIRE

Évolution du volume de production en 2016

| (source Eurostat) | versus A - 1 |
|-------------------|--------------|
| ZONE EURO | +0,9 % |
| FR | -1,3 % |
| BE | +2,3 % |
| IT | +1,3 % |
| ES | +2,1 % |
| PT | -0,2 % |
| NL | +3,6 % |

La production des industries agroalimentaires évolue, dans la zone euro, au même rythme qu'en 2015 poursuivant des dynamiques très hétérogènes selon les pays.

Les industries agroalimentaires françaises ont pâti d'une compétitivité insuffisante et d'une déflation alimentaire persistante (-1,1 % sur un an). A l'inverse, les productions agroalimentaires en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas ont connu une belle dynamique de croissance.

L'année 2016 a été marquée par des restructurations dans les secteurs de la volaille et des produits laitiers.

MUTATIONS DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

La guerre des prix qui sévit depuis plusieurs années entre les enseignes ne faiblit pas. Alors que les discounters se repositionnent et montent en gamme, les acteurs traditionnels poursuivent une stratégie de segmentation de l'offre. Les villes voient ainsi apparaître un foisonnement de nouveaux concepts (magasins de proximité, magasins dédiés aux produits bio, magasins entrepôts,...).

Sur le segment dynamique du e-commerce, les distributeurs sont pris en tenaille entre l'arrivée de nouveaux acteurs : géants du web, start-ups et industriels de l'agroalimentaire et la riposte des commerçants indépendants qui s'adaptent en greffant des activités en ligne à leur modèle traditionnel. Ces nouveaux usages introduisent de nouveaux standards notamment des promesses de délais de plus en plus courts sur le segment de la livraison à domicile.

DYNAMISME POUR LA RESTAURATION HORS DOMICILE

Malgré un environnement complexe, marqué par les problématiques sécuritaires et par la lente sortie de crise, l'activité dans le secteur de la restauration s'est maintenue en 2016, bénéficiant de la hausse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Motivés par les nouvelles attentes de leurs clients, les acteurs de ce marché proposent continuellement de nouveaux concepts et des façons innovantes de consommer. Les chaînes de restaurants s'emparent des tendances basées sur la mise en avant d'aliments sains et les plus traditionnelles d'entre elles effectuent des repositionnements de marque pour relancer la fréquentation. De leur côté, les enseignes alimentaires aménagent des points de restauration « corners » tout en élargissant les linéaires dédiés à la restauration rapide.

En France, après trois années consécutives de recul, le marché de la Restauration Hors Domicile (RHD) retrouve la voie de la croissance. La fréquentation et les dépenses ont augmenté pour la première fois depuis 2012.

UN SECTEUR TRANSPORT & LOGISTIQUE ENCORE FRAGILE

Le secteur du transport et de la logistique frigorifique reste fragilisé par l'absence de reprise des volumes. Dans ce contexte, plusieurs acteurs majeurs ont réalisé des opérations de croissance externe afin de consolider leur réseau. D'autres cherchent à diversifier leur portefeuille de clients en développant de nouveaux segments.

Tous cherchent de nouveaux relais de croissance et de nouvelles opportunités offertes par les évolutions des usages de consommation. La logistique du dernier kilomètre est ainsi devenue un des segments ciblés par de nombreux acteurs, qui cherchent à y développer un modèle économiquement viable.

UN SECTEUR MARITIME DYNAMIQUE

En 2016, le trafic global, fret et passagers, maritime et aérien, entre le continent européen et la Corse a poursuivi sa croissance : +2,2 % pour le fret de Roll et +3,3 % pour les passagers, avec un record absolu à plus de 7,7 millions de voyageurs. Pour autant, le trafic des passagers maritimes a moins progressé (+0,8 %) que l'aérien (+6,2 %) du fait du développement d'une concurrence accrue du transport aérien à bas coût.



ACTIVITÉS DU GROUPE



Carquefou

EN 2016, LE GROUPE A RENFORCÉ SON RAYONNEMENT EN EUROPE ET CONSOLIDÉ SON ANCRAGE EN FRANCE GRÂCE ...

...AU RÔLE CROISSANT DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES dans les performances du groupe qui ont enregistré un chiffre d'affaires en progression de près de 6 % et une rentabilité comparable à celle des activités en France.

...À LA POURSUITE DU MAILLAGE DE SES IMPLANTATIONS avec la concrétisation de deux partenariats majeurs, en Allemagne avec NORDFROST et en Suisse avec EMMI, la création d'un véritable réseau de groupage pour les produits frais aux Pays-Bas et l'intégration de quatre sites logistiques Tempéré Sec Alimentaire (TSA) repris à un client en Italie.

...À LA BONNE RÉSISTANCE DES ACTIVITÉS DE LA MÉRIDIONALE.

ACTIVITÉS FRANCE — 15

ACTIVITÉS INTERNATIONALES — 24

MARITIME — 28

PERSPECTIVES — 30

PÔLES D'EXPERTISE — 32

LE GROUPE EST ORGANISÉ EN QUATRE SECTEURS OPÉRATIONNELS



**LES ACTIVITÉS DU PÔLE
TRANSPORT FRANCE** concentrent
l'expertise du groupe autour du groupage, du transport
de lots et de l'organisation des flux nationaux et inter-
nationaux de produits alimentaires frais et surgelés.
Elles intègrent également le transport des produits de
la mer au service des industries de l'agroalimentaire et
des grands distributeurs.

LES ACTIVITÉS DU PÔLE LOGISTIQUE FRANCE

rassemblent
toutes les prestations logistiques proposées aux indus-
triels, la grande distribution et la restauration hors
foyer pour leurs produits alimentaires surgelés, frais,
thermosensibles et secs.

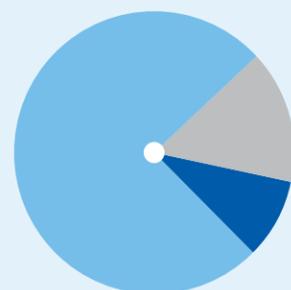


**LES ACTIVITÉS
INTERNATIONALES** menées en Italie,
Espagne, Portugal, Belgique, Pays-Bas et Suisse, dans
le transport comme dans la logistique, sont rassem-
blées dans le Pôle STEF International qui couvre égale-
ment les activités de flux européens hors de France.

LE PÔLE MARITIME repose sur les acti-
vités de La Méditerranée, la compagnie maritime qui
assure le transport de passagers et de fret entre le
continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de
service public.



RÉPARTITION DES ACTIVITÉS
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
DU GROUPE PAR GAMMES
DE TEMPÉRATURE



- **76 %** Frais : +2°C/+6°C
- **15 %** Surgelé : -18°C/-21°C
- **9 %** Thermosensible,
Sec & Ambient : +5°C/+15°C



ACTIVITÉS FRANCE



Châteaubourg

TRANSPORT FRANCE

STEF OPÈRE SUR LE MARCHÉ DE LA LIVRAISON MASSIFIÉE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE, UN MARCHÉ RÉGI PAR DES CONTRAINTES DE DÉLAIS ET DE FRAÎCHEUR.



GRÂCE À SON RÉSEAU, STEF PROPOSE À SES CLIENTS :

UNE COUVERTURE COMPLÈTE DU TERRITOIRE FRANÇAIS qui favorise son ancrage et sa proximité avec le tissu économique local (81 plates-formes sont réparties dans les régions et un parc de plus de 4 000 véhicules, dont la moitié est détenue en propre sillonne le pays quotidiennement).

UNE CAPACITÉ À ORGANISER LEURS FLUX par type de distribution (plates-formes de la grande distribution, grossistes, détaillants...) en leur apportant la valeur ajoutée générée par une recherche de massification systématique.

UN SERVICE DIFFÉRENCIÉ SELON LA TEMPÉRATURE et les typologies de clients destinataires.

Au cours des dernières années, l'évolution du comportement des consommateurs et la fragmentation des canaux de distribution ont transformé durablement la nature des flux. A cette réalité s'ajoute l'émergence d'une chaîne logistique toujours plus complexe qui requiert des réponses spécialisées, de sorte que STEF s'adapte en permanence aux mutations de son environnement.



POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, LE GROUPE STEF SE DIFFÉRENCIE PAR :

1

la densité de son réseau.

2

son expertise dans la gestion des flux tendus.

3

sa capacité à offrir un ensemble de services à différentes filières de production ou de distribution.

4

des systèmes d'information innovants lui permettant d'organiser la préparation, le suivi et la gestion des flux de ses clients.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

En 2016, le chiffre d'affaires de STEF Transport a légèrement progressé de + 0,2 %, malgré la baisse du prix du carburant qui a impacté de - 1 % sa croissance. L'environnement économique peu dynamique a freiné la croissance de la consommation alimentaire, pourtant favorisée par la baisse des prix dans les rayons de la GMS des produits agroalimentaires.

Cependant, grâce à une dynamique commerciale orientée sur l'ensemble des filières et, en particulier, les clients mid-market, toutes les activités de STEF Transport ont contribué à faire légèrement progresser les volumes par rapport à 2015.

Par ailleurs, en juin 2016, STEF est devenu le premier réseau de transport frigorifique certifié en France après l'obtention de la certification ISO 9001-2015 pour sa démarche de management de la performance. Cette politique d'exigence s'est traduite par la bonne tenue des indicateurs de qualité de service durant toute l'année.

TRANSPORT DES PRODUITS FRAIS ET COMPATIBLES

Sur ce segment, STEF Transport tire pleinement partie de la dynamique de l'ensemble des activités du groupe et, en particulier, de la logistique et de la RHD.

L'épisode de grippe aviaire qui a touché la filière avicole dans le Sud-Ouest de la France a fortement impacté l'activité en termes de volumes.

L'activité commerciale est restée néanmoins soutenue, certaines filières plus dynamiques, comme la filière « bio » et les producteurs de produits sous label ayant permis de maintenir un rythme de croissance des volumes satisfaisant.

Le groupe a ouvert, en décembre 2016, une nouvelle plate-forme de massification à Châteaubourg, près de Rennes (Ile-et-Vilaine), associant les produits frais et les produits de la mer, qui vise à accélérer les flux au départ de la Bretagne et à destination de l'ensemble du territoire national.

81
PLATES-FORMES
EN FRANCE



TRANSPORT DES PRODUITS DE LA MER

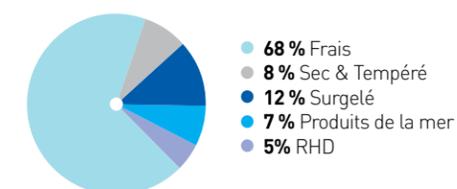
En 2016, le marché des produits de la mer a été porté par le dynamisme de la filière. STEF a bénéficié de cette tendance, couronnée par une campagne de fin d'année réussie. De plus, une nouvelle collaboration avec un acteur majeur de la grande distribution a contribué au développement de l'activité sur l'exercice.

Création d'une business unit « Seafood ».

Afin de renforcer le positionnement de STEF sur ce marché à forte identité et s'appuyant sur le constat que l'activité produits de la mer met en œuvre un savoir-faire de spécialistes, le groupe a décidé de créer une business unit dédiée au pilotage de cette activité et dotée de sa propre organisation commerciale et opérationnelle. STEF Seafood apporte son expertise aux activités de la Supply Chain des produits de la mer en prenant en charge l'approvisionnement, la répartition sur plates-formes, la distribution et le pilotage des flux.

ANALYSE PAR FILIÈRES

Répartition du chiffre d'affaires de STEF Transport par filière :



TRANSPORT DES PRODUITS SURGELÉS

L'activité de STEF Transport a légèrement progressé sur ce segment, surperformant un marché qui est resté stable en volumes. Toutefois, une dynamique émerge sur certaines typologies de produits : la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie (BVP), les pizzas et les surgelés sucrés. Sur ce marché, le groupe bénéficie de la dynamique de la grande distribution et d'une offre globale Logistique et Transport adaptée aux grands acteurs du secteur de la BVP.

LOGISTIQUE FRANCE

STEF CONTRIBUE À L'OPTIMISATION DE LA SUPPLY CHAIN AGRO-ALIMENTAIRE, DE L'APPROVISIONNEMENT DES USINES À LA LIVRAISON DES POINTS DE VENTE.



5 014 000 m³

DE VOLUME D'ENTREPOSAGE EN FRANCE

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Le pôle Logistique France a affiché une croissance de chiffre d'affaires de +1.5 % sur une année 2016 marquée par des réalités très contrastées :

- l'activité du premier semestre a vu des conditions climatiques anormalement défavorables à la consommation qui ont généré des niveaux de stock record chez les industriels, tant du surgelé que du frais, tandis que les conséquences des attentats de Paris, fin 2015, ont affecté l'activité de restauration hors domicile ;
- l'activité du second semestre a été impactée par les arbitrages sélectifs opérés par le groupe sur le portefeuille de clients du secteur de la RHD et par le démarrage du plan de transformation d'une enseigne cliente dans le domaine de la restauration hors domicile.



DANS LE DOMAINE DE LA LOGISTIQUE, STEF OPÈRE QUATRE TYPES D'ACTIVITÉS EN FRANCE :

1

la logistique de massification des produits frais et thermosensibles, pour les industries agroalimentaires.

2

la logistique contractuelle dédiée pour le compte d'enseignes de la GMS.

3

la logistique mutualisée ou dédiée pour des opérateurs de la restauration commerciale chaînée, en particulier.

4

la logistique des produits surgelés pour les industriels ou clients de la GMS et la logistique de proximité pour les PME.

LOGISTIQUE DE MASSIFICATION DE PRODUITS FRAIS ET THERMOSENSIBLES (TSA)

L'activité frais et TSA révèle des performances opposées entre la logistique de massification des produits frais qui a progressé de +9 %, dans la continuité de celle observée ces dernières années et le fléchissement constaté dans la logistique des produits Tempéré Sec Alimentaire (-14 %).

L'activité Frais a été tirée par la montée en puissance progressive sur l'année d'un nouveau site frais en région lyonnaise, destiné à héberger les flux en provenance d'un acteur majeur de ce marché.

L'activité TSA, bien qu'en croissance de volumes sur la partie logistique (+6 %), a été ponctuellement pénalisée par la réorganisation des activités de transport du principal client de la filière.

Convaincu de la pertinence du développement de cette filière, STEF s'est engagé dans un important programme d'investissements immobiliers avec un site Frais de 15 000m² à Nemours-Darvault et un site logistique de 19 300m², dédié au Tempéré Sec Alimentaire, à Orléans Nord. Les deux sites ont été mis en service au début de l'année 2017.



83
ENTREPÔTS EN FRANCE



LOGISTIQUE POUR DES OPÉRATEURS DE LA RESTAURATION CHAÎNÉE

La progression de +1,1 % du chiffre d'affaires recouvre une grande hétérogénéité selon les enseignes clientes. Les arbitrages sélectifs opérés par STEF sur le portefeuille de clients ont été compensés par le développement soutenu de l'activité de restauration rapide avec, notamment, l'enseigne Burger King, suite au rachat de Quick, fin 2015 et par le démarrage d'un nouveau dossier.

A l'inverse, la restauration assise continue de subir des baisses de fréquentation, pouvant atteindre 10 % par restaurant. Ces baisses de volume d'ensemble n'ont pas été compensées par la politique, pourtant volontariste, d'ouverture de nouveaux restaurants par ces mêmes enseignes.

Création d'une business unit « Restauration hors domicile ».

Pour répondre aux besoins de ses clients désirant bénéficier d'une capacité d'accompagnement à l'échelle européenne, STEF s'est engagé, en 2016, dans un vaste plan de transformation de son activité Restauration, avec la création d'une organisation dédiée s'appuyant sur des systèmes d'information à la pointe du métier et sur un haut niveau de qualité de service. Le schéma directeur élaboré pour ce projet se traduira par un programme d'investissements soutenu pour les prochaines années, en termes d'immobilier, de ressources humaines, de systèmes d'information et en véhicules.

LOGISTIQUE DES PRODUITS SURGELÉS ET LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ

Ce périmètre aura connu une évolution contrastée sur l'année avec deux tendances opposées. L'activité a été particulièrement soutenue au premier semestre, se traduisant par une croissance de +5.6 %, notamment sur les activités d'entreposage de matières premières et de produits finis, conséquence directe d'une consommation atone. Toutefois, la tendance s'est inversée pendant l'été, ramenant la croissance sur l'année à +3 %.

Le renforcement du dispositif immobilier s'est poursuivi, en 2016, avec la location d'un entrepôt sur le port de Lorient et trois projets d'extension de sites qui verront le jour en 2017. Le groupe STEF est résolument engagé dans une dynamique d'investissements et de déploiement de son offre logistique sur les segments à fort potentiel.

+9%

LOGISTIQUE DE MASSIFICATION
DES PRODUITS FRAIS

LOGISTIQUE DÉDIÉE GMS

Ce segment, qui n'a enregistré, en 2016, qu'une croissance de +0.6 %, a été pénalisé par la stabilité des volumes des produits alimentaires frais chez certains clients et par des volumes moindres en surgelé. L'activité e-commerce a affiché une croissance proche de +10 %.

+10%
ACTIVITÉ E-COMMERCE



ACTIVITÉS INTERNATIONALES



Pont Vasco de Gama

LES ACTIVITÉS MENÉES PAR LE GROUPE EN ITALIE, EN ESPAGNE, AU PORTUGAL, EN SUISSE, EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS SONT REGROUPÉES AU SEIN DE STEF INTERNATIONAL. IL EN EST DE MÊME DES ACTIVITÉS DE FLUX INTERNATIONAUX AU DÉPART DE TOUS CES PAYS, AINSI QU'AVEC L'ALLEMAGNE ET LES PAYS D'EUROPE DE L'EST.



+6,5%
CHIFFRE D'AFFAIRES
ACTIVITÉS
INTERNATIONALES

À travers ses réseaux domestiques et avec l'appui de ses partenaires, STEF est en capacité de traiter les flux de ses clients sur quinze pays en Europe.

En 2016, les activités de STEF International ont été décisives dans la croissance de l'activité et des performances du groupe STEF, avec une progression du chiffre d'affaires proche de 6,5% et une rentabilité désormais comparable à celle des activités en France.

STEF a poursuivi le déploiement de son maillage aux Pays-Bas avec l'acquisition de la société VERS-EXPRESS et l'achat d'une plate-forme ainsi qu'une participation minoritaire dans la société NETKO. En Italie, STEF a intégré quatre sites en TSA, acquis auprès d'un client majeur pour le groupe.

61
SITES À
L'INTERNATIONAL

+10%

CHIFFRE D'AFFAIRES
ITALIE

ITALIE

L'Italie, deuxième pays du groupe en termes de chiffre d'affaires, a enregistré, en 2016, une croissance de près de 10 %.

Les performances ont été tirées par l'acquisition d'une branche d'activité logistique d'un des tous premiers clients internationaux du groupe dans le secteur des produits alimentaires tempérés et thermosensibles (+8°C à +15°C) et par le gain de parts de marché sur le segment du Mid-market, très dynamique.

La mise en performance opérationnelle, fruit de l'amélioration continue engagée sur l'ensemble des activités, a permis de contribuer significativement à l'amélioration des résultats.

Afin de mieux accompagner ses clients, STEF poursuit le déploiement de son dispositif immobilier avec la construction de deux plates-formes transport, l'une à Rome et l'autre à Bologne, bassin géographique privilégié pour l'industrie agroalimentaire.



Tavazzano

+1,8%

CHIFFRE D'AFFAIRES
ESPAGNE

ESPAGNE

Les activités de STEF en Espagne affichent une progression de chiffre d'affaires de 1,8 %. La croissance a été tirée par le développement des activités de groupage domestique des produits frais qui compense l'évolution négative de l'organisation transport et de la logistique dédiée.

Au cours de l'année, le groupe a finalisé son projet de spécialisation de ses sites d'exploitation par métiers et la transformation progressive de son fonds de commerce.

La logistique dédiée à la distribution a vu s'achever la première année d'exploitation d'une nouvelle plate-forme, appartenant à un client, dotée d'un système de préparation des commandes mécanisé près de Madrid.

L'activité de logistique multi-clients a été affectée par des transformations de modèles d'exploitation chez certains d'entre eux, ce qui a conduit STEF à élaborer un plan de redressement dont la réussite représente un enjeu pour 2017.

Sur le segment de la RHD, STEF a renforcé sa conquête de parts de marché avec le démarrage d'un entrepôt dédié et la conquête d'un client emblématique.



Valencia



Porto

PORTUGAL

Au Portugal, le groupe détient désormais l'intégralité du capital de STEF Portugal, suite au rachat d'une participation minoritaire, intervenu en 2016. STEF a affiché une croissance du chiffre d'affaires de plus de 5 %, tirée par le fort développement des activités de groupage, de logistique des produits frais et de la restauration.

+5%

CHIFFRE D'AFFAIRES
PORTUGAL



Rotterdam

STEF a complété son dispositif immobilier avec l'ouverture d'une plate-forme Transport à Coimbra et l'extension du site de Porto, orientés sur le développement des activités de groupage et de logistique.

La signature d'un contrat avec un client européen spécialisé dans les produits laitiers a nécessité l'agrandissement du site d'Alverca. Enfin, STEF a prévu d'étendre ses capacités de stockage sur le segment du Surgelé à Lisbonne en 2017 afin de faire face à la demande du marché.

+15,6%

CHIFFRE D'AFFAIRES
BENELUX

BENELUX

Pour le Benelux, l'exercice se solde par une progression du chiffre d'affaires de 15,6 % (+8,8 % à périmètre constant).

L'année 2016 a également été celle de la création d'un réseau de groupage Frais sur l'ensemble du territoire. Le groupe a préparé les fondations d'une présence multi-sites et multi-métiers, avec deux opérations de croissance externe :

- acquisition de la société VERS-EXPRESS à Eindhoven (Pays-Bas), en mai ;
- acquisition de l'immobilier de la société NETKO à Raalte, suivie d'une prise d'une participation de 40 % de la société NETKO.

Avec ces deux opérations, STEF dispose désormais d'un réseau de transport dense et performant, constitué de quatre plates-formes cross-dock qui couvrent l'intégralité du territoire du Benelux.

En 2016, STEF a démarré la construction d'un nouvel entrepôt, jouxtant les bâtiments existants à Bodegraven (Pays-Bas), afin de pouvoir offrir une solution logistique aux industriels néerlandais.

En Belgique, STEF a mis l'accent sur le démarrage, en fin d'année, d'un important dossier logistique. Pour accueillir celui-ci, le groupe a réalisé de lourds travaux de transformation et a augmenté sa capacité de stockage frais.



Milan

SUISSE

En 2016, le chiffre d'affaires a subi une baisse du fait de la perte d'un client important.

Pour autant, le groupe confirme ses ambitions avec le démarrage de la construction d'une plate-forme multi-températures en zone alémanique à Kölliken, près de l'agglomération de Zurich, dont la livraison interviendra en octobre 2017.

Cette nouvelle plate-forme sera le pivot d'un dispositif composé de deux sites en Suisse romande, un en Suisse alémanique, un en Suisse italienne. Elle permettra de proposer une offre complète, alliant le transport et la logistique dédiée aux produits alimentaires surgelés avec une offre pour les produits frais.

En parallèle, STEF a signé un accord de partenariat avec le premier groupe laitier de Suisse pour la création d'un réseau conjoint de logistique et de distribution dédié aux produits alimentaires frais (+2°C / +4°C).

Par ces deux initiatives, STEF entend se positionner comme un acteur de référence dans la massification de produits alimentaires frais en territoire helvète.



MARITIME

LA MÉRIDIONALE EST LA COMPAGNIE MARITIME DU GROUPE QUI ASSURE UN SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT DE PASSAGERS ET DE FRET, ENTRE MARSEILLE ET LES PORTS DE CORSE, DANS LE CADRE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.



Dans ce contexte instable, La Méditerranée a affiché, en 2016, une bonne résistance de ses activités, à périmètre inchangé :

- l'activité de transport de passagers est restée stable avec 264 000 passagers transportés entre Marseille et la Corse ;
- l'activité de fret s'est inscrite en repli de 5 %, à 750 000 mètres linéaires transportés, à la suite d'une progression de 4,4 % en 2015 ;

L'affrètement, à titre exceptionnel, du navire Monte d'Oro sur l'île Rousse, en période estivale, a permis d'atteindre 285 000 passagers transportés (+8 %) et une activité fret stable sur l'année.

La cession du navire SCANDOLA, la baisse du coût de possession du PIANA et des économies générées dans l'organisation dédiée à l'entretien des navires ont nettement amélioré les résultats de La Méditerranée.

Celle-ci se prépare aux prochaines échéances pour la desserte maritime de la Corse avec une ambition : assurer son service dans des conditions de qualité, de sécurité et de fiabilité optimales pour l'ensemble de ses clients et dans la continuité de son modèle économique.

La Méditerranée a été désignée « Meilleure compagnie de ferry française » par le magazine Capital, fin 2016, après un sondage auprès de 20 000 passagers.

LA MÉRIDIONALE

LES LIAISONS MARITIMES ENTRE LE CONTINENT, LA CORSE ET LA SARDAIGNE, SONT RÉALISÉES AVEC TROIS NAVIRES ROULIERS MIXTES AU DÉPART DE MARSEILLE : PIANA, KALLISTE ET GIROLATA, DONT LA CAPACITÉ TOTALE EST DE 6 800 MÈTRES LINÉAIRES, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 500 REMORQUES ET DE 1 900 PASSAGERS AVEC LEURS VOITURES. L'ACTIVITÉ COURANTE REPRÉSENTE UN PEU PLUS DE 1 000 TRAVERSÉES ANNUELLES VERS LA CORSE.

DURANT L'ANNÉE 2016, TROIS ÉVÈNEMENTS ONT MARQUÉ L'ENVIRONNEMENT DE LA MÉRIDIONALE :

1

la prise en charge, en janvier 2016, de l'intégralité de la délégation de service public pour la desserte maritime de la Corse (DSP) pour sa durée restant à courir jusqu'au 1er octobre 2016. Celle-ci a été assortie d'une subdélégation au repreneur de l'ex-SNCM sur les lignes assurées par ses soins avant sa liquidation judiciaire.

2

la reprise par un consortium constitué d'acteurs de la distribution et de transporteurs routiers corses de la société à laquelle le Tribunal de Commerce de Marseille avait initialement attribué les principaux actifs de la SNCM.

3

l'attribution à la Méditerranée, conjointement avec cette dernière société, rebaptisée Corsica Linea, de la DSP transitoire, allant du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017. Cette période précède la mise en place d'un nouveau cadre juridique en cours d'élaboration par la Collectivité Territoriale de Corse.

PERSPECTIVES 2017

EN 2017, LE GROUPE
AXERA SA STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT SUR :

1

LA TRANSFORMATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT FRANCE

pour lui permettre de se positionner face aux évolutions du marché en tant que « **multi-spécialiste** » et non plus seulement comme un **opérateur généraliste** et de massification, notamment par le développement d'offres et de solutions techniques adaptées aux nouveaux besoins.

2

LE DÉVELOPPEMENT DE SA SPÉCIALISATION

avec la création de **deux business units**, l'une dédiée à la **restauration hors domicile** et l'autre, dédiée aux **produits de la mer**.

3

LE RENFORCEMENT DU PÔLE LOGISTIQUE EN FRANCE

par le lancement de deux sites stratégiques pour les activités de **frais et de TSA**, et par l'accompagnement d'un dossier majeur de la **restauration hors domicile**.

4

L’AFFIRMATION DE SON ENRACINEMENT EUROPÉEN

avec la réalisation d'ambitieux projets **immobiliers** et en capitalisant sur les partenariats conclus en 2016.

5

LA DYNAMISATION DE LA NOTORIÉTÉ DE LA MÉRIDIONALE

et sa participation à une offre durable dans le cadre des **futures délégations de service public**.



PÔLES D'EXPERTISE

POUR L'EXERCICE DE SES MÉTIERS,
LE GROUPE S'APPUIE SUR DEUX PÔLES
D'EXPERTISE : L'IMMOBILIER
ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION.



Casablanca (Espagne)

PÔLE IMMOBILIER

LE GROUPE STEF PRIVILÉGIE UNE POLITIQUE DE DÉTENTION EN PROPRE DE SES ACTIFS IMMOBILIERS. IL DÉPLOIE SES ACTIVITÉS EN EUROPE EN S'APPUYANT SUR 225 ENTREPÔTS ET PLATES-FORMES, POUR UN VOLUME GLOBAL D'ENTREPOSAGE DE 7 262 000 M³ ET UNE SURFACE DE QUAIS TRANSPORT DE 452 200 M². LA QUASI-TOTALITÉ DE CES BÂTIMENTS EST LA PROPRIÉTÉ DE STEF.



Carquefou

452 200 m²
DE SURFACE DE QUAIS

IMMOSTEF rassemble au sein de son organisation les compétences dédiées à la conception, à la construction des nouvelles installations, à la maintenance des bâtiments et installations, à la gestion énergétique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe et ce, partout en Europe.

IMMOSTEF intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes. Certains sont cédés après obtention de nouvelles autorisations de construire en vue d'être affectés à d'autres usages.

7 262 000 m³
DE VOLUME D'ENTREPOSAGE

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

IMMOSTEF accompagne la dynamique de développement du groupe par une politique d'adaptation permanente de son outil immobilier, en réalisant des acquisitions régulières et en menant de nombreux chantiers de reconfiguration et de rénovation.

CONSTRUCTIONS LIVRÉES EN 2016

En France, IMMOSTEF a conduit la construction et livré trois sites :

- un immeuble de bureaux de 6 200 m² à Lyon-Gerland, bénéficiant de la certification HQE®-BBC Effinergie ;
- une plate-forme Transport sur la zone de Châteaubourg (Rennes Est), de 8 200 m² et dotée de 33 postes à quai ;
- un entrepôt Logistique TSA (16/18°), sur la zone d'Orléans Nord, de 19 300 m².

PROJETS ENGAGÉS EN 2016

Le programme d'investissements du groupe en Europe prévoit la livraison des constructions suivantes en 2017 :

- **France** : un entrepôt Logistique Frais à Darvault (Nemours), de 15 000 m² ;
- **Portugal** : une extension du site Transport et Logistique de Lisbonne de 26 000 m³ ;
- **Suisse** : un entrepôt Logistique Frais et Surgelé en Suisse Alémanique (Kölliken), de 16 300 m² et 111 600 m³ en froid positif et négatif ;
- **Pays Bas** : un entrepôt pour la filiale Speksnijder à Bodegraven, de 4 400 m² au sol et 3 400 m² en mezzanine, doté de 26 postes à quai ;
- **Italie** : une plate-forme Transport et Logistique de 9 000 m² à Bologne.

ACQUISITIONS D'IMMEUBLES ET DE TERRAINS

- **Pays Bas** : acquisition d'une plate-forme Transport de 2 500 m² à Raalte, exploitée par la société NETKO ;
- **Italie** : réservation d'un terrain de 4,4 ha à Guidonia (Rome Est) pour la construction d'un site d'exploitation Transport et Logistique ;
- **France** : acquisition d'un site Logistique à Chambéry, destiné à l'extension du site existant, acquisition d'un terrain de 7,3 ha à La Crèche (Niort), en vue de l'implantation d'un entrepôt en froid positif.



PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATION

STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES (STEF IT) CONÇOIT DES SOLUTIONS LOGICIELLES, INTÈGRE ET MAINTIEN LES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LESQUELS LE GROUPE S'APPUIE POUR ACCOMPAGNER SES CLIENTS ET AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DES MÉTIERS.

STEF IT INTERVIENT SUR TROIS VOILETS PRINCIPAUX :

1
AIDE À LA PERFORMANCE DES MÉTIERS

En 2016, STEF IT a déployé un outil permettant la traçabilité des livraisons via des smartphones auprès des conducteurs du réseau, des affrétés et des sous-traitants au niveau européen. De nouvelles fonctionnalités de traçabilité des horaires et des températures ont été mises à disposition via un portail collaboratif : brief/debrief des conducteurs, gestion des plans d'expédition, suivi d'exécution et de gestion des délais de livraison. En logistique, des projets destinés à améliorer la performance d'exploitation ont été lancés : densification des stocks, optimisation des pickings, préparation vocale en temps réel.



2
SUPPORT À LA PRODUCTIVITÉ ADMINISTRATIVE

STEF IT a pour mission de sélectionner, d'adapter et de déployer les outils destinés à améliorer la productivité des opérations administratives internes au groupe. Il fournit les adaptations de l'outil SAP utilisé pour les fonctions support. En 2016, STEF IT a conduit différents chantiers, dont celui du déploiement de la construction du chiffre d'affaires dans l'outil d'élaboration budgétaire, le pilotage de la trésorerie, la sécurisation des flux financiers, la gestion de la maintenance des véhicules et du patrimoine immobilier.

3
NOUVEAUX SERVICES POUR LES CLIENTS

STEF IT réalise des applications pour des clients de STEF, industriels et distributeurs.

Deux nouvelles versions d'offres lancées en 2016 sont à signaler :

- un outil de pilotage, auprès de clients GMS en Europe, des décisions d'achat, d'approvisionnement et de logistique dédiée à la filière des produits frais traditionnels (Logifresh) ;
- un outil de pilotage pour la préparation des commandes des industriels de la volaille et des produits carnés (WMSi), prenant en considération les nouvelles règles de sécurité alimentaire.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE



LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LE GROUPE STEF DANS LE CADRE DE SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, LUI PERMETTENT DE SE POSITIONNER COMME UN LEADER RESPONSABLE VIS-À-VIS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DANS SON DOMAINE D'ACTIVITÉ, SUR CHACUN DES TERRITOIRES OÙ IL EST PRÉSENT.

MÉTHODOLOGIE
DE REPORTING — 38

POLITIQUE SOCIALE — 40

ENVIRONNEMENT — 50

ENGAGEMENTS
SOCIÉTAUX — 58

TABLE DE
CONCORDANCE RSE — 60

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce. Toutes les informations identifiées par le signe ⁽¹⁾ ont été vérifiées avec un niveau d'assurance raisonnable par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI).

PÉRIMÈTRE

En 2016, les informations, tant quantitatives que qualitatives, concernant la partie environnementale sont fournies sur l'ensemble du périmètre du groupe.

En 2016, la partie sociale, incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons, est fournie sur le périmètre du groupe.

Les particularités suivantes sont à noter :

- les effectifs de la société VERS-EXPRESS aux Pays Bas (32 salariés), acquise en mai 2016, sont intégrés dans les deux tableaux « Effectifs par pôle d'activité » et « Effectifs par pays ». Les indicateurs qui suivent n'intègrent pas ces données, compte tenu de l'acquisition récente de la société ;
- Pays-Bas : les contrats flexibles, qui sont une spécificité du pays, ne sont pas comptés dans les CDI ou CDD.

En dehors de ces principes, les différences de périmètre sont précisées pour les indicateurs concernés.



Valencia (Espagne)

⁽¹⁾ Le niveau d'assurance raisonnable, symbolisé par le logo  est une démarche volontaire du groupe STEF. Celle-ci requiert, de la part de l'OTI, des travaux plus poussés que ceux déployés dans le cadre d'une assurance modérée.

SÉLECTION DES INFORMATIONS ET INDICATEURS DU REPORTING

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de mesurer les performances issues de ses plans d'actions.

Les activités exercées par STEF ne sont pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plates-formes et ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

COLLECTE ET CALCUL DES INFORMATIONS

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les douze mois de l'année civile), à partir de fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

VÉRIFICATION EXTERNE

Les informations liées aux exigences de l'Art. 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans une table de concordance pour en faciliter la recherche.



POLITIQUE SOCIALE

LES ENGAGEMENTS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE STEF SE DÉCLINENT AUTOUR DE TROIS AXES :

1

l'accompagnement de la croissance européenne du groupe.

2

le développement de l'engagement du groupe dans sa responsabilité sociale.

3

le maintien de la qualité du dialogue social.

EFFECTIFS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31 décembre 2016, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 15 759 personnes, en légère augmentation par rapport à 2015 (+ 169 personnes, soit +1,1 %). Cette évolution provient majoritairement des pays européens (hors France), où les effectifs sont en croissance de 7,1 %. En Italie, la variation de périmètre

résulte essentiellement de l'acquisition d'une branche d'activité logistique d'un client (44 salariés). Aux Pays-Bas, la variation de périmètre résulte de l'acquisition de la société VERS-EXPRESS (reprise de 32 salariés).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les contrats aidés qui représentent

278 personnes au 31 décembre 2016 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et les intérimaires (4 436 équivalents temps plein)^[2]. En incluant tous les types de contrats, l'augmentation est de 2,32 % sur la période.



+7,1%
AUGMENTATION DES EFFECTIFS HORS FRANCE

EFFECTIFS PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

| CDI + CDD | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Transport France | 8 096 | 7 908 | 7 805 |
| Logistique France | 3 450 | 3 628 | 3 722 |
| STEF International | 2 886 | 2 899 | 3 100 |
| Maritime (La Méridionale) | 557 | 543 | 537 |
| Autres activités et fonctions centrales | 567 | 612 | 595 |
| TOTAL GROUPE | 15 556 | 15 590 | 15 759 |

EFFECTIFS PAR PAYS

| | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 31/12/2016 | Variation 2015 / 2016 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Effectifs France | 12 735 | 12 750 | 12 718 | -0,25 % |
| Effectifs hors France, dont | 2 821 | 2 840 | 3 041 | 7,1 % |
| Espagne | 1 249 | 1 250 | 1 301 | 4,1 % |
| Portugal | 440 | 395 | 435 | 10,1 % |
| Italie | 574 | 603 | 665 | 10,3 % |
| Belgique | 312 | 326 | 343 | 5,2 % |
| Pays-Bas | 158 | 167 | 205 | 22,7 % |
| Suisse | 88 | 99 | 92 | -7,1 % |
| TOTAL GROUPE | 15 556 | 15 590 | 15 759 | 1,1% |

^[2] Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2016 / 151,67.

Les effectifs du pôle STEF International ont augmenté dans leur globalité avec des évolutions particulièrement importantes aux Pays-Bas, en Italie et au Portugal.

EFFECTIFS PAR SEXE

La part de la population féminine est stable et représentative, fin 2016, 20,1 % des effectifs. Elle est variable selon les pays :

| % des femmes dans les effectifs - Périmètre groupe | | | | | | |
|--|---------|----------|--------|---------|--------|---------------|
| Pays | | | | | | 2016 |
| France | Espagne | Portugal | Italie | Benelux | Suisse | Total |
| 18,9 % | 28,1 % | 27,6 % | 32,7 % | 10,9 % | 5,4 % | 20,1 % |

EFFECTIFS PAR CATÉGORIES

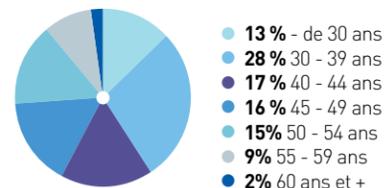
La structure des effectifs par catégories est stable sur les trois derniers exercices.

| Catégories (EUROPE) | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------------|--------|--------|--------|
| Cadres | 11,2 % | 11,0 % | 11,0 % |
| Maîtrises et Hautes Maîtrises | 17,8 % | 17,3 % | 17,2 % |
| Employés | 14,4 % | 14,5 % | 14,6 % |
| Ouvriers | 56,7 % | 57,2 % | 57,2 % |
| - dont ouvriers roulants | 22,2 % | 21,6 % | 21,0 % |
| - dont ouvriers sédentaires | 32,6 % | 33,4 % | 34,1 % |
| - dont ouvriers navigants | 1,9 % | 2,2 % | 2,1 % |

EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ÂGE

Les effectifs groupe, CDI et CDD, se répartissent de la façon suivante au 31 décembre 2016 :

Effectifs CDI + CDD par tranche d'âge



Cette répartition, stable par rapport à l'année précédente, témoigne d'un renouvellement harmonieux des effectifs.

La situation est variable selon les pays. Ainsi, au Portugal, 60 % des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 40 % des effectifs en France.



7,75%
TURN-OVER



TURN-OVER

En 2016, le turn-over⁽³⁾ a été de 7,75 %. Ce taux, modéré pour le secteur d'activité, s'explique par les nombreuses embauches et par la politique sociale conduite dans l'entreprise :

- entrées CDI⁽⁴⁾ : 1274 embauches ou titularisations, dont 913 en France ;
- sorties CDI : 1 043 sorties dont 440 licenciements ou ruptures négociées et 165 retraites ou départs en congés de fin d'activité.

RÉMUNÉRATION

En complément de la rémunération de base, révisée annuellement dans chaque filiale, la politique de rémunération de STEF peut inclure des éléments de rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs (intérêt et participation au sein de chaque filiale en France) ainsi que des éléments non salariaux, tels que la garantie complémentaire-maladie et la prévoyance.

En 2016, par rapport à 2015, hors coûts non récurrents liés aux évolutions de périmètre, la masse salariale⁽⁵⁾ a augmenté de 1,24 %, pour une progression de l'effectif social moyen de 1,03 %.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. L'organisation du travail chez STEF est en corrélation avec l'activité. Ainsi, en 2016, 18,7 % des heures travaillées étaient des heures de nuit (contre 18,5 % en 2015), notamment dans le transport où les livraisons doivent être réalisées avant l'ouverture des magasins⁽⁶⁾.

| Taux d'heures de nuit | |
|-----------------------|--------------|
| Pays | 2016 |
| France | 19,8 % |
| Espagne | 12,2 % |
| Portugal | 17,1 % |
| Italie | 5,8 % |
| Belgique | 18,6 % |
| Pays-Bas | 15,6 % |
| Suisse | 1,6 % |
| Total | 18,7% |

Il n'existe aucun travail posté. L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail⁽⁷⁾ est stable, à 5,5 %.



⁽³⁾ CDI (embauches + sorties)/2/effectifs au 31 décembre 2016, y compris reprises et cessions.

⁽⁴⁾ Les reprises d'activité sont prises en compte, hormis celle de VERS-EXPRESS.

⁽⁵⁾ Compte « Rémunération du personnel », n°641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite).

⁽⁶⁾ Hors La Méridionale, car les temps de travail sont régis par des règles et des roulements spécifiques.

⁽⁷⁾ Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité ; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour la Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires théoriques. A noter que pour l'Italie, le ratio est calculé à partir de jours ouvrés et non de jours calendaires.



DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

POUR ACCOMPAGNER SA CROISSANCE INTERNATIONALE, STEF CHOISIT DE FAIRE GRANDIR LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'ENTREPRISE.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS ET PRÉPARER LE MANAGEMENT DE DEMAIN

Cet objectif est une réalité : 70 % des postes de cadres et d'agents de maîtrise sont pourvus par la promotion interne.

A tous niveaux, les collaborateurs sont accompagnés au cours de leur carrière. Cet accompagnement dans leur parcours professionnel veille à concilier leurs aspirations avec les besoins de STEF et crée les conditions d'un engagement fort.

STEF a mis en place des dispositifs de gestion des carrières : entretiens annuels de développement, bilans de compétences, bourse de l'emploi interne, mise en situation professionnelle et revues de postes-clés. Ces outils, déployés progressivement dans tous les pays, permettent de développer les aptitudes des collaborateurs, de détecter les talents à tous les niveaux de l'organisation afin que chacun puisse ainsi progresser au sein de l'entreprise.

Le goût d'entreprendre est une valeur forte du groupe STEF. Pour attirer de jeunes talents, STEF recrute chaque année, en Europe, plus de 80 jeunes diplômés issus de formations Bac + 5,



dotés d'une personnalité de manager, motivés pour entreprendre et décider. Ils suivent un parcours de deux ans (programme « pépinières ») dans les sites du groupe et se familiarisent ainsi avec ses métiers, ce qui constitue un gage de réussite de leur avenir professionnel. De nombreux partenariats avec des universités et écoles ont été renouvelés dans les pays.

GARANTIR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

Convaincu que la satisfaction du client doit guider l'ensemble des collaborateurs, STEF met en place des dispositifs de développement des compétences et d'intégration, garants du bon niveau de formation aux métiers et aux activités d'aujourd'hui et de demain.

Les axes majeurs de la formation :

- le développement des compétences techniques métiers : les formations métiers sont dispensées sous la forme de parcours modulables, intégrant des formats pédagogiques variés (présentiel, tutorat, à distance) adaptés au contenu et à la population visée. STEF dispose d'un organisme de formation interne : l'Institut des Métiers du Froid. L'IMF est dédié à la transmission des compétences métiers aux salariés et aux intérimaires du groupe. Il compte plus de 140 formateurs, agréés et labellisés, qui ont vocation à intervenir partout en Europe. En 2016, l'IMF a accueilli près de 2680 stagiaires et a dispensé plus de 23 200 heures de formation ;
- l'accompagnement des évolutions professionnelles : les parcours « Devenir » sont destinés à tout collaborateur à potentiel d'évolution, qu'il s'agisse des personnels de préparation, de manutention ou des managers ;
- le développement de l'employabilité des salariés, notamment celle des ouvriers et des employés, visant à consolider leurs savoirs de base : la formation portant sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul et technique d'apprentissage) s'adresse aux salariés souhaitant consolider leurs savoirs de base. Dans le groupe, à date, plus de 20 000 heures de formation ont été dispensées. Plus de 800 salariés sont en formation et plus de 80 sites se sont lancés dans la démarche. Celle-ci est en cours d'élargissement au « socle de compétences » en intégrant notamment le digital dans les savoirs stratégiques à acquérir. Elle présente une dimension européenne : l'Espagne a reçu le prix « Entrepreneurs et Emploi » du journal économique Expansión pour ce projet ;
- les compétences des managers au profit d'une culture managériale commune et de la diffusion de la politique RSE du groupe.

En 2016, le nombre d'heures de formation dispensées dans le groupe s'est élevé à 182 000, soit 11,7 heures par collaborateur.

182 000
HEURES DE FORMATION DISPENSÉES



RESPONSABILITÉ SOCIALE

L'AMBITION DE CETTE DÉMARCHE EST D'ANTICIPER ET DE FOURNIR DES RÉPONSES AUX ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DU GROUPE.



INTÉGRATION ET DIVERSITÉ

STEF, conscient que la diversité est source de richesse et d'efficacité, favorise une culture d'entreprise qui soit respectueuse de toutes les diversités, visibles et invisibles et qui permette à chacun d'avoir la même chance d'accéder à l'emploi et d'évoluer dans l'organisation et ce, dans tous les pays où le groupe est présent.

Une équipe dédiée, au sein de la Direction des ressources humaines, s'assure du respect et de la promotion de ces principes.

HANDICAP

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays où une législation spécifique existe (Espagne, France et Italie). Sur ce périmètre, le taux d'emploi atteint 4,3 % au 31 décembre 2016. Dans les différents pays, bien que la législation soit différente, les actions menées démontrent que l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap reste un enjeu partagé.

En France, l'accord handicap a été renouvelé pour la 3^{ème} fois consécutive en 2016. Les objectifs poursuivis par ce nouvel accord sont axés sur l'employabilité des salariés en situation de handicap et sur le renforcement de l'animation de la politique.

Ces politiques ont permis d'atteindre un taux d'emploi satisfaisant, eu égard au domaine d'activité du groupe. La politique de STEF dans ce domaine a été saluée par l'obtention d'un trophée « F d'Or Handicap » de la part d'Opcalia en France.



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE H/F

En 2016, le groupe a souhaité mener une action européenne de sensibilisation sur le thème de la mixité et de l'égalité professionnelle avec comme objectifs de :

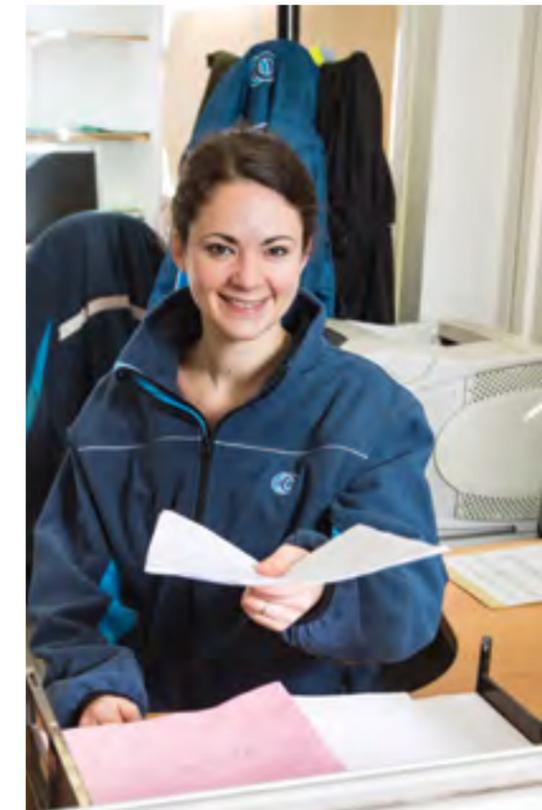
- renforcer la mixité dans les équipes et dans les métiers ;
- travailler sur l'égalité professionnelle.

En Espagne, suite à la négociation d'un accord sur l'égalité professionnelle en 2015, des formations ont été déployées au niveau de l'encadrement et seront élargies au personnel en 2017.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

En 2016, STEF a renforcé son engagement auprès des jeunes publics de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, en ouvrant les portes de ses sites, en proposant une découverte des métiers et des accompagnements personnalisés dans leur recherche d'emploi, via des ateliers CV et des simulations d'entretien.

En France, le groupe a signé la charte Entreprise et Quartiers qui formalise l'engagement de STEF en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'emploi, dans les domaines de l'éducation et de l'orientation scolaire, de l'insertion professionnelle et de la formation, avec un objectif de déclinaison de la charte dans les régions.



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La démarche Santé, Sécurité au Travail (SST), mise en place au sein du groupe, a pour ambition de contribuer à la performance de l'entreprise au travers d'actions d'amélioration des environnements de travail. La mise en place d'une coordination avec les relais SST présents dans les différents pays d'implantation permet d'affirmer que cette politique est aujourd'hui déployée à l'échelle du groupe et qu'elle constitue un élément de différenciation à part entière de STEF dans son secteur d'activité.

Le principal objectif du groupe est de développer une culture de prévention. Un comité de pilotage dédié, créé en 2016, anime cette démarche transverse, qui nécessite des transformations dans la culture, les pratiques, les infrastructures, les matériels.

En 2016, les travaux ont été principalement orientés autour des risques majeurs à travers la mise en place d'actions de prévention portant à la fois sur le matériel mis à disposition, la définition des processus de travail ou encore l'accompagnement des collaborateurs. Les interventions en ergonomie se sont poursuivies (aménagement d'espaces de travail, lignes de conditionnement...). En France, dans le prolongement de l'année 2015, l'accompagnement des filiales a été renforcé sur le volet de la mise en place des fondamentaux. L'ambition est désormais d'intégrer les enjeux de SST dans les processus afin d'anticiper l'apparition de nouveaux risques (conception des bâtiments, sélection d'équipements et de vêtements).

Ces actions doivent permettre de poursuivre la réduction de l'accidentologie. En 2016, pour l'ensemble du groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt est de 44,9 (1 105 accidents avec arrêt), le taux de gravité est de 2,3. Pour la France (hors Maritime), le taux de fréquence est en baisse à 44,4 (47 en 2015). L'on dénombre 837 accidents avec arrêt. Le taux de gravité est de 2,6 (stable par rapport à 2015).

La préservation de la Qualité de Vie au Travail (QVT) des collaborateurs représente un enjeu important. Le premier accord relatif à la prévention des risques psychosociaux est entré, en 2016, dans sa dernière année d'application. Des réflexions sur la mise en œuvre d'une démarche plus globale autour la QVT ont été lancées.



RELATIONS SOCIALES

Les instances légales sont présentes dans les filiales et les établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays.

A des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales - coordinateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique - complètent les dispositifs légaux que sont le comité d'entreprise européen et le comité de groupe pour favoriser un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation. Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales. Les avenants à l'accord Frais de santé et à l'accord Prévoyance, pour le périmètre France, ont été signés, dans ce cadre, en 2016.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

STEF fait du principe d'association des salariés à son capital, un modèle unique dans son secteur d'activité. Les salariés de STEF détiennent 16,38 % du capital par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

Ce dispositif est indissociable de l'histoire et de la culture d'entreprise du groupe et le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié est considéré comme un levier d'efficacité de STEF dans ses métiers. L'actionnariat salarié est devenu, au fil des années, un outil de motivation salariale et représente un élément fort de cohésion sociale.

62 % des salariés du groupe, sont actionnaires de STEF, via le FCPE STEF. Celui-ci est désormais déployé dans la quasi-totalité des pays où STEF est implanté. En 2016, le plan d'actionnariat salarié a été ouvert aux Pays Bas, avec un taux d'adhésion des salariés néerlandais de 24 %.

62%

DES SALARIÉS DU GROUPE
ACTIONNAIRES VIA
LE FCPE STEF



ENVIRONNEMENT

LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, L'INNOVATION ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE SES ACTIVITÉS SONT AU CŒUR DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE STEF.

Nemours

ORGANISATION ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La politique de Développement durable de STEF est coordonnée par la Direction du Développement durable, à partir des actions définies par un Comité stratégique.

Les engagements prioritaires de cette politique s'inscrivent dans le plan stratégique à moyen terme de l'entreprise et privilégient :

- la poursuite de l'amélioration des impacts environnementaux des activités transport et logistique de STEF ;
- le développement de solutions métiers innovantes au service de la performance de l'ensemble de la supply chain ;
- la pérennisation du modèle de responsabilité sociale du groupe.

La politique mise en œuvre s'appuie sur l'évolution des réglementations, la maîtrise de l'énergie consommée, tant par les équipements que par les bâtiments et le recours à des modes opératoires pour la réalisation des prestations ayant pour effet d'améliorer les performances économiques et environnementales des activités. En 2016, STEF a été nommé dans les catégories Ressources Humaines et Environnement des Trophées de la Responsabilité Sociale et Environnementale « Défis RSE 2016 » et lauréate du Trophée pour l'Environnement.

STEF exploite des véhicules et des bâtiments sous température dirigée qui requièrent l'utilisation de technologies fonctionnant avec des énergies fossiles (carburants pour la traction et le fonctionnement des groupes frigorifiques), mais également des équipements de production du froid employant des fluides frigorigènes qui, pour certains, contribuent à l'effet de serre.

STEF, conscient des enjeux climatiques, a mis en place une politique volontariste de réduction des consommations d'énergie fossile par expérimentation de technologies alternatives (cryogénie...) et l'emploi de fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone), en remplacement des fluides frigorigènes halogénés (HCFC et HFC) dans ses installations frigorifiques. La densification des chargements et l'optimisation des tournées de distribution contribuent également à réduire le nombre de véhicules en circulation et, par conséquent, les émissions correspondantes.



MESURE ET RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DU FROID

MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE

Disposant de deux calculateurs CO₂ attestés par Bureau Veritas Certification, STEF est en mesure de fournir à ses clients :

- l'empreinte carbone pour les prestations de transport, quels que soient les points de chargement ou de déchargement au départ ou à destination des pays européens dans lesquels STEF opère ;
- l'empreinte carbone des prestations logistiques réalisées pour leur compte.

STEF a modifié son calculateur CO₂ transport, afin de communiquer à ses clients, dès 2017, une information en CO_{2e} (Gaz à Effet de Serre).



Carquefou



Nemours



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT (HORS MARITIME)

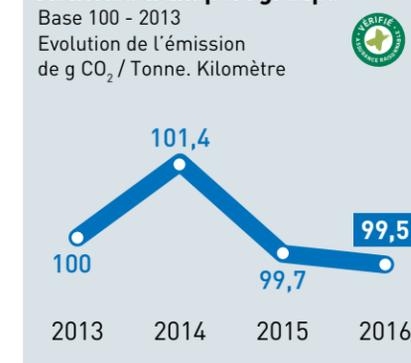
Depuis 2009, STEF Transport est engagé dans des programmes triennaux de réduction des émissions de CO₂ « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers de marchandises » proposés par l'ADEME.

Afin de pérenniser sa démarche volontaire de réduction des impacts liés aux opérations de transport, STEF Transport s'est engagé et a obtenu, en juillet 2016, pour une période de trois ans, la labellisation « Objectif CO₂ Transporteurs éco-responsables » (ADEME).

La mesure de l'émission de gCO₂/t.km est l'un des indicateurs les plus pertinents pour STEF, compte tenu de la typologie de ses activités (hors maritime). Afin de prendre en compte l'ensemble de la supply chain, celle-ci intègre également les estimations d'émissions de CO₂ liées à l'intégralité de la sous-traitance transport, et ce, pour l'ensemble des pays dans lesquels STEF opère.

Activités transport groupe

Base 100 - 2013
Evolution de l'émission de g CO₂ / Tonne. Kilomètre



STEF transporte principalement des marchandises relativement peu pondérales. Par ailleurs, en raison de la modification des conditionnements et des emballages, l'on observe une réduction constante du poids moyen des palettes transportées. Malgré ces éléments peu favorables en termes de tonne-kilomètres calculées, STEF est parvenu, en 2016, à stabiliser le niveau de son indicateur en améliorant son taux de chargement et en adaptant son exploitation par une optimisation de la concentration de ses flux.



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITÉS MARITIMES

La Méridionale poursuit la réduction des impacts environnementaux de ses activités, notamment en adaptant les pas d'hélices de ses navires, permettant d'assurer une vitesse de navigation avec un rendement optimisé de ses moteurs.

Elle a mis en place un indicateur d'émission de kgeqCO₂/km et vient de mettre en service la connexion électrique à quai de ses trois navires à Marseille, devenant ainsi, le premier armement à prendre cette initiative en France.



RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX MOYENS DE PRODUCTION

Dans le cadre de sa démarche de réduction de l'empreinte carbone liée à son activité STEF poursuit ses plans structurés de maîtrise :

- des consommations d'eau (tours de refroidissement et lavage des véhicules) ;
 - des consommations d'énergie.
- À ce titre, STEF est signataire de la « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires » et a déployé des plans d'actions pour des solutions techniques plus économes en énergie (programme E.D.E.N., « Passeport énergétique ») ;
- de gestion des déchets.

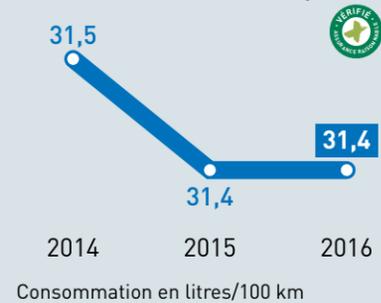
En 2016, STEF a obtenu la reconduction de la certification ISO 50 001 pour la mise en œuvre de son système de management de l'énergie, déployé sur l'ensemble de ses sites en France. Ce programme porte sur la maîtrise des consommations d'électricité dans la durée et sur l'amélioration continue des pratiques dans les modes opératoires. L'économie réalisée en 2016 est de 9 GWh, soit une baisse de 2,7 % de la consommation globale des sites et l'équivalent de la consommation électrique d'environ 2 100 foyers. Dans ce cadre, le taux d'équipement des éclairages par LED des entrepôts et plates-formes atteint plus de 50 % des sites STEF en France. Cet équipement en LED permet une baisse de consommation de l'ordre de 50 %.

VÉHICULES

Réduction de la consommation de carburants

Le renouvellement régulier de la flotte, la formation des conducteurs à l'éco-conduite et le suivi des consommations de carburants ont permis de stabiliser la consommation des tracteurs à 31,4 litres / 100 km en 2016. Des tests ont été menés pour améliorer le management de la consommation tout au long de l'année.

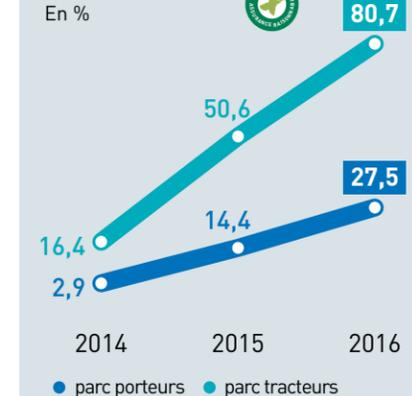
Évolution de la consommation des tracteurs STEF Transport



Réduction des polluants

Le renouvellement régulier de son propre parc de tracteurs et de porteurs, permet à STEF de disposer d'une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement. Les tracteurs en exploitation à la norme Euro VI sont désormais prépondérants. Seuls quelques véhicules de cour destinés à la mise à quai des remorques présentent une norme inférieure à la norme Euro V. Le taux de porteurs en Euro VI est nécessairement moindre, compte tenu d'un cycle de renouvellement plus long, du fait qu'ils effectuent moins de kilomètres.

Répartition du parc de véhicules Euro VI (France)



ENTREPÔTS ET PLATES-FORMES

Des sites énergétiquement performants

La labellisation du parc français à la norme ISO 50 001, la généralisation du « Passeport énergie » et la réalisation régulière d'audits permettent de décliner une politique de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble des sites du groupe.

Évolution de la consommation d'énergie STEF



Les consommations d'énergie au niveau groupe sont en baisse de -1,55 %, en valeur brute non corrigée des variations de périmètre et de facteurs extérieurs, tels que températures, types d'activité. L'augmentation progressive de la consommation d'énergie à l'international résulte de l'évolution naturelle des activités.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques et pour le lavage des véhicules d'exploitation. Selon les sites, les besoins en eau sont assurés par le réseau de ville (78 %) et par des forages et de la récupération des eaux de pluie (22 %). La part de puisage est en nette amélioration, d'autant plus que les températures estivales de 2016 ont été particulièrement élevées. Lors du renouvellement des installations frigorifiques, des procédés destinés à optimiser les consommations sont privilégiés, dont notamment la condensation à air, en remplacement de la condensation à eau. La réduction des consommations d'eau observée en 2016 est de 3,3 %.

Évolution de la consommation d'eau STEF





GESTION DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

En Europe, le plan de reconversion des installations frigorifiques de STEF fonctionnant avec des fluides HCFC est quasiment achevé au profit des :

- fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone) pour les installations en froid négatif ;
- fluides aux HFC en faibles charges, associés à des fluides frigoporteurs, pour les installations en froid positif.

Répartition des fluides frigorigènes dans les installations de STEF

% en tonnages de charge par types de fluides frigorigènes

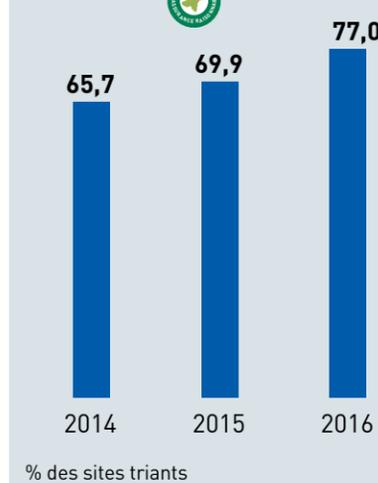


GESTION DES DÉCHETS ET TRI-SÉLECTIF POUR RECYCLAGE

La généralisation de la politique de gestion des déchets sur l'ensemble de ses sites permet à STEF d'améliorer de façon continue le taux de recyclage et de valorisation des déchets non dangereux (DND) : papier/carton, films d'emballage, bois, métaux, verre, produits alimentaires valorisables. Ces actions permettent d'agir en faveur de l'économie circulaire.

Le traitement des déchets classés dangereux (DD)¹⁸ fait l'objet d'un traitement via des filières agréées.

Pourcentage de sites de STEF procédant au tri et au recyclage des déchets



Composition des déchets non dangereux de STEF



Répartition des déchets non dangereux de STEF



En 2016, le taux de recyclage-valorisation s'établit à 63 % (soit 18 869 tonnes), contre 58 % en 2015.

CHARTRE ÉTHIQUE ET IMPLICATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

STEF a mis en place une charte éthique qui intègre les règles de bonne conduite des affaires applicable dans le groupe. Une charte d'achats responsables fixe les principaux engagements éthiques, sociaux et environnementaux auxquels les fournisseurs doivent adhérer.

¹⁸ Fluides frigorigènes, liquides de refroidissement, lubrifiants usagés, PCB/PCT ...



ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

STEF, partie prenante de la chaîne du froid, a pour obligation de garantir son respect ainsi que celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés. Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier) ;
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation ;
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises confiées, permettant de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

STEF a mis en place un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) en France, qui décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis-à-vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le déploiement de ce plan est conforté par des audits de conformité, suivis de plans d'actions dans le cadre d'une démarche de certification. Les sites en France disposent d'un agrément sanitaire, la démarche est systématiquement engagée pour ceux qui sont intégrés en cours d'année.



MÉCÉNAT

STEF choisit de s'impliquer sur le long terme dans les actions construites avec des partenaires implantés, comme lui, dans le tissu régional qui correspondent à son expertise et à ses valeurs.

STEF apporte son soutien à des associations ou institutions qui ont pour ambition d'aider les jeunes en difficulté à s'insérer dans le monde de l'entreprise. En France, en 2016, le groupe a souhaité réaffirmer son engagement en signant quatre conventions avec les EPIDE et les associations Sport dans la Ville, NQT et Tremplin. Les acteurs portent, dans le même temps, les valeurs de solidarité et de persévérance qui caractérisent le groupe.

STEF coopère en France avec l'association les Restos du cœur dans le cadre d'une convention de mécénat : insertion professionnelle de bénéficiaires, formation de bénévoles (40 personnes), mécénat de compétences et aide logistique pour la campagne annuelle et les dons industriels (transport de 8 600 palettes). Une action similaire est développée en Espagne, avec l'Association des fabricants et distributeurs (AECOC) afin de collecter des denrées vers les entrepôts de la banque alimentaire espagnole. STEF a acheminé 775 tonnes de denrées en 2016 pour cette mission.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

STEF veille à maintenir des liens étroits avec les organismes et syndicats professionnels représentatifs de la profession à l'échelle européenne (ECSLA, AFF, TLF, Transfrigoroute, UNTF, USNEF). En tant que spécialiste de la température dirigée, STEF participe également à des travaux sur des projets d'évolution réglementaire et à des expérimentations pratiques (Club Demeter).

Le groupe entretient, par ailleurs, dans les régions et différents pays d'implantation, des partenariats avec des universités.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Lors de ses projets de constructions de type ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

La Méridionale collabore à différentes projets en faveur de la protection des habitats marins et de la biodiversité : sensibilisation des passagers sur le plancton, actions sur les zones Natura 2000 au large et dans le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

TABLE DE CONCORDANCE RSE

| INFORMATIONS SOCIALES | |
|---|---|
| A EMPLOI <ul style="list-style-type: none"> — effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique — embauches et licenciements — rémunérations et évolution | P.41-43 |
| B ORGANISATION DU TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"> — organisation du temps de travail ; absentéisme — respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective — élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession | P.43-45 |
| C RELATIONS SOCIALES <ul style="list-style-type: none"> — organisation du dialogue social — bilan des accords collectifs | P.49 |
| D SANTÉ ET SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none"> — conditions de santé et de sécurité au travail — bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel dans ce domaine — accidents du travail | P.48-49 |
| E FORMATION <ul style="list-style-type: none"> — politique en matière de formation — nombre total d'heures de formation | P.44-45 |
| F ÉGALITÉ DE TRAITEMENT <ul style="list-style-type: none"> — mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes — mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées — politique de lutte contre les discriminations | P.46-49 |
| G RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT | P.43 |
| INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES | |
| A POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE <ul style="list-style-type: none"> — organisation de la démarche RSE dans le groupe — actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement — moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions — provisions et garanties pour risques en matière d'environnement — engagements en faveur de l'économie circulaire — lutte contre le gaspillage alimentaire | P.51 N/A P.59 P.59 |

| | |
|--|---------|
| B POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS <ul style="list-style-type: none"> — mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement — mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets — prise en compte des nuisances sonores | P.55-57 |
| C UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES <ul style="list-style-type: none"> — consommation d'eau et approvisionnement en eau — consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation — consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables — utilisation des sols | P.52-56 |
| D CHANGEMENT CLIMATIQUE <ul style="list-style-type: none"> — rejets de gaz à effet de serre — adaptation aux conséquences du changement climatique | P.51-55 |
| E PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ <ul style="list-style-type: none"> — mesures prises pour préserver et développer la biodiversité | P.59 |

| ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX | |
|---|--------------|
| A IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ <ul style="list-style-type: none"> — en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales | P.59 |
| B RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES <ul style="list-style-type: none"> — conditions du dialogue avec les parties prenantes — actions de partenariat, de soutien ou de mécénat | P.59 |
| C SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS <ul style="list-style-type: none"> — prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux — prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE | P.57 |
| D LOYAUTÉ DES PRATIQUES <ul style="list-style-type: none"> — actions engagées pour prévenir la corruption — mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs | P.57 P.59 |
| E AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME | N/A |

ATTESTATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société STEF, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la Société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la Société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que

⁽¹⁾ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

les dispositions prévues à l'article 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
 - d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (avis motivé sur la sincérité des Informations RSE) ;
 - d'exprimer, à la demande de la Société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par la Société et identifiées par le signe  dans les chapitres « ENVIRONNEMENT » et « POLITIQUE SOCIALE » du rapport de gestion ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.
- Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre janvier et mars 2017 pour une durée d'environ 3 semaines.
- Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie natio-

nale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité et le rapport d'assurance raisonnable, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

I - ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de Développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

⁽²⁾ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

II - AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
 - de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.
- Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de Développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽³⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens

⁽³⁾ Informations sociales : effectifs fin de période, répartition par sexe et par âge, turn-over, taux d'absentéisme, nombre d'heures de formation. Informations environnementales : consommation d'eau, consommation d'électricité, consommation de gazole au 100km en parc propre, émission de CO₂ - gCO₂/tonne.kilomètre, répartition du parc propre selon la Norme Euro, part d'entités en tri sélectif et part de tonnages triés pour recyclage.

pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽⁴⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 81 % des effectifs et entre 78 % et 93 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des

Informations sociétales : mesures prises en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs.

⁽⁴⁾ Informations sociales : Siège social (Paris) pour les données France, STEF Italie. Informations environnementales et sociétales : site de Gerland (Lyon) pour les données France, STEF Italie.

autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

III - RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE SUR UNE SÉLECTION D'INFORMATIONS RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Concernant les informations sélectionnées par la Société et identifiées par le signe , nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 81 % des effectifs et entre 78 % et 93 % des informations environnementales identifiées par le signe .

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la Société et identifiées par le signe .

CONCLUSION

A notre avis, les informations sélectionnées par la Société et identifiées par le signe  ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Fait à Paris La Défense, le 18 avril 2017
L'organisme tiers indépendant
MAZARS SAS

Edwige REY
Associée RSE &
Développement durable

FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère, à sa meilleure connaissance, qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs ou susceptibles d'avoir un tel effet, hormis ceux présentés.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

RISQUES MACRO-ÉCONOMIQUES LIÉS À LA CONJONCTURE DE CERTAINES ZONES GÉOGRAPHIQUES

La situation économique dans certains pays d'implantation pourrait se traduire par une baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité, le transport et la logistique, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

RISQUE DE DESTRUCTION DES OUTILS D'EXPLOITATION

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contrainte de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées. Pour pallier ces risques et réduire les conséquences dommageables d'une problématique de cet ordre, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation. Ainsi, les conséquences d'un risque incendie

paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités permettant de transférer rapidement les flux affectés par le dommage vers un autre site.

La Direction d'exploitation a pour mission de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en fonction des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

Par ailleurs, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité de ses sites, de façon à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, en cas de survenance. Une direction dédiée est en charge de ces actions et une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers est déployée à l'échelle du groupe, s'appuyant sur des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

RISQUE DE RUPTURE DE LA CHAÎNE DU FROID

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid. Les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation.

RISQUE FINANCIER LIÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le groupe n'a pas identifié de risque caractérisé lié aux effets du changement climatique.

RISQUE SANITAIRE

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis à vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, dite « Paquet Hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

Les sites du groupe doivent respecter les normes applicables en matière d'environnement. Les projets immobiliers sont réalisés dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE), prennent en compte les impacts environnementaux selon les prescriptions de la Charte AFILOG « plateforme logistique durable » et les préconisations du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques. Il en est de même pour les constructions réalisées dans les autres pays d'implantation.

RISQUE ROUTIER

Le risque routier est inhérent à l'activité Transport. STEF fait de la sécurité routière une priorité. La maîtrise du risque routier s'effectue par un plan de formation à la sécurité (hors formation obligatoire), représentant 13 700 heures pour 2 274 conducteurs formés en 2016 et 19 formateurs spécialistes de la sécurité routière. Par ailleurs, un plan de prévention spécifique est déployé. Ces actions permettent une amélioration régulière de la fréquence de la sinistralité.

RISQUE LIÉ AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, la sauvegarde et la sécurité des données sont une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental et constant de la relation avec les clients.

ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DESSERTE DE LA CORSE

La Méridionale assure la desserte maritime de la Corse, via une convention de Délégation de Service Public (DSP), conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC). Cette délégation, d'une durée d'un an, a démarré à compter du 1er octobre 2016. À terme, la DSP en cours pourrait être renouvelée par une nouvelle DSP d'une durée de 21 mois.

La Méridionale a démontré qu'elle dispose des atouts nécessaires pour répondre aux enjeux de continuité territoriale et de service public pour la desserte de la Corse, en fret et en passagers, sur la base d'un dispositif économique équilibré.

RISQUES DE MARCHÉ

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par :

- Les lignes de crédit obtenues au niveau de la Société mère : STEF dispose, au 31 décembre 2016, de 15 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 185 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 86 M€ au 31 décembre 2016. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes est généralement de 5 ans.
- L'émission de titres de créances négociables, sur des durées allant de quelques jours à 1 an. Le montant de ces titres de créances, appelés communément « Billets de trésorerie » atteignait 148 M€ au 31 décembre 2016.

La Société STEF dispose également de crédits spot totalisant 32 M€, non utilisés au 31 décembre 2016 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 99 M€, dont 38 M€ utilisées au 31 décembre 2016. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. A cette date, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique du groupe est de conserver un équilibre entre la part de son endettement à taux fixe et à taux variable. Cette stratégie doit permettre au groupe de bénéficier pour partie de la faiblesse des taux d'intérêts actuels tout en limitant les risques d'une augmentation future des taux.

Au 31 décembre 2016, la part de la dette à taux variable, après couverture, représentait 44 % de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'objectif du groupe, s'agissant de la gestion du risque de taux d'intérêt, est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers. Cette politique de couverture doit permettre, à terme, d'optimiser l'adossage des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes, tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

RISQUE DE CHANGE

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente une faible part du chiffre d'affaires du groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du groupe.

RISQUE DE CRÉDIT CLIENTS

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise et pour l'activité logistique, le droit de rétention sur les marchandises de l'entrepôt permettent de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

RISQUE SUR LE GAZOLE

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients, limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est pas privilégiée à ce stade.

RISQUE DE DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne, sur le périmètre de consolidation, destiné à améliorer la maîtrise des activités et l'efficacité de ses opérations. Comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne, aussi complet soit-il, ne peut offrir qu'une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie absolue que les risques auxquels est exposé le groupe soient totalement éliminés. Pour l'exercice 2016, les audits réalisés n'ont pas révélé de défaillance du contrôle interne ayant pu entraîner des risques substantiels.

PROCÉDURES, CONTRÔLES FISCAUX ET LITIGES

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêté des comptes est jugée pertinente par la Société.

GOVERNANCE

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées. Ce mode de gouvernance a été déterminé compte tenu de l'évolution des activités du groupe, notamment au niveau européen et de sa structure opérationnelle décentralisée.

— La Présidence de STEF est assurée par M. Francis LEMOR

— La Direction Générale est confiée à M. Jean-Pierre SANCIER

Deux Directeurs Généraux Délégués complètent cette organisation :

- M. Serge CAPITAINÉ, en charge du commerce et du marketing
- M. Stanislas LEMOR, en charge de l'administration et des finances

MODIFICATIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2016

M. Jean-François LAURAIN a été coopté par le Conseil d'administration le 28 janvier 2016. Sa nomination a été confirmée par l'Assemblée Générale du 18 mai 2016.

M^{me} Dorothée PINEAU a été nommée à cette même date.

M. Gilles BOUTHILLIER a démissionné en décembre 2016.

A la date d'émission du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 13 membres.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES ADMINISTRATEURS EN 2016

M. Francis LEMOR

Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983

- Président Directeur Général de la société Union Economique et Financière (UEF)
- Représentant légal de la société UEF, Président de la Société Européenne de Logistique du Froid
- Administrateur d'Atlantique Management
- Président du Conseil d'administration d'Immostef
- Administrateur de la Méridionale
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne)

M. Gilles BOUTHILLIER

Administrateur depuis 1997 - fin de mandat décembre 2016

- Administrateur de Worms Services Maritimes

M. Alain BRÉAU

Administrateur depuis 2004 - fin de mandat décembre 2016

- Président de Superga Invest et de SST, Directeur général de Temis Movimoda, administrateur de Superga Lux et de Manifesto, Directeur de Manifesto UK, Gérant de la SCI du 4, rue du Hoguet
- Président de Manifesto, Directeur de Manifesto UK

M. Jean-Michel DELALANDE,

Administrateur depuis 2015

M^{me} Elisabeth DUCOTTET

Administratrice depuis 2014

- Gérante de Holding Thuasne, Présidente de Thuasne Management, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Thuasne en Europe, associé gérant de la SCI Val du Parc, administratrice d'Universcience et Museal Luxembourg.

M. Jean-Charles FROMAGE

Administrateur depuis 2005

- Administrateur d'Atlantique Management
- Administrateur de la Méridionale
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne), de STEF Italia S.P.A (Italie) et de Stef International Italia S.R.L. jusqu'en avril 2016 (Italie)
- Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froid Combi, de Prim@ever
- Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de la société Immostef

M. Alain GEORGES

Administrateur depuis 2015

M. Emmanuel HAU

Administrateur depuis 2007

M^{me} Estelle HENSGEN STOLLER

Administratrice depuis 2013

M. Bernard JOLIVET

Vice-président de STEF, administrateur depuis 1996

- Président Directeur Général d'Atlantique Management
- Représentant de STEF au Conseil d'administration de STEF Logistique Plouéan jusqu'à juin 2016

M. Jean-François LAURAIN

Administrateur depuis janvier 2016

- Directeur Général Délégué d'Unigrains, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Unigrains (administrateur et Directeur général d'Unigrains Diversification et d'Unigrains Crédit, Unigrains Développement, administrateur et Président de Messis Finances)
- Administrateur d'Atlantique Management et de SAIAM

M^{me} Murielle LEMOINE

Administratrice depuis mai 2011

- Administratrice d'Immostef

M^{me} Dorothée PINEAU

Administratrice depuis mai 2016

- Membre du Conseil de Surveillance Chevrillon et associés et de Financière Miro SAS
- Administrateur de Axa Iard SA
- Co-gérant de la société DP Conseil Sarl
- Gérant des SCI Vérigny et Heyrault

Allianz Vie, représentée par M. Peter ETZENBACH

Administrateur depuis 1997

- M. ETZENBACH exerce des mandats dans des sociétés membres du groupe Allianz ; représentant permanent d'Allianz France au Conseil de surveillance d'Oddo et de Cie SCA

Atlantique Management, représentée par M. François de COSNAC

Administrateur depuis 2010

- M. François de COSNAC est administrateur d'Immostef et d'UEF, représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management
- Président de Gerignac SAS et de Géribourg, gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée

La Société a adopté le code de gouvernance Middledent. A la date d'émission du présent rapport, le Conseil d'administration comprend cinq administrateurs indépendants au sens des critères du code Middledent. Il s'agit de Mesdames LEMOINE, DUCOTTET et PINEAU et de Messieurs HAU et LAURAIN.

Le Conseil d'administration comprend quatre administratrices, Mesdames DUCOTTET, HENSGEN-STOLLER, LEMOINE et PINEAU. Avec la nomination d'une nouvelle administratrice lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 mai 2017, la Société répondra aux exigences de l'article L225-17, al.2 du Code de commerce relatives à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'administration.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2016

M. Jean-Pierre SANCIER

Directeur Général

- Président de STEF Transport
- Administrateur de STEF Italia S.P.A. (Italie)
- Président de STEF Iberia (Espagne)
- Gérant de Stef Portugal-Logistica e Transporte LDA
- Administrateur d'Atlantique Management

M. Serge CAPITAINE

Directeur Général Délégué

- Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique)

M. Stanislas LEMOR

Directeur Général Délégué

- Administrateur de STEF Transport Saintes, de STEF Logistics Saintes et de STEF Logistics Courcelles à compter de juin 2016 (Belgique)
- Président de STEF Italia Holding S.R.L., de STEF Logistics Italia S.R.L., de STEF Italia S.P.A. et administrateur de STEF International Italia S.P.A (Italie)
- Administrateur de STEF Iberia (Espagne)
- Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de GEFA
- Administrateur de STEF Suisse
- Administrateur de Prim@ever et de Prim@ever IMMO (à compter de décembre 2016)
- Administrateur d'UEF

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et celle des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations des mandataires sociaux. Ce comité, composé de M^{me} LEMOINE et de MM. LAURAIN et ETZENBACH, se détermine chaque année en fonction des performances d'ensemble du groupe et d'éléments objectifs de mesure et de comparaison.

Les administrateurs exerçant des fonctions dans l'entreprise sont rémunérés dans le cadre de leur contrat de travail : il s'agit de M^{me} HENSGEN STOLLER, Directrice Comptes-Clés Logistique France, de M. GEORGES, Directeur du développement durable et de M. DELALANDE, conducteur.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 85 000 € par l'Assemblée Générale des actionnaires. Une quote-part supplémentaire de 12 000 € est réservée aux administrateurs, membres du Comité d'audit.

Les informations relatives à la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux figurent dans un rapport spécial, établi en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.

Les contrats de travail de Messieurs SANCIER, CAPITAINE et S. LEMOR contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Des conventions ont été conclues avec MM. JOLIVET et FROMAGE, anciens Directeurs Généraux Délégués : M. JOLIVET a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.

M. FROMAGE a assisté le groupe en matière de stratégie et de politique d'achat de matériel roulant.

RÉMUNÉRATIONS, NETTES DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX, VERSÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX :

| (En euros) | Jetons de présence 2016 | Rémunération fixe 2016 | Rémunération variable 2016 ⁽¹⁾ | Rémunération exceptionnelle 2016 ⁽²⁾ | Avantages en nature 2016 |
|---|----------------------------|---------------------------|--|--|-----------------------------|
| ADMINISTRATEURS | | | | | |
| Francis LEMOR Président du Conseil d'administration | 11 089 | 176 928 | 90 073 | | 4 020 |
| Bernard JOLIVET Vice-président | 9 267 | | | 55 000 | 3 981 |
| Gilles BOUTHILLIER | 1 177 | | | | |
| Alain BRÉAU | 2 355 | | | | |
| Jean-Michel DELALANDE | 5 887 | 25 079 | | | |
| Elisabeth DUCOTTET | 3 532 | | | | |
| Jean-Charles FROMAGE | 14 262 | | | 45 000 | |
| Alain GEORGES | 5 887 | 68 201 | 6 034 | | 2 734 |
| Emmanuel HAU | 9 267 | | | | |
| Estelle HENSGEN-STOLLER | 5 887 | 50 732 | 7 814 | | 2 627 |
| Jean-François LAURAIN | 4 170 | | | | |
| Murielle LEMOINE | 9 678 | | | | |
| Dorothée PINEAU | 3 532 | | | | |
| Allianz Vie, représentée par Peter ETZENBACH | 8 180 | | | | |
| Atlantique Management, représentée par François de COSNAC | 9 678 | | | | |
| DIRECTION GÉNÉRALE | | | | | |
| Jean-Pierre SANCIER, Directeur Général ⁽³⁾ | | 249 842 | 133 248 | | 6 900 |
| Serge CAPITAINE, Directeur Général Délégué ⁽³⁾ | | 204 892 | 120 694 | | 5 031 |
| Stanislas LEMOR, Directeur Général Délégué ⁽³⁾ | 4 912 | 204 422 | 106 300 | | 3 042 |

Aucun des mandataires sociaux ne bénéficie d'engagements de retraites complémentaires à prestations définies au sens de l'article L137-11 du Code de la sécurité sociale.

⁽¹⁾ versée en 2016 au titre de l'exercice 2015. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des performances globales du groupe STEF et d'éléments objectifs de comparaison.

⁽²⁾ le Conseil d'administration a alloué à MM. JOLIVET et FROMAGE une rémunération exceptionnelle au titre des missions de conseil qui leur ont été confiées et qui sont détaillées ci-dessous.

⁽³⁾ MM. SANCIER, CAPITAINE et S. LEMOR ont bénéficié chacun d'une attribution maximale de 1 872 actions de performance dans le cadre de la politique générale d'intéressement à long terme du groupe, sous réserve de l'atteinte de critères relatés dans le paragraphe « Plans d'intéressement à long terme ».

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 13 165 649 €, composé de 13 165 649 actions d'une valeur nominale de 1€, sans modification au cours de l'exercice.

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

9 442 839 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 18 des statuts de la Société.

| | Actions | % capital | Droits de vote théoriques | % droits de vote théoriques | Droits de vote ⁽¹⁾ exerçables | % droits de vote exerçables |
|--|-------------------|-----------------|---------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|
| Atlantique Management ⁽¹⁾ | 3 998 697 | 30,37 % | 7 997 394 | 35,37% | 7 997 394 | 36,81 % |
| FCPE STEF ⁽²⁾ | 2 156 130 | 16,38 % | 4 300 842 | 19,02 % | 4 300 842 | 19,79 % |
| Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) ⁽¹⁾ | 1 221 239 | 9,29 % | 2 442 478 | 10,81 % | 2 442 478 | 11,24 % |
| Union Économique et Financière (UEF) ⁽³⁾ | 950 459 | 7,22 % | 1 900 918 | 8,41 % | 1 900 918 | 8,75 % |
| Société Européenne de Logistique du Froid ⁽⁴⁾ | 737 809 | 5,60 % | 1 475 618 | 6,53 % | 1 475 618 | 6,79 % |
| M. Francis LEMOR ⁽⁵⁾ | 63 787 | 0,48 % | 127 574 | 0,56 % | 127 574 | 0,59 % |
| Sous/total – action de concert | 9 128 121 | 69,34 % | 18 244 824 | 80,70% | 18 244 824 | 83,97 % |
| Auto-détention | 879 475 | 6,68 % | 879 475 | 3,89 % | 0 | 0,00 % |
| Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital) | 3 158 053 | 23,98 % | 3 484 189 | 15,41 % | 3 484 189 | 16,03 % |
| Total | 13 165 649 | 100,00 % | 22 608 488 | 100,00 % | 21 729 013 | 100,00 % |

⁽¹⁾ Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

⁽¹⁾ SA contrôlée par des dirigeants et cadres de STEF,

⁽²⁾ Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF,

⁽³⁾ SA contrôlée par la famille LEMOR,

⁽⁴⁾ SAS détenue à 52,3 % par la société Union Économique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF,

⁽⁵⁾ Président du Conseil d'administration.

Franchissements de seuil

La société anonyme Sycomore Asset Management, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi, à la hausse, le 18 avril 2016, le seuil de 5 % du capital de STEF par acquisition d'actions STEF sur le marché. Cette même société a franchi, à la baisse, le 30 août 2016 le seuil de 5 % du capital de STEF par cession d'actions STEF sur le marché.

Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant

VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Néant

PLAN D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME – ACTIONS DE PERFORMANCE

L'Assemblée Générale des actionnaires du 18 mai 2016 a décidé de l'attribution d'actions de performance au profit de salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux du groupe STEF et a fixé à 1,5 % le pourcentage maximal du capital affecté à ce plan. Elle a délégué sa compétence au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la décision dans un délai de 38 mois.

En date du 1^{er} septembre 2016, le Conseil d'administration a mis en œuvre ce plan et a attribué, dans un premier volet, un nombre maximal de 42 744 actions de performance à des collaborateurs du groupe, représentant 0,32 % du capital, par rapport au capital au 31 décembre 2016.

L'acquisition définitive des actions de performance dépend de l'atteinte de critères de performance basés sur l'évolution annuelle du chiffre d'affaires du groupe STEF et sur celle du résultat net part du groupe STEF après impôt. Ces deux conditions sont complétées d'une condition de présence à compter de la date d'attribution par le Conseil d'administration. Les mandataires sociaux ont l'obligation de conserver un pourcentage minimal des actions acquises jusqu'à la fin de leur mandat.

SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTIONS DE PERFORMANCE

| | Plan « Performance 2016 » |
|---|---------------------------|
| Date d'Assemblée Générale | 18/05/2016 |
| Date de Conseil d'administration | 01/09/2016 |
| Nombre total maximal d'actions de performance attribuées | 42 744 |
| Dont nombre d'actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs | 5 616 |
| Date d'acquisition effective – Résidents fiscaux français | 01/09/2017 |
| Fin de période d'indisponibilité - Résidents fiscaux français | 01/09/2019 |
| Date d'acquisition effective – Non-résidents fiscaux français | 01/09/2019 |
| Fin de période d'indisponibilité – Non-résidents fiscaux français | 01/09/2019 |
| Valeur de l'action au 1er septembre 2016 (date du Conseil d'administration) | 70,97 € |
| Nombre d'actions ayant fait l'objet d'une acquisition au 31/12/2016 | 0 |
| Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution (01/09/2016) | 64 |
| Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques | 0 |
| Actions de performance attribuées restantes en fin d'exercice | 42 744 |

ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Résumé des opérations réalisées dans l'année par la Société et portant sur ses propres actions :

| Destination des titres détenus en autocontrôle | Comptes annuels au 31/12/2015 | Titres acquis en 2016 | Titres cédés en 2016 | Titres transférés en 2016 | Comptes annuels au 31/12/2016 |
|--|-------------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité | 14 595 | 131 888 | - 139 420 | | 7 063 |
| Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise | 54 022 | | | - 8 514 ⁽¹⁾ | 45 508 |
| Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition | 650 000 | | | | 650 000 |
| Autres | 176 904 | | | | 176 904 |
| Total | 895 521 | 131 888 | -139 420 | -8 514 | 879 475 |

⁽¹⁾ lors de l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise (4 684 actions) et du renforcement du compartiment STEF Italia du FCPE STEF (3 830 actions).

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS 2016

Durant l'exercice 2016, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés. Chaque programme, d'une durée maximale de 18 mois, a fait l'objet d'un descriptif de ses finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 mai 2015, aux termes de la 12^{ème} résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 75 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.
- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 18 mai 2016, aux termes de la 7^{ème} résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 75 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.

CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2016, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 7 063 actions.

COURS DE BOURSE

Entre le 4 janvier et le 30 décembre 2016, le cours a évolué entre 56,65 € au plus bas et 82,80 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 3 421, pour un cours moyen annuel de 67,72 €.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DANS LE GROUPE ENTRE LA DATE DE CLÔTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

Néant

COMPTES CONSOLIDÉS

The image shows a large white banner or sign attached to a building facade. The banner features the 'STEF' logo in a bold, dark blue, sans-serif font. The 'E' is lowercase, while 'S', 'T', and 'F' are uppercase. To the right of the text are two overlapping circles, also in dark blue, which form the 'CO' part of the company's name. The background of the banner is white, and the building's structure is visible behind it.

STEF CO

SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Chiffre d'affaires consolidé — **78**

Résultats consolidés — **80**

Évolution du périmètre du groupe — **81**

Bilan et compte de résultat
consolidés — **82**

Variation des capitaux
propres consolidés — **85**

Tableau des flux de trésorerie — **86**

Annexe aux comptes consolidés — **88**

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés — **132**

COMPTES ANNUELS

Résultats de la Société mère — **134**

CONTRÔLE INTERNE

Rapport du Président sur les travaux
du Conseil d'administration et sur
le contrôle interne — **136**

Rapport des commissaires aux comptes
sur le rapport du Président — **146**

COMPTES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)

| CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL | 2016 | 2015 | variation |
|--|--------------|--------------|----------------|
| ACTIVITÉS DU GROUPE | 2 482 | 2 438 | 1,8 % |
| Ventes réalisées pour compte de tiers ⁽¹⁾ | 342 | 388 | (11,9 %) |
| CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DU GROUPE | 2 825 | 2 826 | (0,1 %) |

* Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en "achat de marchandises".

Le chiffre d'affaires du groupe est stable à 2 825 M€, (- 0,1 % par rapport à 2015 et - 0,2 % à périmètre comparable).

La croissance du chiffre d'affaires a été pénalisée par la baisse du prix des carburants (impact négatif de 17,6 M€ sur le chiffre d'affaires) et par la baisse significative des ventes réalisées pour compte de tiers, conséquence d'arbitrages sélectifs opérés sur le portefeuille de clients de la logistique restauration.

Hors impact des ventes réalisées pour compte de tiers, les activités du groupe progressent de 1,8 %.

L'effet périmètre est limité et concerne essentiellement l'intégration de la société Vers-Express aux Pays-Bas depuis fin avril 2016 (+ 4,2 M€).

(en millions d'euros)

| SECTEURS D'ACTIVITÉ | Chiffre d'affaires | | Résultat opérationnel | |
|---------------------------|--------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | 2016 | 2015** | 2016 | 2015** |
| Transport France | 1 215 | 1 213 | 60,5 | 59,4 |
| Logistique France | 505 | 497 | 20,0 | 17,2 |
| Activités Internationales | 635 | 596 | 27,6 | 27,3 |
| Maritime | 106 | 109 | 15,4 | 7,0 |
| Autres activités | 363 | 410 | (0,2) | (0,8) |
| TOTAL | 2 825 | 2 826 | 123,3 | 110,1 |

** Les données de l'exercice 2015 ont été modifiées, début 2016, suite à des reclassements internes opérés entre les activités Transport et Logistique France.

TRANSPORT FRANCE

En 2016, les performances du Transport en France se sont maintenues, malgré la baisse régulière de la surtaxe énergie et des circonstances spécifiques défavorables dans certaines régions (crise de la grippe aviaire dans le Sud-Ouest, effet des attentats sur le tourisme et la consommation dans le Sud-Est et à Paris).

LOGISTIQUE FRANCE

L'activité de la Logistique en France a été particulièrement forte dans le domaine du Surgelé, avec une hausse des coefficients d'occupation. Le résultat opérationnel de ce secteur est également porté par le redressement progressif de l'activité restauration.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les activités internationales ont été importantes dans la croissance de l'activité et des performances du groupe, avec une progression du chiffre d'affaires proche de 6 % et une rentabilité désormais comparable à celles des activités en France.

Le déploiement du réseau s'est poursuivi aux Pays-Bas avec la prise de participation dans deux sociétés (Vers-Express et une participation minoritaire dans une autre société), et des constructions de nouveaux entrepôts sont en cours de réalisation pour accroître la densité de notre réseau européen.

MARITIME

La Méridionale a bénéficié en 2016 de la cession du Scandola (plus-value de 7 M€) et de l'ouverture d'une ligne temporaire entre Marseille et l'Île-Rousse par l'affrètement d'un navire.

RÉSULTATS

(en millions d'euros)

| | 2016 | 2015 | variation (en %) |
|--|----------------|----------------|------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 2 824,5 | 2 826,2 | (0,1) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 123,3 | 110,1 | 12 |
| Résultat financier | (11,8) | (14,5) | |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 111,5 | 95,6 | 16,6 |
| Charge d'impôt | (24,9) | (23,3) | |
| Part des sociétés en équivalence | 0,8 | 3,0 | |
| RÉSULTAT NET | 87,4 | 75,3 | 16,0 |
| - dont part du groupe | 87,1 | 75,2 | 15,8 |
| - dont intérêts minoritaires | 0,3 | 0,1 | |
| Résultat par action en euros (de base) | 7,08 | 6,12 | 15,6 |
| Résultat par action en euros (dilué) | 7,08 | 6,12 | 15,6 |

Le résultat opérationnel du groupe a bénéficié de la marge opérationnelle de la logistique France et de produits exceptionnels dans le Maritime.

La marge opérationnelle est en hausse de 12 % entre 2015 et 2016, à 5,0 % du chiffre d'affaires (hors activité négoce pour compte de tiers).

Malgré la poursuite de la politique d'investissements principalement dans le patrimoine immobilier, la charge financière du groupe est en diminution grâce à des taux d'intérêt toujours très bas et également à de nouvelles sources de financement (billets de trésorerie).

La charge d'impôts ressort à 22,3 % du résultat imposable en 2016, contre 24,4 % en 2015, grâce à l'utilisation de reports déficitaires et à une activité Maritime soumise à une réglementation fiscale spécifique.

Sur la base des éléments précédents, le résultat net est en hausse de 16 % par rapport à 2015.

En 2016, le groupe a poursuivi ses investissements dans son patrimoine immobilier et dans son programme de rénovation et d'extension de sites.

Le gearing ressort à 0,93 au 31 décembre 2016 contre 1,08 à fin décembre 2015.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE PRISES DE PARTICIPATION RÉALISÉES EN 2016

ACQUISITIONS, CRÉATIONS, CESSIONS

Portugal

En août, STEF IT France a créé une filiale au Portugal, dénommée STEF IT Portugal.

Pays- Bas

Fin avril, le groupe a acquis la totalité des titres de la société VERS EXPRESS aux Pays-Bas par l'intermédiaire de sa filiale STEF Nederland.

RÉORGANISATIONS INTERNES

France

En juillet, la société SCI PPI a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société IMMOSTEF.

Fin décembre, les sociétés NAVALE STEF et SATA MINFOS ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société STIM D'ORBIGNY.

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

| | note | Exercice 2016 | Exercice 2015 | variation |
|---|------------|------------------|------------------|----------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 4.1 | 2 824 476 | 2 826 230 | (0,1 %) |
| Consommations en provenance des tiers | 4.2 | (1 800 286) | (1 817 680) | (1,0 %) |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | (59 510) | (60 957) | (2,4 %) |
| Charges de personnel | 4.3 | (744 350) | (734 850) | 1,3 % |
| Dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations | 4.10 4.11 | (106 902) | (101 484) | 5,3 % |
| (Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions | 4.4 | (618) | (5 603) | |
| Autres produits et charges opérationnels | 4.5 | 10 451 | 4 412 | |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | 123 261 | 110 068 | 12,0 % |
| Charges financières | 4.6 | (12 537) | (14 877) | |
| Produits financiers | 4.6 | 689 | 408 | |
| Résultat Financier | | (11 848) | (14 469) | 18,1 % |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | 111 413 | 95 599 | 16,5 % |
| Charge d'impôt | 4.7 | (24 867) | (23 332) | |
| Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence | 4.13 | 820 | 3 019 | |
| RÉSULTAT | | 87 366 | 75 286 | 16,0 % |
| * dont part du groupe | | 87 052 | 75 186 | 15,8 % |
| * dont intérêts minoritaires | | 314 | 100 | |
| EBITDA | 4.8 | 230 781 | 217 155 | 6,3 % |
| Résultat par action : | | (en euros) | (en euros) | |
| - de base | 4.20 | 7,08 | 6,12 | 15,6 % |
| - dilué | 4.20 | 7,08 | 6,12 | 15,6 % |

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

| ACTIFS | note | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|--|-----------|------------------|------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Écarts d'acquisition | 4.9 | 137 018 | 134 686 |
| Autres immobilisations incorporelles | 4.10 | 20 919 | 22 069 |
| Immobilisations corporelles | 4.11 | 1 000 304 | 949 950 |
| Actifs financiers non courants | 4.12 | 28 475 | 27 591 |
| Participations dans les entreprises associées | 4.13 | 22 906 | 23 411 |
| Actifs d'impôt différé | 4.14 | 23 482 | 30 422 |
| TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT | | 1 233 104 | 1 188 129 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks et en cours | 4.15 | 36 677 | 36 372 |
| Clients | 4.16 | 455 263 | 438 281 |
| Autres créances et actifs financiers courants | 4.17 | 122 308 | 141 280 |
| Actif d'impôt courant | | 20 596 | 13 500 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (a) | 4.18 | 51 526 | 42 457 |
| TOTAL DE L'ACTIF COURANT | | 686 370 | 671 890 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 1 919 474 | 1 860 019 |
| CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | note | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | 4.19 | 13 166 | 13 166 |
| Primes | | - | - |
| Réserves | | 543 866 | 479 198 |
| CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE | | 557 032 | 492 364 |
| Intérêts minoritaires | | 2 327 | 2 026 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | | 559 359 | 494 390 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Provisions non courantes | 4.22 4.23 | 45 095 | 37 178 |
| Passifs d'impôt différé | 4.14 | 39 945 | 47 488 |
| Dettes financières non courantes (b) | 4.21 | 329 374 | 462 600 |
| TOTAL DU PASSIF NON COURANT | | 414 414 | 547 266 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Dettes fournisseurs | | 356 802 | 357 138 |
| Provisions courantes | 4.23 | 13 000 | 14 177 |
| Autres dettes courantes | 4.26 | 333 247 | 331 428 |
| Dettes d'impôt courant | | 1 305 | 796 |
| Dettes financières courantes (c) | 4.21 | 241 347 | 114 824 |
| TOTAL DU PASSIF COURANT | | 945 701 | 818 363 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | 1 919 474 | 1 860 019 |
| Endettement net (b) + (c) - (a) | | 519 195 | 534 967 |
| Ratio endettement net/Total des capitaux propres | | 0,93 | 1,08 |

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

| | note | Exercice 2016 | Exercice 2015 |
|--|------|----------------|---------------|
| RÉSULTAT DE LA PÉRIODE | | 87 366 | 75 286 |
| Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite | 4.22 | (2 573) | 1 273 |
| Charge d'impôt sur les éléments non recyclables | 4.14 | 520 | (455) |
| Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat | | (2 053) | 818 |
| Ecart de change résultant des activités à l'étranger | | 229 | 1 057 |
| Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie | | 1 904 | 3 592 |
| Charge d'impôt sur les éléments recyclables | 4.14 | (1 019) | (953) |
| Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat | | 1 114 | 3 696 |
| RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE | | 86 426 | 79 800 |
| * dont part du groupe | | 86 112 | 79 700 |
| * dont intérêts minoritaires | | 314 | 100 |

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

| | note | Capital | Primes | Réserves consolidées | Réserves de conversion | Actions propres | Réserve de juste valeur | Total attribuable aux actionnaires de STEF | Part minoritaires | Total capitaux propres |
|---|-------|---------------|----------------|----------------------|------------------------|-----------------|-------------------------|--|-------------------|------------------------|
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2014 | | 13 516 | 4 284 | 484 265 | (363) | (54 633) | (10 026) | 437 043 | 3 525 | 440 568 |
| Dividendes versés | | | | (20 973) | | | | (20 973) | (1 301) | (22 274) |
| Achats et ventes d'actions propres | | | | | | (3 541) | | (3 541) | | (3 541) |
| Opération d'annulation d'actions propres | | (350) | (4 284) | (11 116) | | 15 750 | | 0 | | 0 |
| Opérations avec les intérêts minoritaires | | | | 135 | | | | 135 | (298) | (163) |
| TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES | | (350) | (4 284) | (31 954) | 0 | 12 209 | 0 | (24 379) | (1 599) | (25 978) |
| Résultat global de la période | | | | 76 004 | 1 057 | | 2 639 | 79 700 | 100 | 79 800 |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015 | | 13 166 | 0 | 528 315 | 694 | (42 424) | (7 387) | 492 364 | 2 026 | 494 390 |
| Dividendes versés | | | | (23 925) | | | | (23 925) | | (23 925) |
| Achats et ventes d'actions propres | | | | | | 1 072 | | 1 072 | | 1 072 |
| Autres opérations | | | | 1 588 | | | | 1 588 | | 1 588 |
| Opérations avec les intérêts minoritaires | 3.2.2 | | | (179) | | | | (179) | (13) | (192) |
| TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES | | 0 | 0 | (22 516) | 0 | 1 072 | 0 | (21 444) | (13) | (21 457) |
| Résultat global de la période | | 0 | 0 | 84 999 | 229 | | 885 | 86 112 | 314 | 86 426 |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016 | | 13 166 | 0 | 590 798 | 923 | (41 352) | (6 502) | 557 032 | 2 327 | 559 359 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

| | note | Exercice 2016 | Exercice 2015 |
|---|-------|------------------|------------------|
| RÉSULTAT DE LA PÉRIODE | | 87 366 | 75 286 |
| +/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions | | 112 349 | 108 555 |
| +/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants | 4.5 | (9 049) | 565 |
| +/- Quote-part de résultat des entreprises associées | 4.13 | (820) | (3 019) |
| +/- Variation de juste valeur des instruments dérivés | 4.6 | 68 | (49) |
| - Impôts différés | 4.14 | (2 087) | (4 072) |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (A) | | 187 827 | 177 266 |
| Élimination de la charge (produit) d'impôt | 4.7 | 24 867 | 23 332 |
| Impôts payés | | (33 444) | (13 314) |
| Variations des autres éléments du BFR | | 1 187 | (41 993) |
| +/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B) | | (7 390) | (31 975) |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (C)=(A+B) | | 180 437 | 145 291 |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles | 4.10 | (8 889) | (5 939) |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles | 4.11 | (145 956) | (137 180) |
| +/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers | | (2 302) | (4 907) |
| - Différés de paiement liés aux acquisitions d'immobilisations financières | | 0 | (601) |
| -/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions d'entreprises nets de la trésorerie acquise (**) | 3.2.1 | (2 271) | (6 798) |
| + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 14 966 | 14 042 |
| + Dividendes reçus des entreprises associées | | 1 647 | 1 319 |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (D) | | (142 805) | (140 064) |
| +/- Achats et ventes d'actions propres | | 1 072 | (3 541) |
| - Dividendes versés aux actionnaires de STEF | | (23 925) | (20 973) |
| - Dividendes versés aux minoritaires des filiales | | 0 | (1 892) |
| + Encaissements liés aux nouveaux emprunts | | 243 370 | 120 390 |
| - Remboursements d'emprunts | | (251 386) | (107 420) |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (E) | | (30 869) | (13 436) |
| Trésorerie nette à l'ouverture * | | 7 171 | 15 381 |
| Trésorerie nette à la clôture * | | 13 934 | 7 171 |
| = VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (C+D+E) (*) | | 6 763 | (8 210) |
| Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : * | | 31/12/16 | 31/12/15 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.18 | 51 526 | 42 457 |
| Découverts bancaires et crédits spot | 4.21 | (37 592) | (35 286) |
| | | 13 934 | 7 171 |
| Paiements sur acquisitions d'entreprises | 3.2.1 | (2 324) | (10 683) |
| Trésorerie acquise | | 53 | 3 885 |
| Décaissement net ** | | (2 271) | (6 798) |

SOMMAIRE

| | | | | | |
|--------------|--|-----------|--------------|---|------------|
| 1 | RÉFÉRENTIEL COMPTABLE | 88 | 4 | NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES | 98 |
| 2 | PRINCIPES COMPTABLES | 89 | 4.1 | Information sectorielle | 98 |
| 2.1 | Règles et modalités de consolidation | 89 | 4.1.1 | Informations par secteurs | 99 |
| 2.2 | Écarts d'acquisition | 90 | 4.1.2 | Informations par zones géographiques | 100 |
| 2.3 | Acquisition d'intérêts minoritaires | 90 | 4.2 | Consommations en provenance des tiers | 101 |
| 2.4 | Autres immobilisations incorporelles | 90 | 4.3 | Charges de personnel | 101 |
| 2.5 | Immobilisations corporelles | 90 | 4.4 | Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions | 101 |
| 2.6 | Actifs financiers non dérivés | 91 | 4.5 | Autres produits et charges opérationnels | 102 |
| 2.7 | Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations | 92 | 4.6 | Produits et charges financiers | 102 |
| 2.8 | Stocks | 92 | 4.7 | Charge d'impôt sur les bénéficiaires | 102 |
| 2.9 | Actifs non courants détenus en vue de la vente | 92 | 4.8 | EBITDA | 103 |
| 2.10 | Impôt sur les bénéficiaires | 92 | 4.9 | Écarts d'acquisition | 103 |
| 2.11 | Avantages au personnel | 93 | 4.10 | Immobilisations incorporelles | 105 |
| 2.12 | Actions de performance | 93 | 4.11 | Immobilisations corporelles | 106 |
| 2.13 | Passifs financiers non dérivés | 94 | 4.12 | Actifs financiers non courants | 107 |
| 2.14 | Instruments dérivés | 94 | 4.13 | Entreprises associées | 107 |
| 2.15 | Provisions | 94 | 4.14 | Actifs et passifs d'impôt différé | 108 |
| 2.16 | Actions propres | 94 | 4.15 | Stocks | 110 |
| 2.17 | Subventions d'investissements | 94 | 4.16 | Clients | 110 |
| 2.18 | Contrats de location | 95 | 4.17 | Autres créances | 110 |
| 2.19 | Conversion monétaire | 95 | 4.18 | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 110 |
| 2.20 | Produits des activités ordinaires | 95 | 4.19 | Capitaux propres | 111 |
| 2.21 | Information sectorielle | 95 | 4.20 | Résultat par action | 111 |
| 2.22 | Options en matière de présentation | 96 | 4.21 | Dettes financières | 112 |
| 2.23 | Indicateurs non comptables | 96 | 4.22 | Avantages au personnel | 113 |
| 3 | PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION | 96 | 4.23 | Provisions | 115 |
| 3.1 | Évolution du périmètre | 96 | 4.24 | Instruments dilutifs | 116 |
| 3.2 | Changements intervenus en 2016 | 97 | 4.25 | Gestion des risques financiers | 116 |
| 3.2.1 | Acquisitions, créations | 97 | 4.26 | Autres dettes | 120 |
| 3.2.2 | Acquisition d'intérêts minoritaires | 97 | 4.27 | Locations simples | 121 |
| 3.2.3 | Cessions, liquidations, TUP | 97 | 4.28 | Opérations avec des parties liées | 121 |
| 3.3 | Changements intervenus en 2015 (rappel) | 97 | 4.29 | Gestion du capital | 122 |
| 3.3.1 | Acquisitions, créations | 97 | 4.30 | Honoraires des commissaires aux comptes | 122 |
| 3.3.2 | Acquisition d'intérêts minoritaires | 98 | 4.31 | Passifs éventuels | 122 |
| 3.3.3 | Cessions, liquidations, TUP | 98 | 4.32 | Convention de délégation de service public | 123 |
| 3.3.4 | Montée au capital | 98 | 4.33 | Événements postérieurs à la clôture | 123 |
| | | | 5 | LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES | 124 |

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE 2016

La Société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La Société mère, STEF S.A. est une Société de droit français dont le siège est situé à Paris 8^{ème} – 93, boulevard Malsherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société réuni le 16 mars 2017. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 10 mai 2017. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

NOTE 1

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Toutefois, le groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivants dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2016 :

- IAS 1 - amendement : initiative concernant les informations à fournir ;
- IAS 16 et IAS 38 - amendements : clarifications sur les modes d'amortissements acceptables ;
- IFRS 11 - amendement : comptabilisation d'acquisition d'intérêts dans une activité conjointe ;
- IAS 19 – amendement : avantages du personnel – régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel ;
- IAS 27 – amendement : utilisation de la méthode de la mise en équivalence ;
- IFRS 10, 12 et IAS 28 – amendements relatifs aux entités d'investissement ;
- améliorations annuelles, cycles 2010-2012 et 2012-2014.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2016.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements suivants dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2016 :

- IAS 7 - amendements : initiative concernant les informations à fournir ;
- IAS 12 – amendements : comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ;
- IFRS 9 : instruments financiers ;
- IFRS 15 : produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ;
- IFRS 16 : contrats de locations.

Concernant la norme IFRS 15, les contrats opérés par le groupe ont été analysés. Les travaux en cours se concentrent sur les effets éventuels des contrats de la logistique RHD.

Au regard de la norme IFRS 16, le groupe a commencé à établir, en collaboration avec les services concernés, un état des lieux des contrats de location mobiliers et immobiliers.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du groupe et des retours d'expérience disponibles.

En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- détermination des durées d'utilisation des immobilisations (note 2.5) ;
- détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10 et 4.11) ;
- qualification des contrats de location (note 2.18) ;
- évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.2) ;
- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.14) ;
- évaluation des avantages au personnel (note 2.11).

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

2.1 RÈGLES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

FILIALES

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle sur une entité est présumé lorsque STEF détient, d'une manière directe ou indirecte, le pouvoir sur l'entité et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité. STEF a également la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde sur les droits de vote dont dispose le groupe. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités contrôlées conjointement ou dans lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ET RÉSULTATS INTRAGROUPE

Les créances, dettes et transactions entre entités consolidées, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes. L'existence de pertes internes est un indice de dépréciation.

Les profits et pertes internes entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du groupe dans ces entreprises.

2.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 1^{er} janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus ;
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la Société ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués ultérieurement, à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

2.3 ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

2.4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

| | |
|--|-------------|
| – Entrepôts et plates-formes | 25 – 30 ans |
| – Extensions ultérieures | 20 ans |
| – Immeubles de bureaux | 40 ans |
| – Matériel et installation de production | 10 ans |
| – Agencements et installations | 6 à 10 ans |
| – Navires | 20 ans |
| – Matériel de transport | 5 à 9 ans |
| – Mobilier de bureau | 7 à 10 ans |
| – Matériel informatique | 3 à 5 ans |

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs éligibles sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

2.6 ACTIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentée des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments de capitaux propres non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués initialement à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures.

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

2.7 DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée, exception faite de l'UGT Maritime pour laquelle les navires sont évalués à dire d'expert. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

2.8 STOCKS

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

2.9 ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. À compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

2.10 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture. Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets de changement de taux sont enregistrés en résultat sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1^{er} janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel. Il représente 6 % de la base annuelle éligible en 2016.

2.11 AVANTAGES AU PERSONNEL

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un an après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

2.12 ACTIONS DE PERFORMANCE

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions". L'attribution d'actions de performance en France et à l'international représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par STEF. Leur évaluation est directement liée aux performances du groupe. En conséquence, STEF a inclus la charge correspondante dans le résultat opérationnel dans la rubrique charges de personnel.

2.13 PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instrument composé au 31 décembre 2016.

2.14 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Des instruments dérivés sont mis en place par le groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit :

- s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert ;
- s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

2.15 PROVISIONS

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

2.16 ACTIONS PROPRES

Les montants décaissés par le groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

2.17 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont des aides reçues d'autorités publiques pour contribuer au financement de certains investissements. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, le groupe a choisi de présenter les subventions d'investissements en déduction du coût des immobilisations financées, ce qui a pour effet de réduire les bases d'amortissement et les dotations aux amortissements.

2.18 CONTRATS DE LOCATION

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules "porteurs", des "semi-remorques" et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est notamment, le cas lorsque les contrats donnent au groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

2.19 CONVERSION MONÉTAIRE

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

2.20 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

2.21 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante du groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du groupe ;
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

2.22 OPTIONS EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION

Le groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les "autres produits et charges opérationnels" comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

2.23 INDICATEURS NON COMPTABLES

Le groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs ;

endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

| | Filiales | Entreprises associées | Total |
|---|------------|-----------------------|------------|
| NOMBRE DE SOCIÉTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 223 | 8 | 231 |
| Acquisition VERS EXPRESS (Pays-Bas) | 1 | | |
| Création STEF IT Portugal | 1 | | |
| Participation à 40 % dans NETKO (Pays-Bas) | | 1 | |
| Liquidation Brigantine de Navitation | | - 1 | |
| TUP SCI PPI 45 | - 1 | | |
| TUP SATA MINFOS | - 1 | | |
| TUP Naval STEF | - 1 | | |
| NOMBRE DE SOCIÉTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 222 | 8 | 230 |

3.2 CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2016

3.2.1 ACQUISITIONS, CRÉATIONS

– Fin avril, le groupe a acquis la totalité des titres de la société VERS EXPRESS aux Pays-Bas par l'intermédiaire de sa filiale STEF Nederland.

L'impact de cette opération se détaille comme suit :

| NOMS DES ENTITÉS ACQUISES | VERS EXPRESS |
|---|---------------------------|
| Description de l'activité | Transport et distribution |
| Localisation | Eindhoven (Pays-Bas) |
| Date d'acquisition | 1 ^{er} mai 2016 |
| Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote | 100 % |
| | en milliers d'euros |
| Prix du regroupement payé en liquidités | 2 100 K€ |
| Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés | (232 K€) |
| Écart d'acquisition (profit sur acquisition) | 2 332 K€ |
| | du 01/05 au 31/12/2016 |
| Chiffre d'affaires depuis l'acquisition | 4 155 K€ |
| Résultat opérationnel depuis l'acquisition | (150 K€) |

– en août, STEF IT France a créé une filiale au Portugal dénommée STEF IT Portugal ;

– en décembre, le groupe a acquis par l'intermédiaire de sa filiale STEF NEDERLAND 40 % de la société NETKO. (Pays-Bas).

3.2.2 ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

En septembre, le groupe a acquis 0,9 % du capital de la société STEF Portugal et porte ainsi sa participation à 100 %.

3.2.3 CESSIONS, LIQUIDATIONS, TUP

En juin, la société Suisse, Brigantine de navigation (sans activité) a fait l'objet d'une liquidation.

En juillet, la société SCI PPI a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société IMMOSTEF.

Fin décembre, les sociétés NAVAL STEF et SATA MINFOS ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société STIM D'ORBIGNY.

3.3 CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2015 (RAPPEL)

3.3.1 ACQUISITIONS, CRÉATIONS

Le groupe a acquis :

– fin février, d'une part 100 % des titres de la société Les Frigorifiques du Périgord et d'autre part une activité liée d'entrepôt frigorifique à Thenon ;

– fin mars, 65,95 % des titres de la société GEFA, déjà détenue par le groupe à 34,02 %. Cette société est intégrée globalement dans les comptes consolidés à 99,97 % à compter du 1^{er} avril 2015 ;

– après avoir acquis en avril 80 % des titres de la filiale italienne SDR SUD et cédé son fonds de commerce à STEF Italia, le groupe a procédé à sa liquidation en fin d'année ;

– fin novembre, le groupe a décidé de s'associer à l'entreprise Cerragel (groupe Le Garrec) en rapprochant les activités d'entreposage Surgelé de chacun à Boulogne-sur-Mer. Cette opération se traduit par une cession d'actifs immobiliers et d'activité à une joint-venture créée à cette occasion, dénommée NORFRIGO dont le groupe détient 37,65 % du capital. Cette entité est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. À cette occasion, une plus-value hors groupe a été constatée pour 4,7 M€ (note 4.5).

3.3.2 ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

En juin, le groupe a acquis 5,18 % de la société STEF LOGISTIQUE PLOUËNAN ce qui porte sa participation dans le capital de cette société à 100 %.

En décembre, une augmentation du capital de STEF Portugal de 5 M€, non suivie par les minoritaires, a provoqué la dilution de ces derniers. Le groupe détient désormais 99,1 % du capital.

3.3.3 CESSIONS, LIQUIDATIONS, TUP

Fin juin, la société SCI Bruges détenue à 51 % par le groupe et dont tous les actifs immobiliers avaient été vendus en 2014, a été liquidée.

Fin août, la société STEF Transport Toussieu a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport Lyon Feyzin.

Fin décembre, la société STEF Transport Allonnes a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société STEF Transport.

3.3.4 MONTÉE AU CAPITAL

En mai, le groupe a augmenté sa participation dans sa filiale Primever par l'acquisition d'actions complémentaires pour passer d'une détention de 33,33 % à 49 % du capital.

NOTE 4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

4.1 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du groupe et de son mode de "Reporting" interne.

Il est rappelé que le groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du groupe qui opère chacune de ses activités en France au travers de 2 entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF Transport pour le transport. Le développement international du groupe se fait sous des entités juridiques regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la Direction Générale sur la base de leur résultat opérationnel.

4.1.1 INFORMATIONS PAR SECTEURS

| 2016 | Transport | Logistique | Activités internationales | Maritime | Autres | Données consolidées |
|---|---------------|---------------|---------------------------|---------------|--------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires des activités | 1 215 352 | 505 011 | 635 160 | 106 385 | 362 568 | 2 824 476 |
| Résultat d'exploitation courant | 59 146 | 19 882 | 27 225 | 6 370 | 186 | 112 810 |
| Autres charges et produits opérationnels | 1 337 | 139 | 326 | 9 070 | (421) | 10 451 |
| Résultat opérationnel des activités | 60 483 | 20 021 | 27 552 | 15 440 | (235) | 123 261 |
| Charges financières nettes | (3 065) | (1 684) | (3 052) | (6 342) | 2 295 | (11 848) |
| Charges d'impôt sur les bénéfices | (15 576) | (4 996) | (6 812) | (654) | 3 171 | (24 867) |
| Quote-part du résultat net des entreprises associées | 0 | (2 305) | 296 | 0 | 2 829 | 820 |
| RÉSULTAT | 41 842 | 11 037 | 17 984 | 8 444 | 8 059 | 87 366 |
| Actifs des activités | 726 651 | 479 409 | 517 050 | 143 301 | 53 063 | 1 919 474 |
| Actifs non affectés | | | | | | - |
| TOTAL DES ACTIFS | | | | | | 1 919 474 |
| dont écarts d'acquisition | 85 754 | 3 646 | 37 948 | 8 128 | 1 542 | 137 018 |
| dont entreprises associées | 698 | 6 341 | 2 900 | 0 | 12 967 | 22 906 |
| Passifs des activités | 355 770 | 253 975 | 184 505 | 13 249 | (18 105) | 789 394 |
| Passifs non affectés et capitaux propres | | | | | | 1 130 080 |
| TOTAL DES PASSIFS | | | | | | 1 919 474 |
| Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice | 39 486 | 23 943 | 24 227 | 6 918 | 12 328 | 106 902 |

Le chiffre d'affaires du secteur "Autres activités" inclut le négoce de marchandises pour le compte de tiers, pour 342,3 M€ en 2016 contre 388,4 M€ en 2015. Cette diminution de 12 % s'explique principalement par des arbitrages sélectifs opérés par le groupe sur son portefeuille de clients de la RHD (Restauration Hors Domicile).

Le résultat du secteur maritime doit être analysé en tenant compte de la réalisation d'une plus-value nette en résultat opérationnel sur la cession du navire du Scandola de 7 M€.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

| 2015 | Transport ⁽¹⁾ | Logistique ⁽¹⁾ | Activités internationales | Maritime | Autres | Données consolidées |
|---|--------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------|----------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires des activités | 1 213 289 | 497 273 | 596 283 | 108 991 | 410 394 | 2 826 230 |
| Résultat d'exploitation courant | 58 592 | 14 039 | 27 400 | 6 803 | (1 178) | 105 656 |
| Autres charges et produits opérationnels | 85 | 3 884 | (87) | 176 | 354 | 4 412 |
| Résultat opérationnel des activités | 59 377 | 17 223 | 27 313 | 6 979 | (824) | 110 068 |
| Charges financières nettes | (3 169) | (2 129) | (3 418) | (6 473) | 720 | (14 469) |
| Charges d'impôt sur les bénéfices | (16 584) | (5 538) | (4 811) | (81) | 3 682 | (23 332) |
| Quote-part du résultat net des entreprises associées | 0 | (72) | 224 | 0 | 2 867 | 3 019 |
| RÉSULTAT | 39 624 | 9 484 | 19 309 | 425 | 6 445 | 75 286 |
| Actifs des activités | 712 220 | 447 720 | 492 751 | 158 190 | 49 137 | 1 860 019 |
| Actifs non affectés | | | | | | - |
| TOTAL DES ACTIFS | | | | | | 1 860 019 |
| dont écarts d'acquisition | 85 754 | 3 646 | 35 616 | 8 128 | 1 542 | 134 686 |
| dont entreprises associées | 698 | 8 646 | 2 540 | 0 | 11 527 | 23 411 |
| Passifs des activités | 371 041 | 210 520 | 196 228 | 27 423 | (17 007) | 788 205 |
| Passifs non affectés et capitaux propres | | | | | | 1 071 814 |
| TOTAL DES PASSIFS | | | | | | 1 860 019 |
| Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice | 37 358 | 23 063 | 20 105 | 8 466 | 12 492 | 101 484 |

(1) Les données du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de l'année 2015 ont été modifiées suite à des reclassements internes opérés en 2016 entre les activités Transport France et Logistique France

4.1.2 INFORMATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

| | France | Autres régions | Données consolidées |
|-------------------------------|-----------|----------------|---------------------|
| 2016 | | | |
| Chiffre d'affaires | 2 168 436 | 656 040 | 2 824 476 |
| Actifs non courants des zones | 909 786 | 323 318 | 1 233 104 |
| 2015 | | | |
| Chiffre d'affaires | 2 225 194 | 601 036 | 2 826 230 |
| Actifs non courants des zones | 873 422 | 314 707 | 1 188 129 |

4.2 CONSOMMATIONS EN PROVENANCE DES TIERS

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Achats hors énergie (dont marchandises RHD) | 375 902 | 425 484 |
| Achats de gazole et autres carburants | 106 814 | 114 214 |
| Achats d'autres énergies | 44 099 | 45 690 |
| Sous-traitance transport | 828 758 | 802 300 |
| Loyers et charges locatives | 75 079 | 75 332 |
| Entretien et maintenance | 78 642 | 80 010 |
| Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires | 168 486 | 156 111 |
| Assurances et avaries | 49 163 | 50 656 |
| Services extérieurs et divers | 73 343 | 67 883 |
| TOTAL | 1 800 286 | 1 817 680 |

La variation de ce poste s'explique principalement par la baisse des achats de marchandises de la Restauration Hors Domicile suite à des fins de contrats, par la baisse des charges de carburant et par la hausse de la sous-traitance Transport liée au développement de nos activités.

4.3 CHARGES DE PERSONNEL

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| Salaires et rémunérations | 509 987 | 505 384 |
| Charges sociales | 207 475 | 206 312 |
| Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite | 3 158 | 2 852 |
| Intéressement et Participation des salariés | 23 730 | 20 302 |
| TOTAL | 744 350 | 734 850 |

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysés en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 18,7 millions d'euros en 2016 (18,6 millions d'euros en 2015).

Les caractéristiques du plan d'attribution d'actions de performance sont décrites dans la partie "renseignements à caractère général" du rapport de gestion. La charge liée à ces actions s'élève à 0,65 M€ au titre de 2016.

4.4 DOTATIONS NETTES DES REPRISES AUX DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

| | 2016 | 2015 |
|--|--------------|----------------|
| Dépréciation nette des reprises des créances clients | 2 118 | (555) |
| Dépréciation d'autres actifs financiers | (3) | (136) |
| Mouvements nets sur provisions | (2 733) | (4 912) |
| TOTAL | (618) | (5 603) |

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.23.

4.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

| | 2016 | 2015 |
|---|---------------|--------------|
| Plus-values de cessions immobilières | 1 036 | 3 774 |
| Plus-value cession navire | 9 108 | |
| Plus ou moins values sur cessions de titres | 0 | 4 |
| Autres | 307 | 634 |
| TOTAL | 10 451 | 4 412 |

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2016 comprennent la cession partielle du site d'Ostwald pour 1 million d'euros.

La plus-value sur navire correspond à la cession du Scandola réalisée au premier semestre 2016 avant impôt et participation.

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2015 comprenaient principalement la cession des sites immobiliers liée à l'opération NORFRIGO pour 4 M€ et des moins-values sur les cessions d'anciens sites EBREX.

4.6 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| | 2016 | 2015 |
|--|-----------------|-----------------|
| Produits financiers | | |
| Autres produits financiers | 358 | 394 |
| Dividendes perçus de participations non consolidées | 331 | 14 |
| Charges financières | | |
| Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti | (12 469) | (14 913) |
| Part inefficace des instruments qualifiés de couverture | (68) | 36 |
| TOTAL | (11 848) | (14 469) |

La dette du groupe est en majeure partie à taux fixe (voir note 4.25).

Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3M à -0,26 % en moyenne sur 2016 contre - 0,02 % en 2015) malgré la hausse des besoins de financement du groupe consécutifs à des investissements immobiliers.

4.7 CHARGE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

| | 2016 | 2015 |
|---|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôt courant | | |
| - Taxe de 3 % sur les dividendes | (718) | (629) |
| - Autres | (26 236) | (26 775) |
| Sous-total charge d'impôt courant | (26 954) | (27 404) |
| Charge/ produit d'impôt différé (note 4.14) | 2 087 | 4 072 |
| TOTAL | (24 867) | (23 332) |

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la Société mère et la charge effective :

| | 2016 | 2015 |
|---|-----------------|-----------------|
| Résultat avant impôt | 111 413 | 95 599 |
| | 34,43 % | 38,00 % |
| Impôt théorique au taux de (impôt courant) | (38 359) | (36 328) |
| Produit de CICE non soumis à l'impôt | 6 434 | 7 094 |
| Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage* | 2 537 | 173 |
| Incidence fiscale du financement du Piana | 635 | 1 033 |
| Utilisation de déficits antérieurs non activés | 888 | 2 219 |
| Déficits activés dans la période | 217 | 1 459 |
| Différentiel de taux d'impôt à l'étranger | 1 003 | 1 419 |
| Changement taux d'IS France en 2020 (28,92 %) | 3 086 | |
| Taxe de 3 % sur les dividendes | (718) | (629) |
| Autres différences permanentes | (589) | 227 |
| IMPÔT EFFECTIF | (24 867) | (23 332) |
| TAUX EFFECTIF D'IMPÔT | 22,3 % | 24,4 % |

*La fiscalité supportée sur la plus-value de cession du Scandola s'élève à 0,6 M€

En 2016, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés résulte essentiellement de la réduction du taux d'impôt en France votée dans la Loi de finances 2017, qui porte le taux d'impôt à 28,92 % à partir de 2020.

4.8 EBITDA

| | 2016 | 2015 |
|--|----------------|----------------|
| Bénéfice opérationnel | 123 261 | 110 068 |
| Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations | 106 902 | 101 484 |
| Dotations nettes sur dépréciations et provisions (note 4.4) | 618 | 5 603 |
| TOTAL | 230 781 | 217 155 |

4.9 ÉCARTS D'ACQUISITION

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier | 134 686 | 132 259 |
| Acquisition de filiales et d'activités | 2 332 | 2 427 |
| Cession de filiales | | - |
| Dépréciations | | |
| VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE | 137 018 | 134 686 |

L'acquisition de filiales et activités en 2016 comprend l'écart d'acquisition, en cours d'affectation, dégagé lors de l'acquisition de la société VERS EXPRESS aux Pays Bas pour 2,3 M€.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2016, conformément à la méthodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

| | Transport | Logistique | Activités internationales | Maritime |
|-----------------------------------|-----------|------------|---------------------------|----------|
| - Taux d'actualisation | 7 % | 7 % | 7 % | 7 % |
| - Taux de croissance à long terme | 1,5 % | 2,3 % | 2,4 % | - |

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, la valeur d'utilité est historiquement déterminée par la somme, d'une part des flux actualisés à horizon de la fin de la DSP et d'autre part de la valeur vénale des navires à dire d'experts utilisée comme valeur terminale. En conséquence du fait de l'échéance de la DSP transitoire à fin 2017, l'essentiel de la valeur est constituée par la valeur de marché des navires au 31 décembre 2016.

VENTILATION PAR SECTEURS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

| 2015 | Transport | Logistique | Activités internationales | Maritime | Autres | Données consolidées |
|---|-----------|------------|---------------------------|----------|--------|---------------------|
| Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée | 96 161 | 5 717 | 40 931 | 8 398 | 6 730 | 157 937 |

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt).

Hypothèses retenues :

Les taux de croissance nominatifs varient de :

- Transport 1,5 % à 0,5 %
- Logistique 2,3 % à 1,3 %
- Activités internationales 2,4 % à 1,4 %
- Le taux d'actualisation (WACC) varie de 7 % à 8 %

RÉSULTAT DES TESTS

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 18,9 %.

| en millions d'euros | Marge de résistance à la variation des taux | |
|---------------------------|---|---------------------------------|
| | de croissance (baisse d' 1pt) | d'actualisation (hausse d' 1pt) |
| 31/12/2016 | | |
| Transport | 807 | 770 |
| Logistique | 358 | 338 |
| Activités internationales | 532 | 507 |
| Maritime | 61 | 61 |
| TOTAL | 1 758 | 1 676 |

4.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| VALEURS BRUTES | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------|----------------|--------------------------------------|----------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 112 031 | 23 391 | 135 422 |
| Acquisitions | 5 363 | 576 | 5 939 |
| Mouvements de périmètre | 49 | | 49 |
| Autres variations | 2 952 | (1 593) | 1 359 |
| Cessions et mises au rebut | (2 476) | (353) | (2 829) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 117 919 | 22 021 | 139 940 |
| Acquisitions | 5 654 | 3 235 | 8 889 |
| Mouvements de périmètre | | (229) | (229) |
| Autres variations | 479 | (462) | 17 |
| Cessions et mises au rebut | (3 366) | | (3 366) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 120 686 | 24 565 | 145 251 |

| AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---------------------------------|----------------|--------------------------------------|----------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 96 403 | 11 524 | 107 927 |
| Dotations | 9 946 | 1 182 | 11 128 |
| Mouvements de périmètre | 49 | | 49 |
| Autres mouvements | 1 276 | (31) | 1 245 |
| Reprises et cessions | (2 477) | (1) | (2 478) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 105 197 | 12 674 | 117 871 |
| Dotations | 9 412 | 442 | 9 854 |
| Mouvements de périmètre | | (229) | (229) |
| Autres mouvements | 3 | (82) | (79) |
| Reprises et cessions | (3 085) | | (3 085) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 111 527 | 12 805 | 124 332 |
| VALEUR NETTE COMPTABLE | | | |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 12 722 | 9 347 | 22 069 |
| VALEUR NETTE COMPTABLE | | | |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 9 159 | 11 760 | 20 919 |

4.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| VALEURS BRUTES | Terrains et constructions | Matériel de transport | Navires | Autres | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|----------------|----------------|------------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 995 259 | 101 476 | 308 545 | 482 624 | 1 887 904 |
| Acquisitions | 51 893 | 18 407 | 3 413 | 57 075 | 130 788 |
| Mouvements de périmètre | 12 047 | | | 5 634 | 17 681 |
| Cessions et mises au rebut | (27 034) | (4 886) | (43) | (11 290) | (43 253) |
| Autres variations (y compris immobilisations en cours) | 31 270 | 214 | | (28 089) | 3 395 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 1 063 435 | 115 211 | 311 915 | 505 954 | 1 996 515 |
| Acquisitions | 59 807 | 23 936 | 1 985 | 66 833 | 152 561 |
| Mouvements de périmètre | 16 | 568 | | 117 | 701 |
| Cessions et mises au rebut | (3 689) | (4 061) | (35 336) | (15 915) | (59 001) |
| Autres variations (y compris immobilisations en cours) | 15 739 | 16 | 2 133 | (14 520) | 3 368 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 1 135 308 | 135 670 | 280 697 | 542 469 | 2 094 144 |

| AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS | Terrains et constructions | Matériel de transport | Navires | Autres | Total |
|---------------------------------|---------------------------|-----------------------|----------------|----------------|------------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 396 805 | 77 606 | 201 640 | 299 909 | 975 960 |
| Augmentations | 44 446 | 9 384 | 8 238 | 28 319 | 90 387 |
| Mouvements de périmètre | 1 987 | | | 2 385 | 4 372 |
| Cessions et mises au rebut | (14 498) | (3 816) | (43) | (13 206) | (31 563) |
| Autres variations | 1 510 | 156 | | 5 743 | 7 409 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 430 250 | 83 330 | 209 835 | 323 150 | 1 046 565 |
| Augmentations | 40 148 | 12 038 | 6 683 | 38 179 | 97 048 |
| Mouvements de périmètre | 13 | 404 | | 103 | 520 |
| Cessions et mises au rebut | (2 863) | (3 038) | (33 445) | (14 028) | (53 374) |
| Autres variations | 1 777 | 10 | | 1 294 | 3 081 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 469 325 | 92 744 | 183 073 | 348 698 | 1 093 840 |
| VALEUR NETTE COMPTABLE | | | | | |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 633 185 | 31 881 | 102 080 | 182 804 | 949 950 |
| VALEUR NETTE COMPTABLE | | | | | |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 665 983 | 42 926 | 97 624 | 193 771 | 1 000 304 |

Les mouvements de périmètre, en 2015, comprenaient principalement les immobilisations provenant de l'acquisition des sociétés SPEKSNIJDER. En 2016, il s'agit du patrimoine de VERS EXPRESS.

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 36,4 millions d'euros (contre 26,2 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2016, non encore exécutées, s'élèvent à 45,5 millions d'euros (contre 23 millions d'euros au 31 décembre 2015).

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| – Véhicules | 6 924 | 2 841 |
| – Installations techniques | 77 | 1 126 |
| – Plates-formes et entrepôts | 88 061 | 98 625 |
| – Terrains attachés | 30 412 | 31 516 |
| TOTAL | 125 474 | 134 108 |

4.12 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Participations non consolidées | 3 080 | 2 897 |
| Prêts et créances | 25 389 | 23 655 |
| Autres actifs financiers non courants | 6 | 1 039 |
| TOTAL | 28 475 | 27 591 |

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 20,4 millions d'euros en 2016 (18,7 millions d'euros en 2015).

Les autres actifs financiers non courants en 2015 comprenaient principalement une créance relative à la restitution par les banques prêteuses d'un avantage fiscal propre au financement d'un navire.

4.13 ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés, dans lesquelles le groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données en milliers d'euros issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

| 2016 | Part du groupe | Total chiffre d'affaires | Total des actifs | Total des passifs | Actif net de la société | Valeur de mise en équivalence | Résultat net | Quote part résultat |
|---|----------------|--------------------------|------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------|---------------------|
| BRIGANTINE DE NAVIGATION ⁽¹⁾ | 100,00 % | | | | | | (3) | (3) |
| FROIDCOMBI | 25,50 % | 15 391 | 6 773 | 4 427 | 2 346 | 598 | 761 | 194 |
| MESSAGERIES LAITIÈRES | 38,69 % | 76 025 | 42 757 | 27 396 | 15 361 | 7 316 | 2 709 | 1 048 |
| OLANO SEAFOOD IBERICA | 32,00 % | 27 812 | 12 339 | 7 488 | 4 851 | 1 898 | 647 | 207 |
| OLANO VALENCIA ⁽²⁾ | 20,00 % | | | | 1 787 | 778 | 445 | 89 |
| NETKO ⁽²⁾ | 40,00 % | | | | 557 | 223 | | |
| STEF OVER TUNISIE ⁽²⁾ | 49,00 % | | | | 150 | 132 | 8 | 4 |
| GRUPE PRIMEVER ⁽²⁾ | 49,00 % | | | | 10 044 | 5 620 | 3 237 | 1 586 |
| NORFRIGO ⁽²⁾ | 37,65 % | | | | 24 484 | 6 341 | (6 122) | (2 305) |
| TOTAL | | 119 228 | 61 869 | 39 311 | 59 580 | 22 906 | 1 681 | 820 |

(1) Société liquidée en 2016.

(2) Données chiffre d'affaires et bilancielles non communiquées.

Le groupe n'est partie prenante dans aucune co-entreprise.

| 2015 | Part du groupe | Total chiffre d'affaires | Total des actifs | Total des passifs | Actif net de la société | Valeur de mise en équivalence | Résultat net | Quote part résultat |
|---|----------------|--------------------------|------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------|---------------------|
| BRIGANTINE DE NAVIGATION ⁽¹⁾ | 100,00 % | | | | 4 | 4 | (1) | (1) |
| FROIDCOMBI | 25,50 % | 16 839 | | | 2 382 | 607 | 1 016 | 259 |
| MESSAGERIES LAITIÈRES | 38,69 % | 71 918 | 41 560 | 25 940 | 15 620 | 7 372 | 2 869 | 1 110 |
| OLANO SEAFOOD IBERICA | 32,00 % | 27 331 | 12 172 | 7 468 | 4 704 | 1 851 | 519 | 166 |
| OLANO VALENCIA | 20,00 % | | | | 1 341 | 689 | 135 | 27 |
| SDR SUD ⁽²⁾ | 20,00 % | | | | 1 937 | - | 155 | 31 |
| STEFOVER TUNISIE | 49,00 % | 214 | 267 | 115 | 152 | 132 | (39) | (19) |
| GROUPE PRIMEVER | 49,00 % | 103 213 | 62 957 | 55 996 | 6 961 | 4 109 | 3 100 | 1 519 |
| NORFRIGO | 37,65 % | | | | 30 605 | 8 646 | (194) | (73) |
| TOTAL | | 219 515 | 116 956 | 89 519 | 63 706 | 23 411 | 7 560 | 3 019 |

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

(2) Société liquidée en 2015.

4.14 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

| 2016 | 1 ^{er} janvier 2016 | Variations au Compte de résultat | Autres variations | Variations du résultat net global | 31 décembre 2016 |
|--|------------------------------|----------------------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------|
| Actifs d'impôt différé | | | | | |
| Impôts différés nets provenant des comptes sociaux | 851 | 524 | (603) | (100) | 672 |
| Différences temporaires fiscales | 6 588 | (793) | 11 | | 5 806 |
| Actualisation des prêts à l'effort de construction | 1 749 | (597) | | | 1 152 |
| Écarts actuariels IAS 19 R | 2 074 | (267) | (494) | 520 | 1 833 |
| Application IFRIC 21 sur les charges de C3S | 566 | | (566) | | 0 |
| Juste valeur des instruments de couverture | 4 966 | 32 | (346) | (919) | 3 733 |
| Déficits reportables | 5 140 | (3 430) | 350 | | 2 060 |
| Prestations internes immobilisées | 2 322 | (114) | | | 2 208 |
| Résultats internes | 551 | (171) | | | 380 |
| Levées d'option crédit bail | 4 938 | 534 | | | 5 472 |
| Lease back | 29 | (18) | | | 11 |
| Provisions retraite | 716 | (624) | 181 | | 273 |
| Autres | (68) | (50) | | | (118) |
| TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ | 30 422 | (4 974) | (1 467) | (499) | 23 482 |
| Passifs d'impôt différé | | | | | |
| Amortissements dérogatoires | (19 134) | 980 | | | (18 154) |
| Différentiel d'amortissement d'immobilisations corporelles | (200) | 139 | | | (61) |
| Immobilisations corporelles en location-financement | (17 670) | 3 797 | 423 | | (13 450) |
| Réévaluation d'immobilisations | (8 088) | 1 830 | | | (6 258) |
| Impôt de fusion | (2 409) | 404 | 19 | | (1 986) |
| Écarts de conversion | (13) | (47) | 37 | | (23) |
| Autres | 26 | (42) | 3 | | (13) |
| TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ | (47 488) | 7 061 | 482 | 0 | (39 945) |
| IMPACT NET | (17 066) | 2 087 | (985) | (499) | (16 463) |

En 2016, les variations au compte de résultat comprennent l'effet du changement de taux d'impôt en France à compter de 2020 de 34,43 % à 28,92 %.

| 2015 | 1 ^{er} janvier 2015 | Variations au Compte de résultat | Autres variations | Variations du résultat net global | 31 décembre 2015 |
|--|------------------------------|----------------------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------|
| Actifs d'impôt différé | | | | | |
| Impôts différés nets provenant des comptes sociaux | 733 | (85) | 252 | (49) | 851 |
| Différences temporaires fiscales | 4 707 | 1 413 | 468 | | 6 588 |
| Actualisation des prêts à l'effort construction | 2 821 | (1 072) | | | 1 749 |
| Écarts actuariels IAS 19 R | 2 529 | | | (455) | 2 074 |
| Application IFRIC 21 sur les charges de C3S | | 566 | | | 566 |
| Juste valeur des instruments de couverture | 5 987 | 35 | (152) | (904) | 4 966 |
| Déficits reportables | 4 114 | 1 026 | | | 5 140 |
| Prestations internes immobilisées | 2 198 | 124 | | | 2 322 |
| Résultats internes | 535 | 16 | | | 551 |
| Levées d'option crédit bail | 4 172 | 775 | (9) | | 4 938 |
| Lease back | 59 | (30) | | | 29 |
| Provisions retraite | 331 | 385 | | | 716 |
| Autres | (202) | 71 | 63 | | (68) |
| TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ | 27 984 | 3 224 | 622 | (1 408) | 30 422 |
| Passifs d'impôt différé | | | | | |
| Amortissements dérogatoires | (17 071) | (1 710) | (353) | | (19 134) |
| Différentiel d'amortissement d'immobilisations corporelles | (512) | 312 | | | (200) |
| Immobilisations corporelles en location-financement | (18 176) | 1 062 | (556) | | (17 670) |
| Réévaluation d'immobilisations | (6 453) | 965 | (2 600) | | (8 088) |
| Opérations sur actions propres | (39) | 39 | | | 0 |
| OBSAAR | 47 | 26 | | | 73 |
| Impôt de fusion | (2 686) | 277 | | | (2 409) |
| Écarts de conversion | 30 | (6) | (37) | | (13) |
| Autres | 70 | (117) | | | (47) |
| TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ | (44 790) | 848 | (3 546) | 0 | (47 488) |
| IMPACT NET | (16 806) | 4 072 | (2 924) | (1 408) | (17 066) |

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre et des reclassements par nature.

Le groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2016 à 27 millions d'euros principalement sur la France (identique au 31 décembre 2015).

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

| 2016 | France | Benelux | Espagne | Italie | Portugal | Suisse | Total groupe |
|-----------------|----------|---------|---------|--------|----------|--------|--------------|
| Impôts différés | (15 581) | (1 179) | 483 | (689) | 332 | 171 | (16 463) |
| 2015 | France | Benelux | Espagne | Italie | Portugal | Suisse | Total groupe |
| Impôts différés | (18 636) | (1 457) | 803 | 2 108 | 116 | 0 | (17 066) |

4.15 STOCKS

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Matières premières et fournitures | 18 227 | 16 589 |
| Marchandises RHD | 18 371 | 19 669 |
| Autres | 88 | 145 |
| TOTAL | 36 686 | 36 403 |
| Dépréciations | (9) | (31) |
| TOTAL | 36 677 | 36 372 |

Les stocks de marchandises RHD résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration.

4.16 CLIENTS

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Montant brut des créances clients | 466 170 | 451 192 |
| Dépréciations | (10 907) | (12 911) |
| TOTAL | 455 263 | 438 281 |

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2016 et 2015 sont mentionnés en note 4.4. Il n'y a pas de client important au sens d'IFRS 8.

4.17 AUTRES CRÉANCES

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Avances et acomptes reçus | 25 236 | 31 374 |
| Créances sociales | 2 057 | 2 189 |
| Créances fiscales hors IS | 65 360 | 64 621 |
| Comptes courants actifs | 2 730 | 3 859 |
| Charges constatées d'avance | 9 657 | 8 121 |
| Autres créances | 17 268 | 31 116 |
| TOTAL | 122 308 | 141 280 |

4.18 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|-------------------|------------------|------------------|
| VMP et placements | 2 275 | 3 461 |
| Trésorerie active | 49 251 | 38 996 |
| TOTAL | 51 526 | 42 457 |

Certaines VMP ne remplissant pas les critères de "Cash Equivalent" au sens IFRS ont été reclassées, à hauteur de 1,1 M€ en autres créances et actifs financiers courants.

4.19 CAPITAL SOCIAL

Le nombre d'actions composant le Capital social est de 13 165 649 actions de valeur nominale de 1 € au 31 décembre 2016 inchangé par rapport à 2015.

Le Conseil d'administration réuni le 16 mars 2017 a fixé à 2,25 euro par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2016 (1,95 euro au titre de l'exercice 2015). Ce dividende n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés 2016 et constituera une dette de la Société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

4.20 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, des actions propres acquises par le groupe qui sont déduites et des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

| | Exercice 2016 | Exercice 2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| RÉSULTAT PART DE GROUPE | 87 052 | 75 186 |
| Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a) | 13 165 649 | 13 165 649 |
| Nombre d'actions propres à fin de période (b) | 879 475 | 895 521 |
| Nombre d'actions propres affecté au plan d'action de performance (d) | (26 304) | |
| Pondération des mouvements d'actions propres de l'exercice (c) | (10 320) | 24 335 |
| Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) - (b) + (c) - (d) | 12 302 158 | 12 294 463 |
| Nombre de BSAAR au 31 décembre | | |
| Pondération des mouvements des BSAAR de l'exercice | (447) | (9 506) |
| Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué | 12 301 711 | 12 284 957 |
| Résultat par action en Euro | | |
| - Non dilué | 7,08 | 6,12 |
| - Dilué | 7,08 | 6,12 |

Le détail des mouvements sur les instruments dilutifs figure en note 4.24.

4.21 DETTES FINANCIÈRES

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Dettes financières non courantes | | |
| Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an | 279 533 | 406 378 |
| Dettes liées à des locations financement | 40 392 | 45 337 |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés | 9 449 | 10 885 |
| TOTAL | 329 374 | 462 600 |
| Dettes financières courantes | | |
| Part à moins d'un an des : | | |
| - Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot | 38 996 | 62 509 |
| - Dettes liées à des locations-financement | 10 081 | 10 205 |
| - Autres dettes financières diverses | 2 992 | 2 237 |
| - Billets de trésorerie | 147 500 | |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés | 4 186 | 4 587 |
| Découverts bancaires et crédits à court terme | 37 592 | 35 286 |
| TOTAL | 241 347 | 114 824 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES | 570 721 | 577 424 |

Pour financer ses investissements, le groupe a fait appel principalement à des emprunts bancaires et à l'émission de billets de trésorerie.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

| 2016 | Total | Moins d'un an | Échéances plus d'un an et moins de cinq ans | Plus de cinq ans |
|--|----------------|----------------|---|------------------|
| Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés) | 332 164 | 43 182 | 202 991 | 85 991 |
| Location-financement | 50 473 | 10 081 | 34 049 | 6 343 |
| Billets de trésorerie | 147 500 | 147 500 | | |
| Découverts bancaires | 37 592 | 37 592 | | |
| Dettes financières diverses | 2 992 | 2 992 | | |
| TOTAL | 570 721 | 241 347 | 237 040 | 92 334 |

| 2015 | Total | Moins d'un an | Échéances plus d'un an et moins de cinq ans | Plus de cinq ans |
|--|----------------|----------------|---|------------------|
| Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés) | 484 359 | 67 096 | 324 714 | 92 549 |
| Location-financement | 55 542 | 10 205 | 36 706 | 8 631 |
| Découverts bancaires | 35 286 | 35 286 | | |
| Dettes financières diverses | 2 237 | 2 237 | | |
| TOTAL | 577 424 | 114 824 | 361 420 | 101 180 |

L'exposition du groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier sont analysés en note 4.25.

4.22 AVANTAGES AU PERSONNEL

La présente note concerne d'une part, les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et en Suisse et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie, d'autre part, les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France et en Suisse.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------|---------------|
| Dettes actuarielles | 54 838 | 46 705 |
| Actifs de couverture | (32 838) | (28 929) |
| s/total Indemnités de départ à la retraite | 22 000 | 17 776 |
| Médailles du travail | 9 817 | 9 380 |
| TOTAL | 31 817 | 27 156 |

VARIATION DES MONTANTS NETS COMPTABILISÉS AU BILAN

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------|---------------|
| MONTANT AU 1^{ER} JANVIER | 17 776 | 17 821 |
| Charge de l'exercice | 3 158 | 2 852 |
| Variation de périmètre | 494 | |
| Variation des écarts actuariels | 2 668 | (1 202) |
| (Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance | 80 | 168 |
| Prestations payées | (2 176) | (1 863) |
| MONTANT AU 31 DÉCEMBRE | 22 000 | 17 776 |

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------|---------------|
| MONTANT AU 1^{ER} JANVIER | 46 705 | 46 073 |
| Droits acquis au cours de l'exercice et coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle | 3 365 | 2 852 |
| Prestations payées | (2 176) | (1 863) |
| Projection de la dette actuarielle au 31 décembre sur la base des hypothèses en début d'exercice | 47 894 | 47 062 |
| Intégration pension Suisse | 4 054 | 0 |
| Variation de périmètre | 494 | |
| Écarts actuariels liés à : | | |
| - des hypothèses démographiques | (1 114) | 0 |
| - des hypothèses financières | 2 743 | (949) |
| - des ajustements d'expérience | 767 | 592 |
| MONTANT AU 31 DÉCEMBRE | 54 838 | 46 705 |

DÉTAIL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE

| | 2016 | 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Droits acquis au cours de l'exercice | 2 480 | 2 585 |
| Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle | 885 | 762 |
| Rendement prévu des fonds cantonnés | (579) | (495) |
| Intégration pension Suisse | 372 | 0 |
| | 3 158 | 2 852 |

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

| ANNÉES | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Versements des prestations théoriques | 2 772 | 1 809 | 2 029 | 2 464 | 3 497 |

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE

| | |
|--|---------------|
| JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 28 252 |
| Rendement financier attendu pour 2015 | 495 |
| Ecart actuariels | 350 |
| Remboursements sur prestations reçus des fonds | (168) |
| JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 28 929 |
| Rendement financier attendu pour 2016 | 579 |
| Ecart actuariels | (271) |
| Remboursements sur prestations reçus des fonds | (80) |
| Intégration Pension Suisse | 3 681 |
| JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 32 838 |

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France et en Suisse. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

| | 2016 | 2015 |
|---|--|------------------|
| Taux d'actualisation | 1,5 % (Suisse 0,75 %) | 2,00 % |
| Taux prévu d'augmentation des salaires | 2,25 % ou 1,75 % (Suisse 0 %) | 2 ou 2,5 % |
| Taux de rendement attendu des fonds cantonnés | 2 % | 3 % |
| Age de départ à la retraite | De 60 à 66 ans | De 58 à 62 ans |
| Table de mortalité | TGH 05 et TGF 05 RGM/RGF 48 BVG 2015 | TGH 05 et TGF 05 |

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25 % par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,9 % ou à une augmentation de 3,3 % selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

4.23 PROVISIONS

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.22) | 22 000 | 17 776 |
| Médailles du travail | 9 817 | 9 380 |
| Provisions litiges | 12 370 | 13 232 |
| Autres provisions | 13 908 | 10 967 |
| TOTAL | 58 095 | 51 355 |

La variation des provisions pour risques et charges s'explique principalement par des provisions pour coûts de démantèlement d'actifs immobiliers et des charges non récurrentes liées à des réorganisations de sites.

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite se présente comme suit :

| | Médailles du travail | Litiges | Autres | Total |
|---------------------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|
| AU 1^{ER} JANVIER 2016 | 9 380 | 13 231 | 10 968 | 33 579 |
| Mouvements de périmètre | | | | 0 |
| Autres variations | | (40) | (756) | (796) |
| Dotations | 917 | 10 349 | 8 353 | 19 619 |
| Reprises | (480) | (11 170) | (4 657) | (16 307) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 9 817 | 12 370 | 13 908 | 36 095 |
| Non courantes | 9 817 | 3 067 | 10 211 | 23 095 |
| Courantes | 0 | 9 303 | 3 697 | 13 000 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 9 817 | 12 370 | 13 908 | 36 095 |

| | Médailles du travail | Litiges | Autres | Total |
|---------------------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|
| AU 1^{ER} JANVIER 2015 | 9 154 | 12 764 | 5 924 | 27 842 |
| Mouvements de périmètre | | | 624 | 624 |
| Autres variations | (4) | | (2) | (6) |
| Dotations | 947 | 11 244 | 6 133 | 18 324 |
| Reprises | (717) | (10 777) | (1 711) | (13 205) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 9 380 | 13 231 | 10 968 | 33 579 |
| Non courantes | 9 380 | 2 861 | | 12 241 |
| Courantes | 0 | 10 370 | 10 968 | 21 338 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 9 380 | 13 231 | 10 968 | 33 579 |

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

4.24 INSTRUMENTS DILUTIFS

| | Exercice 2016 | Exercice 2015 |
|--|---------------|---------------|
| | Nombre | Nombre |
| Nombre d'actions existantes en début de période | | 19 719 |
| Options sur BSAAR exercées dans la période | | (19 719) |
| NOMBRE D'OPTIONS EXISTANTES EN FIN DE PÉRIODE | 0 | 0 |

4.25 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière régulière.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes.

Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'endettement financier consolidé du groupe est aujourd'hui pour partie à taux variable et pour partie à taux fixe.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

| | 2016 | | 2015 | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| Emprunts bancaires | 270 675 | 195 352 | 268 075 | 200 812 |
| Dettes liées à des locations-financement | 45 337 | 5 136 | 35 614 | 19 928 |
| Dettes financières diverses | 2 992 | 13 636 | 2 237 | 15 472 |
| Découverts bancaires et crédits à court terme | | 37 592 | | 35 286 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES APRÈS COUVERTURE | 319 004 | 251 717 | 305 926 | 271 498 |

L'objectif du groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers tout en maintenant une veille active de l'évolution des taux d'intérêts afin de couvrir, lorsque les conditions de marché sont favorables, les autres financements du groupe. Cette politique de couverture du groupe doit permettre d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

En France, 28 swaps ont été souscrits entre 2007 et 2016, totalisant un notionnel cumulé couvert de 248 millions d'euros au 31 décembre 2016. En 2014 le groupe avait profité de la baisse des taux d'intérêt afin de convertir une partie de la dette à taux fixe en souscrivant deux swaps adossés aux lignes de crédit moyen terme pour un nominal de 80 millions d'euros, sur une durée de trois ans.

Les autres swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

En Espagne, deux swaps couvrent une partie de la dette en crédit-bail pour un montant de près de 5 millions d'euros. Par ailleurs un swap de taux d'intérêts permet de couvrir le financement de la plate-forme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 6 millions d'euros sur une durée résiduelle de 4 ans.

En Italie, la filiale STEF ITALIA dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plate-forme de Tavazzano, pour un nominal de 7 millions d'euros arrivant à échéance en 2022.

En Belgique, la filiale STEF LOGISTICS SAINTES dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plate-forme de Saintes, pour un nominal d'environ 3 millions d'euros arrivant à échéance en 2024.

Au Pays-Bas, la filiale Speksnijder acquise en septembre 2014 dispose d'un swap de taux pour un nominal de 0,7 million d'euros arrivant à échéance en 2020.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

| (-) DÉBIT / (+) CRÉDIT | Impact sur le Compte de résultat | | Impact sur le résultat global | |
|--|----------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|
| | Hausse de 50 bps | Baisse de 50 bps | Hausse de 50 bps | Baisse de 50 bps |
| Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable | 1 190 | (1 190) | | |
| Variation de JV des dérivés | | | 4 083 | (4 530) |
| IMPACT NET | 1 190 | (1 190) | 4 083 | (4 530) |

EXPOSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 AU RISQUE DE TAUX

| AU 31 DÉCEMBRE 2016 | Courant | | Non courant | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| Dettes financières* | 10 247 | 226 915 | 39 466 | 280 457 |
| Actifs financiers non courants (note 4.12) | | | (25 395) | (3 080) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.18) | | (51 526) | | |
| EXPOSITION NETTE AVANT PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS | 10 247 | 175 389 | 14 071 | 277 377 |
| Notionnels des dérivés | 119 257 | (119 257) | 150 035 | (150 035) |
| EXPOSITION NETTE APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS | 129 774 | 55 862 | 164 106 | 127 342 |

*Hors juste valeur des instruments dérivés.

| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | Courant | | Non courant | |
|---|---------------|---------------|----------------|----------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| Dettes financières* | 9 351 | 100 885 | 28 014 | 423 701 |
| Actifs financiers non courants (note 4.12) | | | (24 694) | (2 897) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.18) | | (42 457) | | |
| EXPOSITION NETTE AVANT PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS | 9 351 | 58 428 | 3 320 | 420 804 |
| Notionnels des dérivés | 21 067 | (21 067) | 247 494 | (247 494) |
| EXPOSITION NETTE APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS | 30 418 | 37 361 | 250 814 | 173 310 |

*Hors juste valeur des instruments dérivés.

RISQUE DE CHANGE

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont majoritairement comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du groupe.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère.

STEF dispose au 31 décembre 2016, de 15 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 185 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 86 millions au 31 décembre 2016. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

En février 2016, afin de compléter et diversifier sa base de prêteurs et de réaliser des économies de charges financières, le groupe a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant plafond de 250 M€. Ces billets sont émis par STEF SA sur des maturités allant de 1 jour à 1 an. L'encours du programme au 31 décembre 2016 était de 148 M€.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 32 millions d'euros, non utilisés au 31 décembre 2016 et d'autorisations de découverts, sans échéance convenue, totalisant 99 millions d'euros dont 38 utilisées au 31 décembre 2016. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2016, le groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations-financement s'analysent comme suit :

| | 2016 | Échéance des flux de trésorerie contractuels | | |
|-----------------------------------|------------------|--|-----------------------------------|------------------|
| | Valeur comptable | Moins d'un an | Plus d'un an et moins de cinq ans | Plus de cinq ans |
| Emprunts bancaires | 318 528 | 38 995 | 194 654 | 84 879 |
| Location-financement | 50 473 | 10 081 | 34 049 | 6 343 |
| Découverts bancaires | 37 592 | 37 592 | | |
| Billets de trésorerie | 147 500 | 147 500 | | |
| Passifs financiers dérivés | 13 636 | 4 187 | 8 337 | 1 112 |
| Dettes financières diverses | 2 992 | 2 992 | | |
| s/total dettes financières | 570 721 | 241 347 | 237 040 | 92 334 |
| Fournisseurs | 356 802 | 356 802 | | |
| Autres dettes courantes | 334 552 | 334 552 | | |
| TOTAL | 1 262 075 | 932 701 | 237 040 | 92 334 |

RISQUE SUR LE GAZOLE

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

| | Valeur au bilan 31/12/2016 | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Actifs non qualifiés de financiers |
|---|----------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Titres de participation non consolidés | 203 | | 203 | | |
| Autres actifs financiers non courants | 7 809 | | | 7 809 | |
| Prêts et créances des activités de financement | 20 369 | | | 20 369 | |
| Titres de placement | 94 | | 94 | | |
| s/total : actifs financiers non courants | 28 475 | - | 297 | 28 178 | - |
| Clients | 455 263 | | | 465 263 | |
| Autres débiteurs | 142 904 | | | 142 904 | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 51 526 | 51 526 | | | |
| ACTIFS | 678 168 | 51 526 | 297 | 626 345 | - |

| | Valeur au bilan 31/12/2016 | Juste valeur par résultat | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés qualifiés de couverture | Passifs non qualifiés de financiers |
|-------------------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------|---|-------------------------------------|
| Passifs financiers non courants | 13 636 | | | 13 636 | |
| Dettes des activités de financement | 519 493 | | 469 020 | | 50 473 |
| Passifs financiers courants | 37 592 | | 37 592 | | |
| s/total : dettes financières | 570 721 | - | 506 612 | 13 636 | 50 473 |
| Fournisseurs | 356 802 | | 356 802 | | |
| Autres créanciers | 334 552 | | 334 552 | | |
| PASSIFS | 1 262 075 | - | 1 197 966 | 13 636 | 50 473 |

| | Valeur au bilan 31/12/2015 | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Actifs non qualifiés de financiers |
|---|----------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Titres de participation non consolidés | 347 | | 347 | | |
| Autres actifs financiers non courants | 8 462 | | | 8 462 | |
| Prêts et créances des activités de financement | 18 689 | | | 18 689 | |
| Titres de placement | 93 | | 93 | | |
| s/total : actifs financiers non courants | 27 591 | - | 440 | 27 151 | - |
| Clients | 438 281 | | | 438 281 | |
| Autres débiteurs | 154 780 | | | 154 780 | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 42 457 | 42 457 | | | |
| ACTIFS | 663 109 | 42 457 | 440 | 620 212 | - |

| | Valeur au bilan 31/12/2015 | Juste valeur par résultat | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés qualifiés de couverture | Passifs non qualifiés de financiers |
|-------------------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------|---|-------------------------------------|
| Passifs financiers non courants | 15 472 | | | 15 472 | |
| Dettes des activités de financement | 526 666 | | 471 124 | | 55 542 |
| Passifs financiers courants | 35 286 | | 35 286 | | |
| s/total : dettes financières | 577 424 | - | 506 410 | 15 472 | 55 542 |
| Fournisseurs | 357 138 | | 357 138 | | |
| Autres créanciers | 332 224 | | 332 224 | | |
| PASSIFS | 1 266 786 | - | 1 195 772 | 15 472 | 55 542 |

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location financement.

HIERARCHIE DES JUSTES VALEURS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
|--|----------|---------------|----------|
| Actifs financiers disponibles à la vente | | 297 | |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | | 51 526 | |
| ACTIFS | - | 51 823 | |
| Instrument dérivés | | 13 636 | |
| PASSIFS | | 13 636 | |

PORTEFEUILLE DES DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

| | Juste valeur | À l'actif | Au passif | Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global de la période | Nominal couvert | Maturité moyenne | Taux de référence |
|-------|--------------|-----------|-----------|--|-----------------|------------------|-------------------|
| Swaps | (13 636) | | (13 636) | 1 904 | 269 292 | 3-4 ans | Euribor |

MÉTHODE DE DÉTERMINATION DES JUSTES VALEURS

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des "dettes fournisseurs" et "créances clients" correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable au risque de crédit près.

4.26 AUTRES DETTES

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Avances et acomptes versés | 34 202 | 31 740 |
| Dettes sociales | 170 363 | 169 311 |
| Dettes fiscales | 95 490 | 94 681 |
| Produits constatés d'avance | 15 624 | 14 958 |
| Comptes courants passifs | 935 | 1 917 |
| Dettes sur acquisitions d'actifs | 12 871 | 6 211 |
| Autres dettes | 3 762 | 12 610 |
| TOTAL | 333 247 | 331 428 |

4.27 LOCATIONS SIMPLES

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériels de transports et autres matériels se sont élevés, en 2016, à 75,1 millions d'euros (75,3 millions d'euros en 2015).

4.28 OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 84,6 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Traitements et salaires | 1 572 414 | 1 514 546 |
| Jetons de présence | 109 300 | 118 324 |
| TOTAL | 1 681 714 | 1 632 870 |
| Avantages à court terme | 1 681 714 | 1 632 870 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | - | - |
| Avantages à long terme | Néant | Néant |
| Indemnités de fin de contrat de travail | Néant | Néant |
| Paiements en actions | Néant | Néant |

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

| | Soldes au 31 décembre 2016 | | | | Transactions de l'exercice | |
|-----------------------|----------------------------|--------------|----------|----------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Clients | Fournisseurs | Prêts LT | Compte-courant | Ventes de biens ou de services | Achats de biens ou de services |
| Groupe Primever | 318 | (221) | | | 2 338 | (8 870) |
| Froid Combi | | | | | | |
| Messageries Laitières | 3 156 | (1) | 2 459 | 2 442 | 26 913 | (44) |
| Olano Seafood Iberica | | | | | | |
| Olano Valencia | 6 | | | | | |
| Stefover Tunisie | | | | | 8 | |

| | Soldes au 31 décembre 2015 | | | | Transactions de l'exercice | |
|---|----------------------------|--------------|----------|----------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Clients | Fournisseurs | Prêts LT | Compte-courant | Ventes de biens ou de services | Achats de biens ou de services |
| Brigantine de Navigation ⁽¹⁾ | | | | 1 | | |
| Groupe Primever | 245 | (236) | | | 1 640 | (7 059) |
| Froid Combi | | | | | | |
| Messageries Laitières | 3 191 | (1) | 2 459 | 2 469 | 28 152 | (54) |
| Olano Seafood Iberica | | | | | | |
| Olano Valencia | 7 | | | | | |
| Stefover Tunisie | | | | | 4 | |

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2016 et 2015, entre le groupe, d'une part, et les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

4.29 GESTION DU CAPITAL

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

4.30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | Cabinet Mazars | | | | Cabinet KPMG | | | |
|---|----------------|------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|
| | Montants | | % | | Montants | | % | |
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| AUDIT | | | | | | | | |
| I) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| | 908 | 805 | 92 % | 92 % | 773 | 751 | 100 % | 100 % |
| a) Émetteur | 107 | 106 | 11 % | 12 % | 155 | 153 | 20 % | 20 % |
| b) Filiales intégrées globalement | 801 | 699 | 81 % | 80 % | 618 | 598 | 80 % | 80 % |
| II) Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | |
| | 77 | 69 | 8 % | 8 % | | | 0 % | 0 % |
| a) Émetteur | 24 | 21 | 2 % | 2 % | | | 0 % | 0 % |
| b) Filiales intégrées globalement | 53 | 48 | 5 % | 5 % | | | 0 % | 0 % |
| TOTAL | 985 | 874 | 100 % | 100 % | 773 | 751 | 100 % | 100 % |

Les honoraires des autres cabinets s'élèvent à 112 K€ pour l'année 2016 (154 K€ en 2015).

4.31 PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du groupe et ses résultats futurs.

4.32 CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'activité maritime de STEF est essentiellement exercée par la Méridionale qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC).

Dans le cadre de la précédente délégation de service public qui a pris fin le 31 décembre 2013, il subsiste une créance de 15,2 M€ vis-à-vis de l'Office des Transports Corse qui s'est engagée à la rembourser en 2017.

Une nouvelle convention signée le 24 septembre 2013 avait pris effet le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 10 ans. Cette convention autorisait la Méridionale à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

Dans un jugement rendu le 7 avril 2015, le tribunal administratif de Bastia a résilié la convention de Délégation de Service Public (DSP) maritime Corse-continent attribuée au groupement des compagnies La Méridionale et SNCM par la Collectivité territoriale de Corse (CTC) qui couvrait la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2023. La résiliation a pris effet le 1^{er} octobre 2016.

Le 6 janvier 2016, la CMN a conclu avec Mr Rocca, reprenneur de la SNCM renommée MCM, une convention de subdélégation pour la desserte de la Corse.

Le 25 juillet 2016, la Méridionale a déposé sa candidature auprès de l'OTC pour l'attribution d'une Délégation de Service Public transitoire entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017.

La Méridionale participe à un appel d'offres pour une nouvelle DSP qui prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2017 pour une durée de 21 mois.

4.33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

| SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT | Pourcentage de contrôle | |
|---|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE) | | |
| Atlantique SA (Espagne) | 100 % | 100 % |
| Bretagne Frigo | 100 % | 100 % |
| Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE) | 100 % | 100 % |
| Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO) | 100 % | 100 % |
| FSD | 100 % | 100 % |
| GIE STEF Geodis | 50 % | 50 % |
| Institut des métiers du froid | 100 % | 100 % |
| SLD Aix-en-Provence | 100 % | 100 % |
| SNC Navale STEF-TFE | - | 100 % |
| SNC PIANA | 100 % | 100 % |
| SNC STEF-TFE Services | 100 % | 100 % |
| STEF Information et Technologies | 100 % | 100 % |
| STEF IT Portugal | 100 % | - |
| STEF Logistics Courcelles (Belgique) | 100 % | 100 % |
| STEF Logistics Saintes (Belgique) | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Plouéan | 100 % | 100 % |
| STEF Suisse | 99 % | 99 % |
| STEF Nederland (Pays-Bas) | 100 % | 100 % |
| Vers Express | 100 % | - |
| Speksnijder Transport BV et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Speksnijder Bodegraven | 100 % | 100 % |
| Speksnijder Transport DHZ BV | 100 % | 100 % |
| Société des Glacières et frigorifiques de St-Nazaire (SGN) et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| SNC Loudéac Froid | 100 % | 100 % |
| Immostef et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Entrepôts frigorifiques de Normandie Loire (EFNL) | 100 % | 100 % |
| Frigaurice | 100 % | 100 % |
| Les Frigorifiques du Périgord | 100 % | 100 % |
| GEFA | 100 % | 100 % |
| Normandie Souchet | 100 % | 100 % |
| SCI BV 18 | 100 % | 100 % |

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE)

| | Pourcentage de contrôle | |
|---------------------------------|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| SCI des Vallions | 100 % | 100 % |
| SCI Fresh 5 | 100 % | 100 % |
| SCI Fresh 7 | 100 % | 100 % |
| SCI Immo | 100 % | 100 % |
| SCI Immotrans 42 | 100 % | 100 % |
| SCI PPI 45 | - | 100 % |
| SNC Adour Cap de Gascogne | 100 % | 100 % |
| SNC Agen Champs de Lassalle | 100 % | 100 % |
| SNC Allonnes Entrepôts | 100 % | 100 % |
| SNC Atton Logistique | 100 % | 100 % |
| SNC Bondoufle La Haie Fleurie | 100 % | 100 % |
| SNC Brignais Charvolin | 100 % | 100 % |
| SNC Burnhaupt Les Mulhouse | 100 % | 100 % |
| SNC Carros La Manda | 100 % | 100 % |
| SNC Cavillon Le Castanie | 100 % | 100 % |
| SNC Cergy Frais | 100 % | 100 % |
| SNC Cergy Froid | 100 % | 100 % |
| SNC de la Vesvrose | 100 % | 100 % |
| SNC Donzenac Entrepôts | 100 % | 100 % |
| SNC Donzenac La Maleyrie | 100 % | 100 % |
| SNC France Plateformes | 100 % | 100 % |
| SNC Gap Plan de Lardier | 100 % | 100 % |
| SNC Immotrans 49 | 100 % | 100 % |
| SNC Immotrans 56 | 100 % | 100 % |
| SNC Immotrans 69 | 100 % | 100 % |
| SNC La Pointe de Pessac | 100 % | 100 % |
| SNC Le Mans Faraday (ex FIM) | 100 % | 100 % |
| SNC Les Essarts Sainte-Florence | 100 % | 100 % |
| SNC Louverne Les Guichérons | 100 % | 100 % |
| SNC Mâcon Est Replonges | 100 % | 100 % |
| SNC Mions La Perrinière | 100 % | 100 % |
| SNC Plan d'Orgon-sur-Durance | 100 % | 100 % |
| SNC Reims La Pompelle | 100 % | 100 % |
| SNC Saran Les Champs Rouges | 100 % | 100 % |
| SNC Saint-Herblain Chasseloir | 100 % | 100 % |

| SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT | Pourcentage de contrôle | |
|--|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE) | | |
| SNC Strasbourg Pont de L'Europe | 100 % | 100 % |
| SNC Toussieu Chabroud | 100 % | 100 % |
| SNC Trangé Le Bois Chardon | 100 % | 100 % |
| SNC Valence Pont des Anglais | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| KL Services (KLS) | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Aix | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Alsace | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Arnage | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Atton | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Aurice | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Bain-de-Bretagne | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Bondoufle | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Bourgogne | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Bretagne Nord | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Bretagne Sud | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Cergy | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Darvault | 100 % | - |
| STEF Logistique Distribution Cergy | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Distribution Montsoul | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Distribution Vitry | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Fuveau | 100 % | - |
| STEF Logistique Givors | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Tigery | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Le-Plessis-Belleville | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Lesquin | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Lorraine Surgelés | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Méditerranée | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Midi-Pyrénées-Limousin | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Montbartier | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Montsoul | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Moulins-Les-Metz | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Nemours | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Niort | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Nord | 100 % | 100 % |

| SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT | Pourcentage de contrôle | |
|---|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE) | | |
| STEF Logistique Normandie | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Pays-de-Loire | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Pessac | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Rhône-Alpes | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Rouen | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Saint-Dizier | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Saint-Sever | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Santé | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Sorgues | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Tours | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Toussieu | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Vénissieux | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Vitry | 100 % | 100 % |
| STEF Restauration France | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Montsoul | 100 % | 100 % |
| STEF TSA | 100 % | 100 % |
| STEF TSA Orléans Nord | 100 % | - |
| STEF TSA Rhône-Alpes | 100 % | 100 % |
| Stim d'Orbigny et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Atlantique Développement | 100 % | 100 % |
| Sata-Minfos | - | 100 % |
| Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| Compagnie Méridionale de Navigation (CMN) et ses filiales : | 98 % | 98 % |
| A.M.C | 98 % | 98 % |
| Cie Méridionale de Manutention (CMM) | 98 % | 98 % |
| STEF Transport et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Dispack | 100 % | 100 % |
| Ebrex France et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Salon-de-Provence | 100 % | 100 % |
| Immotrans 35 | 100 % | 100 % |
| STEF Eurofrischfracht | 100 % | 100 % |
| STEF International Strasbourg | 100 % | 100 % |
| STEF International Paris | 100 % | 100 % |
| STEF International Ouest | 100 % | 100 % |

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT
SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE)

| | Pourcentage de contrôle | |
|---------------------------------|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| STEF International Lyon | 100 % | 100 % |
| STEF International Bordeaux | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Caen | 100 % | 100 % |
| STEF Logistique Vannes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Agen | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Alpes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Angers | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Avignon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Bordeaux Bègles | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Boulogne | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Bourges | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Brive | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Caen | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Cavaillon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Chaulnes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Clermont-Ferrand | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Côte d'Azur | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Dijon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Epinal | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Saint-Lô | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Investissement | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Landivisiau | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Langres | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Laval | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Le Mans | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Le Rheu | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Lesquin | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Lille | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Limoges | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Lorient | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Lyon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Lyon Est | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Mâcon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Marseille | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Metz | 100 % | 100 % |

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT
SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE)

| | Pourcentage de contrôle | |
|---|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| STEF Transport Metz Nord | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Montpellier | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Mulhouse | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Nantes Carquefou | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Narbonne | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Niort 1-La Crèche | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Niort 2-La Crèche | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Orléans | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Paris Athis | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Paris Plessis Belleville | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Paris Rungis | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Paris Vitry | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Pilotage France | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Plan d'Orgon | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Quimper | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Reims | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Rennes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Rennes Chateaubourg | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Rethel | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Rouen | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Saint-Amand | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Saint-Brieuc | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Saintes (Belgique) | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Saint-Sever | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Strasbourg | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Tarbes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Toulouse | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Tours | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Valence | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Vannes | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Velaines | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Vendée | 100 % | 100 % |
| STEF Transport Vire | 100 % | 100 % |
| Epsilon | 100 % | - |

| SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT | Pourcentage de contrôle | |
|--|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| SOCIÉTÉ STEF-SA (MÈRE) | | |
| Eta | 100 % | - |
| Zeta | 100 % | - |
| STEF OVER | 100 % | 100 % |
| TFE International Ltd (Royaume-Uni) | 100 % | 100 % |
| Tradimar Bordeaux | 100 % | 100 % |
| Transport Frigorifique Normandie | 100 % | 100 % |
| Transports Frigorifiques des Alpes (TFA) | 100 % | 100 % |
| Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| STEF Transport St-Etienne | 100 % | 100 % |
| STEF Italia Holding et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| STEF Logistics Italia Srl | 100 % | 100 % |
| Immostef Italia (détenue à 49 % par Immostef France) | 100 % | 100 % |
| STEF Italia SpA et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Calabria Dist Log | 51 % | 51 % |
| SLF Sicilia | 97 % | 97 % |
| STEF Trento | 51 % | 51 % |
| STEF International Italia Slr | 100 % | 100 % |
| STEF Seafood Italia Srl | 100 % | 100 % |
| STEF Logistica e Distribuzione Srl | 100 % | - |
| STEF Iberia et ses filiales : | 100 % | 100 % |
| Immostef Portugal | 100 % | 100 % |
| Logirest Slu | 100 % | 100 % |
| STEF Los Olivos | 100 % | 100 % |
| STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda | 100 % | 99 % |
| Immostef España et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| Friomerk et sa filiale : | 100 % | 100 % |
| Euomerk | 100 % | 100 % |

| SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE | Pourcentage de contrôle | |
|---|-------------------------|------------------|
| | 31 décembre 2016 | 31 décembre 2015 |
| Participation de STEF SA | | |
| Société Brigantine de Navigation | - | 100 % |
| Participations de STEF Transport | | |
| Froidcombi | 25 % | 25 % |
| Messageries Laitières | 39 % | 39 % |
| Olano Valencia (Espagne) | 20 % | 20 % |
| Stefover Tunisie (filiale de Stefover) | 49 % | 49 % |
| Groupe Primever (ex Transcosatal Développement) | 49 % | 49 % |
| Olano Seafood Iberica | 32 % | 32 % |
| Participations d'Immostef | | |
| Norfrigo | 38 % | 38 % |
| Participations de STEF Nederland | | |
| Netko | 40 % | - |

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de la préparation de ses comptes consolidés, STEF S.A. procède à des estimations qui ont des incidences sur certains actifs, passifs, produits et charges, dans les domaines indiqués en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés tels que l'estimation des durées d'utilisation des immobilisations et l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations. Nous avons, pour l'ensemble de ces domaines, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, examiné la cohérence des hypothèses

retenues, leur documentation et leur traduction chiffrée, et nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations effectuées et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe ;

- les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 18 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit IS
Benoît Lebrun
Associé

MAZARS
Olivier Thireau
Associé

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La Société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'élève à 14,1 M€, contre 13,4 M€ en 2015, suite à des compléments de refacturation de main d'œuvre. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 43,1 M€, à comparer à 41,3 M€ pour 2015. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers, essentiellement composés de revenus de participations, s'élèvent à 50,4 M€ contre 25,9 M€ en 2015. La variation des produits financiers sur l'exercice s'explique par la reprise de dépréciation de la créance liée au financement du navire "Le Piana" et la hausse des dividendes versés par les filiales. Les produits et charges financières assimilés représentent une charge nette de 2,7 M€, contre 4,2 M€ en 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 0,3 M€, contre 2,4 M€ en 2015. Le résultat exceptionnel intègre notamment l'amortissement dérogatoire des dépenses de conceptions de logiciels.

En 2016, la Société a constaté une économie d'impôt de 2,2 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 4,3 M€ au titre de 2015. En effet, le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt.

Le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 19,9 M€ contre 23,2 M€ en 2015.

PROPOSITION D'AFFECTATION

| | |
|---|---------------------|
| Résultat de l'exercice | 19 890 764 € |
| Report à nouveau | 66 883 799 € |
| FORMANT UN TOTAL DISPONIBLE DE | 86 774 563 € |

Qui sera affecté de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 2,25 € par action

soit une distribution théorique globale de 29 622 710 €

Au report à nouveau à hauteur de 57 151 853 €

La Société détenant certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, sera affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu à partir du mercredi 17 mai 2017.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU TITRE DES TROIS PRÉCÉDENTS EXERCICES

| EXERCICE | Nombre d'actions | Dividende distribuée par action ^(a) |
|----------|------------------|--|
| 2013 | 13 515 649 | 1,50 |
| 2014 | 13 515 649 | 1,70 |
| 2015 | 13 165 649 | 1,95 |

(a) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40 %

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les conventions antérieures sont examinées par le Conseil d'administration conformément à la loi.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les projets innovants concernent essentiellement la politique de Développement durable du groupe (carburant alternatif au gazole pour les véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plate-formes ; cf. chapitre portant sur l'Environnement) et les évolutions des systèmes d'information et de management utilisés par le groupe.

Le groupe n'a pas retenu de projet spécifique au titre du crédit impôt recherche pour 2016, les dépenses exposées éligibles à ce titre n'étant pas significatives.

ÉCHÉANCIER FOURNISSEURS DE STEF PAR DATE D'ÉCHÉANCE (EN €)

| SOLDE FOURNISSEUR | Total | échue | dont échéance | | |
|-------------------|-----------|-----------|-----------------|------------------|---------|
| | | | de 1 à 31 jours | de 32 à 61 jours | au-delà |
| 31.12.2016 | 2 964 121 | 246 237 | 2 653 567 | 64 317 | 0 |
| 31.12.2015 | 4 931 357 | 1 204 529 | 3 593 769 | 131 058 | 2 001 |

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Exercice 2016

Ce rapport a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, en application de l'article L 225-37 du Code de commerce.

Il décrit également les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

1 PRINCIPES DE GOUVERNANCE

DISSOCIATION DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées en application de l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Le choix de ce mode d'organisation est apparu pertinent, eu égard au développement des activités du groupe, notamment au niveau européen et à sa structure opérationnelle, décentralisée.

M. Francis Lemor exerce la présidence du Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

La Direction Générale de la Société est assurée par M. Jean-Pierre Sancier. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Deux Directeurs Généraux Délégués assistent le Directeur Général dans la conduite de la direction du groupe :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing ;
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

MISSIONS DU PRÉSIDENT

Le Conseil d'administration a fixé les missions que le Président du Conseil d'administration exerce dans des domaines qui ne relèvent pas nécessairement de l'organisation des travaux du Conseil d'administration et des responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des dispositions légales :

- Affaires maritimes ;
- Relations extérieures de haut niveau et d'importance stratégique ;
- Communication institutionnelle ;
- Relations avec les actionnaires. Le Président assurera, en particulier, la liaison entre le Conseil d'administration et les actionnaires de la Société ;
- Relations avec les investisseurs ;
- Opérations stratégiques de croissance externe et de cession ;
- Projets significatifs d'investissements et de désinvestissements immobiliers.

À la demande du Directeur Général, le Président peut apporter son concours à la Direction Générale dans les réflexions et les travaux conduits en interne, portant sur la stratégie, l'organisation et les grandes orientations de la vie de l'entreprise.

Les actions relevant des domaines d'intervention du Président sont exercées en coordination avec la Direction Générale et sans préjudice des fonctions exécutives qui sont dévolues à cette dernière. Ces principes de fonctionnement ne limitent pas les pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués dans leurs domaines respectifs, tels que prévus par la loi. Ils sont sans incidence sur les compétences propres du Conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À la date du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 13 membres, dont un membre représentant les salariés actionnaires et deux membres représentant les salariés.

Changements intervenus dans la composition du Conseil d'administration en 2016 et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport :

| Membres du Conseil | Nature du changement | Date d'effet |
|-----------------------|--|------------------|
| Jean-François Laurain | Première nomination – Administrateur indépendant | 28 janvier 2016 |
| Dorothée Pineau | Première nomination – Administrateur indépendant | 18 mai 2016 |
| Gilles Bouthillier | Démission | 14 décembre 2016 |

Le règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement du Conseil d'administration dans le cadre législatif et réglementaire applicable à la Société. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'administration et de ses membres, son mode de fonctionnement, de même que celui du Comité d'audit et du Comité des rémunérations, enfin il inclut la charte de l'administrateur.

LE CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ

Le code de gouvernance d'entreprise auquel se réfère la Société est le code Middledent. Le Conseil d'administration a considéré que celui-ci proposait des principes de gouvernance adaptés à la taille et à la structure de capital d'une entreprise telle que STEF. La Société a pris en compte les points de vigilance et les nouvelles recommandations issues de l'actualisation du code en septembre 2016, notamment, celles portant sur l'identification et le traitement des conflits d'intérêts, les relations à entretenir avec les actionnaires minoritaires, la succession des dirigeants et la revue annuelle des points de vigilance.

Administrateurs indépendants : à la date du rapport, le Conseil d'administration comprend cinq administrateurs indépendants au sens du Code Middledent qui caractérise l'indépendance des administrateurs par l'absence de relation actionnariale, financière, salariale, contractuelle ou familiale proche, susceptible d'altérer l'indépendance du jugement. Ces administrateurs sont Mme Lemoine, Mme Ducottet, Mme Pineau et MM. Hau et Laurain.

Cumul mandat social - contrat de travail : les contrats de travail du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ont été suspendus lors de leur nomination. Par ailleurs, le Président est exclusivement rétribué au titre de son mandat social.

Indemnités de départ des dirigeants mandataires sociaux : les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performance, appréciés au regard de celle de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Rémunération des mandataires sociaux : la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux résulte d'une démarche constante, fondée sur des critères objectifs et, par ailleurs, cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

Parité : le Conseil d'administration comprend quatre administratrices. La nomination de Madame Lucie Maurel-Aubert est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 mai. La Société répondra, en conséquence, aux prescriptions de l'article L225-17, al.2 du Code de commerce relatives à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'administration (proportion minimale des administrateurs de chaque sexe de 40 % à partir de 2017). Conformément à la loi, les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination de ce pourcentage.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. L'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'administration réunit le Conseil aussi souvent qu'il le juge opportun, en fonction de l'intérêt social.

Le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année à venir est fixé en fin d'exercice. Les réunions programmées sont au nombre de cinq, les suivantes sont optionnelles en fonction des sujets nécessitant des décisions à prendre.

Chaque réunion du Conseil d'administration donne lieu à convocation individuelle des administrateurs, adressée environ quinze jours avant la réunion. La convocation est assortie de l'ordre du jour du conseil et du projet de procès-verbal de la précédente réunion. Dans les jours qui précèdent la réunion, chaque administrateur reçoit un dossier comprenant les documents afférents aux principaux sujets à l'ordre du jour.

Chaque mois, les administrateurs de la Société reçoivent les données financières commentées leur permettant d'apprécier la performance du groupe au titre du mois précédent.

Les statuts et le règlement intérieur du Conseil d'administration organisent les modalités de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration par visioconférence. Les questions susceptibles d'être traitées et les décisions arrêtées par ce mode de participation sont régies par les textes législatifs et réglementaires applicables.

Le taux de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration est de 90 % en 2016 (90,5 % en 2015).

2. LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2016.

La projection des résultats de l'exercice écoulé et les principales composantes du budget de l'année en cours sont traditionnellement examinées lors de la réunion qui se tient fin janvier.

Les réunions de mars et fin août sont essentiellement consacrées aux arrêtés de comptes annuels et semestriels.

La réunion intervenant à la suite de l'Assemblée Générale en mai a généralement pour objet de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale.

En décembre, le Conseil examine l'évolution de l'activité du groupe sur l'exercice en cours et la compare à la projection budgétaire réactualisée.

À chaque réunion de Conseil, les résultats du groupe du mois précédent sont analysés.

Le Conseil d'administration prend les avis de deux Comités spécialisés.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. LE COMITÉ D'AUDIT

À la date du rapport, le Comité d'audit est composé de trois membres : M. Hau, M. Jolivet et M. Etzenbach. M. Hau, administrateur indépendant, préside le Comité d'audit.

En complément des attributions relatives à l'examen des états comptables et budgétaires, le Comité d'audit est en charge du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Dans ce cadre, il s'assure de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par l'Audit interne avec ces enjeux et de l'efficacité des contrôles effectués sur les risques identifiés.

Le Comité d'audit a défini son mode opératoire, tant dans son fonctionnement interne qu'à l'égard de ses interlocuteurs au sein de l'entreprise et a établi son champ d'action. Les membres de la Direction Générale, les représentants de la Direction Financière et du service d'audit interne peuvent être entendus par le Comité d'audit, de même que les commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit se réunit généralement à trois reprises dans l'année, pour un taux de participation de 100 % en 2016.

Lors de séances précédant les réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels, le Comité examine la présentation des états comptables qui lui ont été remis. Il auditionne des membres de la Direction Générale, de la Direction Financière et les commissaires aux comptes.

En décembre, le Comité d'audit examine les travaux conduits par le service d'audit interne au cours de l'année écoulée, analyse des rapports de missions spécifiques, étudie le plan de charge de l'Audit interne pour l'année à venir et enfin, procède à la revue des honoraires des commissaires aux comptes.

Le Président du Comité d'audit rend compte des travaux du Comité au Conseil d'administration.

2. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Ce Comité est composé de trois membres : Mme Lemoine, M. Laurain et M. Etzenbach. Mme Lemoine préside le comité.

Il est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration pour la détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, à savoir, le Président, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués. Le Président du Conseil d'administration participe aux travaux du Comité pour présenter les éléments d'atteinte des objectifs du Directeur général et des Directeurs Généraux Délégués. Le Comité examine également la politique et les projets de plans d'attribution d'actions de performance.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2016 pour un taux de participation de 100 %, en premier lieu, pour examiner le projet de plan d'attribution d'actions de surperformance voté par l'Assemblée Générale de mai 2016 et formuler ainsi un avis auprès du Conseil d'administration, en second lieu, pour déterminer les éléments constitutifs de la rémunération, fixe et variable, des dirigeants mandataires sociaux.

PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DES RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

1. LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société est du ressort du Conseil d'administration qui prend ses décisions sur avis du Comité des rémunérations des mandataires sociaux.

Les membres du Comité formulent des propositions pour déterminer ces rémunérations, dans leur partie fixe et variable. Pour ce faire, le Comité s'appuie sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs, les critères retenus étant fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison. Les critères généraux pour la détermination des parts variables sont constants.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société a approuvé les principes subordonnant le versement de rémunérations différées du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués à des conditions de performance. Ainsi, les engagements excédant les limites conventionnelles sont soumis au respect de critères de performance qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La répartition des jetons de présence rémunérant les membres du Conseil d'administration et du Comité d'audit est exclusivement fondée sur l'assiduité aux réunions de ces deux instances. Ainsi, la quote-part de l'enveloppe globale votée au préalable par l'Assemblée Générale des actionnaires est fonction du nombre de séances auxquelles le membre concerné a participé.

PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales s'effectue dans les conditions prévues par la loi et par les dispositions des articles 17 et 18 des statuts de la Société.

DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AU CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

2

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

L'un des objectifs généralement assignés au contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines, comptable et financier et, par conséquent de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des opérations.

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez STEF ont pour objet :

- d'assurer la conformité aux lois et règlements applicables ;
- de veiller à ce que les actes de gestion et de réalisation des opérations ainsi que les actions des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre des instructions et orientations définies par les organes sociaux et la Direction Générale, et également dans le respect des valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- de s'assurer de la fiabilité des informations comptables, financières et des données de gestion.

STEF a mis en place une démarche d'amélioration continue dans la maîtrise de ses risques. Celle-ci s'appuie sur le cadre de référence du contrôle interne défini par l'AMF et notamment, sur son guide de mise en œuvre applicable aux valeurs moyennes.

1. L'ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

Le périmètre du contrôle interne s'entend de la Société mère et des filiales contenues dans le périmètre de consolidation du groupe.

La Société STEF est une holding, assurant exclusivement des prestations de gestion et de direction. Les activités du groupe sont réparties en quatre secteurs opérationnels.

En France, le pôle Transport regroupe dans un réseau unique (STEF Transport) l'ensemble des activités transport de frais et surgelés, le transport des produits de la mer et les flux internationaux, le pôle Logistique (STEF Logistique) gère les prestations logistiques frais et surgelés, la restauration hors foyer et l'activité grande et moyenne surface (GMS), le pôle Activités européennes (STEF International) regroupe les activités hors de France. Enfin, le pôle Maritime est principalement constitué de La Méridionale.

Deux pôles d'expertise assurent des missions transverses : le pôle Systèmes d'Information (STEF Information et Technologies) regroupe les équipes informatiques opérant sur l'informatique métier et l'informatique client et le pôle Immobilier (Immostef) gère l'ensemble du patrimoine immobilier, d'exploitation et locatif.

Les fonctions de type opérationnel sont généralement décentralisées, avec une structure pyramidale régions / sites, chaque site ou regroupement de sites étant représenté par une filiale.

À l'inverse, les fonctions support, notamment les ressources humaines, l'administration, la gouvernance et les finances, sont centralisées.

2. LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne du groupe est fondée sur une répartition des rôles et des responsabilités entre les acteurs suivants :

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif fixe les orientations stratégiques et les perspectives à moyen et long terme du groupe. Il s'assure de la réalisation des objectifs.

Le Comité exécutif représente la principale structure de décision et d'arbitrage au sein du groupe, notamment en matière d'investissements.

Composé de 12 membres, il représente et contrôle l'ensemble des fonctions du groupe. Outre le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués, il associe les directeurs de chaque pôle d'activité et des principales fonctions.

Chaque fonction stratégique du groupe est incarnée par un membre désigné, qui garantit la mise en œuvre des décisions prises dans le domaine dont il est le référent.

Cette organisation favorise la rationalisation des modes opératoires et permet une meilleure efficacité du pilotage des activités.

Le Comité exécutif se réunit tous les mois.

LES COMITÉS DE DIRECTION

Les activités des quatre secteurs opérationnels sont exercées chacune sous la responsabilité et le contrôle d'un Comité de direction. Ces Comités, dirigés par le Directeur Général de chaque pôle, sont chargés de déployer les lignes stratégiques définies par la Direction Générale et par le Comité exécutif et de suivre les engagements budgétaires des centres de profits rattachés à chaque pôle.

Les Activités Internationales sont organisées en trois pôles : Italie-Suisse / Espagne-Portugal / Benelux, chacun étant piloté par un membre de la Direction Générale.

Par ailleurs, un Comité de Direction Opérationnel (CDO) réunit régulièrement les membres du Comité exécutif, la Direction des métiers groupe et les directeurs des principales filiales d'exploitation hors de France.

Cette organisation permet d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre des politiques du groupe, partout en Europe.

LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES DU GROUPE

Le groupe exerçant dans un environnement extrêmement réglementé, chaque Direction est responsable de la mise en œuvre, sur le terrain, des prescriptions légales applicables à son domaine.

Ces directions peuvent avoir un champ d'action limité à un réseau ou bien une compétence transversale, quelle soit technique (Direction des métiers groupe, Direction technique Immobilier, Direction technique véhicules) ou orientée en fonction support (Achats, Ressources humaines, Systèmes d'information, Finances, Administration).

Les directions, ci-après, exercent des rôles déterminés dans leurs domaines propres.

LA DIRECTION FINANCIÈRE

La Direction Financière assure la production et la fiabilité des informations comptables et financières, la gestion des risques financiers, la politique de financement du groupe, le suivi des objectifs au travers du processus budgétaire.

Le département fiscal coordonne la politique fiscale du groupe et assiste les entités pour toute question de nature fiscale.

La fonction de trésorerie est centralisée afin d'optimiser la gestion des excédents de trésorerie et le coût de l'endettement financier, en ce compris celui du fonctionnement bancaire et également le contrôle des flux.

La Comptabilité groupe est placée sous l'égide de la Direction Financière.

L'animation de la fonction comptable pour l'ensemble du groupe est assurée par une société dédiée, STEF-TFE Services, qui élabore les comptes individuels des sociétés françaises et établit les comptes consolidés du groupe.

Ce pôle a été constitué afin d'accompagner la croissance du groupe, de structurer et d'homogénéiser le traitement comptable des opérations et de répondre aux impératifs relatifs à l'application des normes IFRS et aux évolutions législatives et réglementaires.

L'organisation en place s'appuie sur des centres comptables régionaux animés par des comptables qui assurent les opérations conduisant aux arrêtés comptables des sociétés de leur périmètre. Le groupe dispose, en conséquence, des relais nécessaires pour assurer l'homogénéité du traitement comptable des opérations sur l'ensemble de ses métiers.

Ces centres comptables régionaux veillent également à l'optimisation des flux d'information amont et aval, afin d'éviter les redondances et les ruptures, ainsi qu'au maintien d'une bonne séparation des tâches.

La Direction Comptable, au siège social, fixe les directives propres à assurer le bon fonctionnement de cette fonction par le biais de procédures, réunions et groupes de travail.

Cette organisation transverse renforce l'indépendance de la fonction comptable par rapport aux directions opérationnelles.

L'AUDIT INTERNE

L'Audit interne assiste la Direction Générale dans le processus de maîtrise des risques afférents aux opérations effectuées par le groupe. Dans ce cadre, l'Audit interne :

- évalue le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne ;
- vérifie la mise en œuvre des politiques définies par la Direction Générale au sein des différentes filiales et des fonctions transverses du groupe ;
- s'assure de la conformité des opérations vis-à-vis des obligations externes et internes (lois, règlements, recommandations de place, instructions et procédures) ;
- formule des recommandations visant à l'amélioration des procédures ;
- s'assure de leur mise en place, effectue un suivi de leur application et rend compte à la Direction Générale ainsi qu'au Comité d'audit de l'état d'avancement des plans d'actions.

L'audit interne est également chargé de mener des missions d'audit de filiales, notamment dans le cadre de leur acquisition ou de leur processus d'intégration.

Au travers de ses missions, l'Audit interne participe ainsi à l'identification, l'évaluation et à la prévention des risques. Il est également associé aux réflexions menées par les différents groupes de travail pour la mise en place de procédures.

L'Audit interne est rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement à la Direction Financière. Son champ d'intervention s'étend sur l'ensemble du périmètre groupe.

L'Audit interne établit un plan annuel d'audit sur la base d'une consultation auprès de la Direction Générale, du Comité exécutif et du Comité d'audit. Il s'appuie également sur les zones de risques identifiées lors de ses différents travaux.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La gestion des Systèmes d'information constitue un outil majeur du contrôle interne du groupe, l'efficacité des métiers du groupe reposant sur la disponibilité d'informations fiables, dans les délais adéquats. Aussi, ils sont regroupés au sein d'une entité dédiée, STEF Information et Technologies.

3. LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Des procédures, incluant des délégations de pouvoir, existent à l'échelle du groupe.

Ainsi, chaque Directeur de région et de filiale dispose du cadre général dans lequel s'inscrit son action, sous la forme d'une délégation de pouvoir et de responsabilité formalisée.

À l'appui des délégations de responsabilité, la majeure partie des procédures internes, qu'elles relèvent de l'opérationnel ou du fonctionnel font l'objet de manuels qui tiennent lieu de normes pour l'ensemble des opérateurs et des fonctions concernées.

Les opérations d'achat et/ou vente de valeurs mobilières, les prises de participation, les achats et cessions de fonds de commerce, les opérations immobilières, les emprunts et octroi de garanties restent exclusivement du ressort de la Direction Générale du groupe.

OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE - INVESTISSEMENTS

Tout projet d'acquisition fait l'objet d'un audit détaillé dans le cadre de due diligences. Pour ce faire, les fonctions support du groupe sont sollicitées (juridique, ressources humaines, audit, finances, lignes de métier, immobilier) afin de délivrer un rapport d'ensemble, soumis à la Direction Générale pour décision.

À la suite de l'acquisition, un Comité d'intégration est chargé de l'implantation et/ou de l'harmonisation des processus et des modes d'organisation du groupe au sein de l'entité.

Tout projet d'implantation ou d'extension d'une plate - forme ou d'un entrepôt est soumis à un arbitrage sélectif. Le programme d'investissements est obligatoirement validé par le Comité exécutif et par la Direction Générale.

VALIDATION DES OFFRES COMMERCIALES / CONTRATS CLIENTS

Les appels d'offre font l'objet d'une analyse et d'une validation interne comportant un ensemble d'étapes successives à partir de la réception de l'offre et jusqu'au démarrage de la prestation. Le mécanisme fait intervenir la / ou les directions régionales concernées, le cas échéant, les bureaux d'études au sein de la Direction des métiers groupe, ainsi qu'une équipe projet, constituée en amont du processus. Sont examinés les paramètres de l'offre, les ressources et investissements requis, les risques inhérents et leur couverture, enfin la rentabilité attendue du projet.

PROCESSUS COMPTABLES ET FINANCIERS

Le traitement de l'information comptable et financière est homogénéisé à la fois dans ses principes et ses applications techniques selon une organisation décrite ci-dessus "La Direction Financière".

La consolidation des comptes du groupe est assurée, au siège social, au sein de la Direction Comptable du groupe, laquelle collabore étroitement avec les directeurs des centres comptables régionaux.

Son rôle consiste, dans un premier temps, à collecter l'information auprès de l'ensemble des sociétés du groupe et à la contrôler, puis, dans un second temps, à assurer les retraitements de consolidation conformément aux normes IFRS applicables au groupe et enfin, à élaborer les états financiers consolidés. Le processus est assuré à l'aide d'un progiciel interfacé avec le logiciel comptable du groupe.

L'équipe de consolidation assure également la veille à l'égard de l'évolution des normes IFRS et diffuse les procédures et instructions auprès des responsables comptables pour assurer la cohérence de l'ensemble consolidé.

Chaque directeur administratif et comptable régional, en liaison avec le service d'audit, vérifie que l'organisation en place, dans son périmètre d'intervention régional, répond aux exigences attendues de sécurité et de qualité de l'information financière.

Le service d'audit a accès, en permanence, via le logiciel d'intégration (SAP), à toutes les écritures comptables passées dans les agences et les filiales. Il peut alors étudier par sondage, et de manière aléatoire, toute écriture comptable et effectuer tout contrôle de cohérence.

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET REPORTING

Le processus budgétaire est conduit comme suit : chaque direction élabore son propre budget et le fait valider par la Direction Générale en fin d'année lors des conférences budgétaires. Un travail d'actualisation des résultats annuels est effectué tout au long de l'année.

Le reporting financier est produit la deuxième quinzaine de chaque mois et fait l'objet d'une communication systématique aux membres du Comité exécutif sous forme d'un tableau de bord comprenant les principaux indicateurs opérationnels et financiers mensuels.

Le Comité exécutif analyse chaque mois les données en provenance du reporting.

Par ailleurs, les données financières du groupe sont communiquées, chaque mois, aux membres du Conseil d'administration, sous forme mensuelle et cumulée.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS – CHARTE ÉTHIQUE – CHARTE D'ACHATS RESPONSABLES

La Direction Juridique veille à la conformité des actions menées par le groupe et ses acteurs aux lois et règlements de chacun des pays dans lesquels le groupe opère.

Le respect des lois et règlements demeure de la responsabilité de chaque filiale opérationnelle ou de chaque direction fonctionnelle dans son domaine de compétences.

Toute constitution de société, tout acte concernant des biens immobiliers ou des fonds de commerce relèvent de la compétence exclusive de la Direction Juridique qui suit, à cet effet, les directives de la Direction Générale.

Concernant les accords commerciaux, les mécanismes de limitation de responsabilité sont déterminés, à la fois, par les dispositions législatives et réglementaires propres aux professions de transport et de gestion d'entrepôts et par les clauses des conditions générales de prestations en vigueur dans le groupe. Le rôle de la Direction Juridique est de mettre en œuvre ces principes lors des négociations contractuelles.

Par ailleurs, le groupe STEF a mis en place sa charte éthique. Ce document rassemble les principes fondamentaux et les règles de conduite qui s'appliquent à tous les salariés du groupe dans leur environnement de travail, partout en Europe. Une charte d'achats responsables a également été déployée auprès des fournisseurs du groupe.

GESTION DES RISQUES ASSURABLES ET DES PROGRAMMES D'ASSURANCES

STEF centralise la gestion de sa politique d'assurance et de couverture des risques. La Direction des assurances fixe les orientations, en concertation avec la Direction Générale et déploie la politique d'assurances de manière structurée et homogène au sein du groupe, partout en Europe. Des polices d'assurances "master" sont en place pour les principales garanties, telles que dommages et pertes d'exploitation, responsabilité civile entreprise et responsabilité civile marchandises transportées. Un outil de gestion des données assurances du groupe (SIGR) permet de gérer et de piloter l'ensemble. Les risques maritimes, les assurances de personnes et de crédits sont traités par les directions concernées.

La Direction des assurances participe à l'audit des risques. Par ailleurs, une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers est déployée à l'échelle du groupe, s'appuyant sur des audits, des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

PROCÉDURES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT MÉTIER DU GROUPE

STEF a mis en place, au sein de la Direction de l'Exploitation, des compétences internes, des moyens et des procédures permettant d'observer le respect des obligations réglementaires et d'anticiper leurs évolutions.

Ainsi, s'agissant du respect des normes environnementales, les études de projets immobiliers sont réalisées dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE), des prescriptions de la Charte AFILOG "plate-forme logistique durable" et du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques.

SÉCURITÉ DES PERSONNES

Dans le cadre de sa démarche relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST), le groupe a mis en place des ressources dédiées et des actions structurées de formation des salariés et de sensibilisation du management.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À date, le groupe n'a pas identifié de risque financier caractérisé lié aux effets du changement climatique. Les engagements prioritaires et la stratégie bas-carbone menés par l'entreprise sont résumés dans la partie Développement durable du rapport annuel.

4. PRÉVENTION ET CONTRÔLE INTERNE

Le service d'audit contribue au renforcement du contrôle interne et à la prévention des risques, que cela soit dans le cadre des missions d'audit qui lui sont confiées ou lors de travaux spécifiques qui s'appuient généralement sur la cartographie des risques du groupe.

Les audits menés en 2016 ont été réalisés sur la base du programme établi avec la Direction Générale et le Comité d'audit avec, notamment, des revues de conformité, des opérations de contrôle sur la sécurisation et la performance d'organisations métier, de fonctions support ou de processus groupe.

Les travaux qui ont été menés en collaboration avec les branches opérationnelles et fonctionnelles n'ont, par ailleurs, pas fait ressortir de nouveau risque majeur au cours de l'exercice 2016.

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ STEF S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société STEF S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 18 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit IS
Benoît Lebrun
Associé

MAZARS
Olivier Thireau
Associé

CONTACTS

Stanislas LEMOR – Directeur Général Délégué - Finances et Administration

Marie-Line PESQUIDOUX – Secrétaire Générale

www.stef.com

Création / Réalisation : Idéogramme Communication

Crédits photos : © Cyril Bruneau – Clan d’Oeil – S. Sauerzapfe (page 28) – Masterfile – Shutterstock

Coordination : STEF Secrétariat Général – Marie-Line Pesquidoux
et Direction du Marketing et de la Communication – Luc Abraham



*Promouvoir la gestion
durable des forêts*
Pour plus d'infos :
www.pefc.org



Société Anonyme au capital de 13 165 649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
999 990 005 RCD Paris

Tél.: 01 40 74 28 28

www.stef.com